

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA JUSTICE DISTRIBUTIVE SOUS LE REGARD DE LA PERSONNE
MIGRANTE : LES ALLOCATIONS FAMILIALES AU QUÉBEC ET AU BRÉSIL

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

YUSSEF SULEIMAN KAHWAGE

AVRIL 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.03-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	vii
RÉSUMÉ.....	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
LA PROBLÉMATIQUE ET LA CONSTRUCTION DU SUJET DE RECHERCHE	5
1.1 La personne migrante comme être de récit et les attitudes envers la distribution ..	5
1.2 Les mécanismes distributifs nationaux : le Soutien aux enfants et le <i>Bolsa Família</i>	15
1.3 La prestation sociétale et la justice distributive	18
1.4 Le cas brésilien : la confiance généralisée et les récits partagés	27
CHAPITRE II	
CADRE THÉORIQUE	34
2.1 Les attitudes envers la distribution : des évaluations morales de la distribution..	34

2.2 L'approche multi-principe de la justice distributive	36
2.2.1 L'équité ou le mérite	38
2.2.2 L'égalité.....	40
2.2.3 Le besoin.....	43
2.3 La confiance généralisée	44
2.4 La théorie des valeurs de Schwartz et les théories de la justice en philosophie politique.....	46
2.4.1 Le mérite en philosophie politique.....	49
2.4.2 L'égalité en philosophie politique.....	50
2.4.3 Le besoin en philosophie politique.....	53
CHAPITRE III	
MÉTHODOLOGIE	58
3.1 Groupe à l'étude.....	58
3.2 Recrutement.....	59
3.3 Collecte de données	60
3.3.1 Questionnaire	60
3.3.2 Entretiens semi-dirigés	66
3.4 Traitement et analyse des données.....	69
CHAPITRE IV	
PRÉSENTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS	70
4.1 Le profil sociodémographique de la population migrante interviewée.....	71
4.2 Les courants de la philosophie politique et l'échelle de valeurs des personnes migrantes interviewées.....	73

4.3 Les structures distributives dans les sociétés d'origine et d'accueil	74
4.3.1 Le mérite dans les sociétés d'origine et d'accueil.....	75
4.3.2 L'égalité dans les sociétés d'origine et d'accueil.....	82
4.3.3 Le besoin dans les sociétés d'origine et d'accueil	85
4.3.4 Conclusion	88
4.4 La confiance généralisée dans les sociétés d'origine et d'accueil	89
4.4.1 Conclusion	96
4.5 Le <i>telos</i> de la distribution : le Soutien aux enfants et le <i>Bolsa Família</i>	97
4.5.1 Des mécanismes distributifs qui visent à la garantie des bases sociales du respect de soi	97
4.5.2 Les attitudes envers la distribution	98
CONCLUSION	116
APPENDICE A LETTRES DE RECRUTEMENT EN FRANÇAIS ET EN PORTUGAIS.....	120
APPENDICE B FORMULAIRE DE CONSENTEMENT EN FRANÇAIS ET EN PORTUGAIS.....	123
APPENDICE C CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE	128
APPENDICE D QUESTIONNAIRE EN FRANÇAIS ET EN PORTUGAIS	130
APPENDICE E GRILLE D'ENTRETIEN EN FRANÇAIS ET EN PORTUGAIS	151
BIBLIOGRAPHIE.....	156

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
2.1 Schéma de relation entre la structure distributive, les valeurs, les attitudes et la confiance généralisée	56
4.1 Échelle de valeurs des personnes interviewées	72
4.2 Moyenne des réponses aux trois questions sur l'importance accordée aux qualités de nature exogène (moralement arbitraires) au Brésil et au Québec	75
4.3 Moyenne des réponses aux deux questions sur l'importance accordée aux qualités de nature endogène (moralement non-arbitraires) au Brésil et au Québec	77
4.4 Moyenne des réponses aux huit questions sur l'égalité des chances au Brésil et au Québec	82
4.5 Moyenne des réponses aux deux questions sur le besoin au Brésil et au Québec	85
4.6 Réponses des personnes interviewées sur la notion de confiance généralisée au Brésil et au Québec	90
4.7 Schéma de relation entre les attitudes envers la distribution, les valeurs individuelles et la perception des structures distributives dans les sociétés à l'étude	102

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
2.1 Modèle de récompense de la société.....	49
4.1 Caractéristiques sociodémographiques des personnes participantes	70
4.2 Fréquence des réponses des personnes participantes à la question 34 « De façon générale, diriez-vous qu'on peut faire confiance à la plupart des gens ou diriez-vous qu'on n'est jamais trop prudent dans nos relations avec les gens ? ».....	91

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud

CEPAL : Commission économique pour l'Amérique et les Caraïbes

CERPE4 : Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines

ISSP : *International Social Survey Programme*

PROGRESA : *Programa de Educación, Salud e Alimentación*

RÉLAM : Réseau d'études latino-américaines de Montréal

WVS : *World Values Survey*

RÉSUMÉ

Cette recherche s'intéresse aux attitudes envers la justice distributive à partir de la perspective de la personne migrante. La majorité des recherches qui se sont penchées sur l'enjeu de la distribution des biens sociaux en lien avec le phénomène migratoire ou la question nationale ont entrepris, soit une démarche comparative transnationale, soit une étude sur les relations entre les populations natives et migrantes ou bien sur les attitudes des différents groupes dans une même nation. À partir d'une perspective sociologique qui dialogue avec la philosophie politique et la psychologie sociale, nous proposons d'examiner le caractère ambivalent des attitudes de la population migrante brésilienne établie au Québec envers la distribution des biens sociaux. Pour parvenir à cette fin, nous avons recours à une démarche empirique. À cet égard, deux programmes d'allocation familiale similaires ont été désignées : le *Bolsa Família* au Brésil et le Soutien aux enfants au Québec.

Nous avançons que ces attitudes peuvent être influencées par la perception de ce que nous définirons comme les structures distributives des sociétés à l'étude et par les récits partagés par la communauté politique. L'analyse sociologique que nous avons proposée indique que la structure distributive des sociétés joue un rôle important sur les attitudes des personnes migrantes envers la distribution des biens sociaux. Il est suggéré que la structure distributive des sociétés peut même influencer les attitudes de façon plus importante que les valeurs distributives portées par les individus eux-mêmes. De surcroît, les récits partagés par la communauté politique semblent être importants pour la distribution des biens sociaux en ce qu'ils ont une incidence sur le niveau de confiance qui à son tour influence la perception de la fiabilité de la procédure distributive des biens sociaux. En dernier ressort, il est proposé que ces récits partagés influencent la façon dont les gens perçoivent le degré de liberté à disposer des biens sociaux dont doivent jouir les membres du groupe. Par conséquent, nous suggérons qu'une visée sociologique sur la notion de liberté permet d'analyser l'orientation économique plus ou moins favorable des individus vis-à-vis de l'interventionnisme ou du laissez-faire.

Mots clés : justice distributive, migration, attitudes, confiance, liberté

ABSTRACT

This research addresses attitudes towards distributive justice from the perspective of immigrants. Most research on the issue of the distribution of social goods in relation to migration or to national issues has adopted either a cross-national comparative approach or a study on the relations between native and migrant populations, or on the attitudes of different groups within the same nation. From a sociological perspective that establishes a continuous dialogue with political philosophy and social psychology, we propose to examine the ambivalent character of attitudes of the Brazilian migrant population established in Quebec towards the distribution of social goods. To do so, we use an empirical approach. In this regard, we have identified two similar family allowance programs: the *Bolsa Família* in Brazil and the *Soutien aux enfants* in Quebec.

We argue that these attitudes can be influenced by perceptions of what we define as the distributive structures of the societies under study and by the narratives shared by the political community. The sociological analysis that we have proposed indicates that society's distributive structure plays an important role on the attitudes towards the distribution of social goods of migrants. It is suggested that the distributive structure of societies can even influence attitudes more importantly than the individuals' distributive values. Moreover, the narratives shared by political communities also appear to be important for the distribution of social goods in that they influence the general level of trust which in turn affects the perception of the reliability of the distributive procedure of social goods. Finally, we argue that shared narratives have an effect on the way people perceive the degree of freedom that group members must enjoy in disposing of social goods. Consequently, a sociological account on the notion of freedom allows us to analyze the individual's economic orientation towards interventionism or *laissez-faire*.

Keywords: distributive justice, migration, attitudes, trust, freedom

INTRODUCTION

Lorsqu'un événement ou un fait quotidien se produit et nous interpelle, il peut susciter l'expression d'une intuition morale par laquelle nous estimons arbitrer correctement en ayant recours à des notions que nous considérons nettement fixées telles que l'impartialité, l'intégrité, l'honnêteté, la légitimité ou la rectitude. À cet ensemble de principes, il n'est pas rare que le mot *justice* vienne s'associer comme un synonyme ou une synthèse pour lequel on reconnaît un caractère fortement stable, rassurant, presque instinctif. Un tel phénomène a déjà été examiné par Taylor (1998/1989), distinguant les réactions morales des réactions instinctives pour en faire le point de départ de sa réflexion sur les fondements de l'identité moderne. Malgré leur caractère apparemment immuable, ces distinctions de fondement moral, jugements ou évaluations, qu'en psychologie sociale on désigne par attitudes et que Taylor appelle des évaluations fortes, sont encadrées dans des significations sociales et des univers de sens contextuels. Décortiquer les processus qui peuvent élucider les liens tissés entre les attitudes et l'univers social requiert alors une analyse depuis une perspective sociologique.

Lorsqu'il s'agit de recherches sur les attitudes des individus à propos de ce qui est considéré juste, un raisonnement presque mécanique mène à une prémisse qui tient compte d'un individu borné par des frontières nettement délimitées, comme si son inscription dans une collectivité était conditionnée par un confinement dans un tout homogène possédant une nature morale de valeurs et mœurs clairement identifiés que John Rawls appelle le « peuple » (Benhabib, 2004). Or, la personne migrante, fondamentalement mobile et ambivalente, est elle-même un contrepoint à cette notion. L'analyse sociologique doit donc clarifier dans quelle mesure ses valeurs en matière de justice sont façonnées par les sociétés d'origine et d'accueil et quel rôle y joue

l'interprétation qu'elle se fait de la justice à l'intérieur de ces sociétés – elles-mêmes à la fois radicalement hétérogènes et partageant des récits et objectifs communs. Cela nous permettra d'investiguer comment les attitudes des personnes migrantes s'adaptent, se transforment ou restent immuables dans le contexte du processus migratoire. Une telle démarche pourrait contribuer au débat sur les principes de justice à partir d'une perspective qui s'intéresse non seulement à la nature contextuelle de la justice dans chaque communauté politique historiquement située, mais aux attitudes envers la justice de cet individu – « l'étranger » - que Simmel (1950) conçoit en tant que forme sociologique représentant le pont entre l'errance et l'établissement et entre la proximité et l'éloignement.

Nous nous intéressons donc à ces évaluations de justice construites dans le cadre du processus migratoire, en nous attardant notamment aux rôles qu'y jouent les relations sociales, pénétrées par les récits partagés et les identités forgées à l'intérieur des environnements socioéconomiques des sociétés d'origine et d'accueil. Pour ce faire, et à l'instar de la démarche d'auteurs comme Sandel (2016/2009) et Taylor (1985), nous allons considérer la personne migrante à partir d'une orientation théorique qui tient compte de la centralité des récits partagés par la communauté politique sur l'exercice de la volonté et, par conséquent, des attitudes.

Dans le cadre de ce mémoire, nous aborderons cet enjeu à partir des attitudes envers la distribution des biens sociaux dans les sociétés d'origine et d'accueil de la population migrante brésilienne au Québec. En vue d'inscrire la signification sociale de la distribution des biens sociaux dans une démarche empirique, nous allons désigner deux politiques distributives similaires vis-à-vis desquelles les attitudes devront prendre position : la politique de Soutien aux enfants au Québec et le *Bolsa Família* au Brésil. Il s'agit donc d'une démarche sociologique sur la notion de justice distributive qui a été peu utilisée pour aborder la question des attitudes et les enjeux distributifs. La majorité de la littérature sur la distribution autour de l'idée de migration ou de

nationalité s'est intéressée aux études comparatives soit entre nations distinctes ou entre groupes dans un même espace national, soit aux relations entre les populations migrantes et nationales.

À partir d'une approche composée par la perspective sociologique de la justice sociale de Miller (1976) et l'approche multi-principe de la justice distributive de Deutsch (1975), trois courants de pensée de la philosophie politique guideront notre effort de compréhension des rapports entre l'univers social et les attitudes envers la distribution : l'égalitarisme, le libéral-égalitarisme et le libertarianisme. Ainsi, l'objectif général de ce mémoire est d'approfondir la connaissance sur les attitudes envers la justice distributive à travers l'expérience sociale migrante. Trois objectifs découlent de cet objectif général. Tout d'abord, notre premier objectif consiste à dresser un portrait de ce que nous définirons comme la structure distributive des sociétés à l'étude. Par la suite, nous allons clarifier le lien entre l'idée de récits partagés et la notion de confiance généralisée, chère au concept de capital social chez Putnam (2000), tout en les arrimant à la notion de structure distributive. Finalement, nous allons contraster les attitudes envers les deux politiques distributives en question, pour en faire ressortir les divergences qui guideront notre réflexion et susciteront la formulation de quelques considérations finales à propos de la justice distributive, les récits partagés et la confiance généralisée.

Nous verrons que la structure distributive des sociétés joue un rôle important sur les attitudes des personnes migrantes envers la distribution des biens sociaux. En effet, nous suggérerons que la structure distributive des sociétés peut influencer les attitudes individuelles de façon plus importante que les valeurs distributives – c'est-à-dire, les jugements normatifs au sujet de la distribution des ressources dans la société – portées par les individus eux-mêmes. Aussi, nous proposerons que les récits partagés par la communauté politique sont importants pour la distribution des biens sociaux sous la perspective de la fiabilité de la procédure distributive. Finalement, nous observerons

dans quelle mesure ces récits partagés influencent un jugement plus ou moins favorable à la liberté qu'ont les membres du groupe de disposer des biens sociaux.

Ce mémoire sera présenté en quatre chapitres. Nous consacrerons le premier chapitre à la définition de l'orientation théorique sur la nature du raisonnement moral humain que sous-tend les attitudes. Il y sera également question d'arrimer ce premier effort de réflexion théorique à la dimension empirique de notre recherche. Le deuxième chapitre nous offrira l'occasion d'arrimer et d'examiner plus en détail les concepts que nous avons esquissés dans le premier chapitre. Le troisième chapitre sera destiné à la dimension méthodologique de notre recherche. Dans le quatrième et dernier chapitre, nous nous pencherons sur la présentation des résultats. L'analyse et la discussion théorique sur les attitudes envers la distribution dans le contexte migratoire se fera parallèlement à la présentation de résultats.

CHAPITRE I

LA PROBLÉMATIQUE ET LA CONSTRUCTION DU SUJET DE RECHERCHE

Ce chapitre a deux objectifs principaux : la construction et la problématisation de notre sujet de recherche et la délimitation et l'arrimage des volets théorique et empirique de notre démarche. En premier lieu, nous abordons l'orientation théorique que nous adoptons. Ensuite, nous présentons le volet empirique de notre recherche et établissons les approches de la justice distributive qui guideront notre réflexion. Finalement, nous nous penchons sur le cas spécifique de la population migrante brésilienne.

1.1 La personne migrante comme être de récit et les attitudes envers la distribution

Dans le cadre de cette recherche, nous nous penchons sur une notion spécifique de justice, celle de justice distributive, soit, la justice concernant les modèles de distribution des richesses et des récompenses, des charges et des honneurs. Ce ne sont pas les théories normatives de la justice en soi qui nous intéressent, mais plutôt l'ensemble des considérations morales en termes de la distribution des biens sociaux mobilisées par les individus. La problématique sera développée autour de « ce que les gens croient être une allocation juste de ressources précieuses comme le revenu et les indicateurs de prestige, et non pas [autour de] sanctions et punitions (...) (Miller, 1992,

p. 558 - traduction libre). Il ne s'agit pas, par exemple, de savoir s'il y a un critère ou un principe quelconque permettant d'établir un sens objectivement et moralement « juste » ou « vrai » (Weber, 1971) de la distribution des niveaux de vie dans une société donnée. Ainsi, comme Walzer (1997/1983), nous n'aspérons pas à dévoiler la signification sociale d'une conception particulière des biens sociaux et d'une répartition qui soit simplement bonne. Il s'agit plutôt d'un projet voué à décrire et à comprendre la logique sociale existante entre, d'une part, les représentations de l'environnement social et, d'autre part, la pluralité des attitudes envers la justice distributive, soit, envers les formes de la distribution des avantages et des charges dans les sociétés. Il s'agit donc de savoir comment l'expérience sociale se lie à l'univers de sens des individus en ce qui concerne l'évaluation morale du juste.

La recherche empirique en sciences sociales sur les attitudes et les valeurs distributives a maintes fois portée sur les individus et les groupes au niveau national ou transnational, soit, sur ce qui est considéré comme une allocation juste des ressources dans les sociétés d'origine et de résidence. Par exemple, nombreuses sont les études qui ont eu recours à la démarche comparative cherchant à identifier les niveaux de tolérance à l'inégalité de revenus et à comprendre la légitimation de la stratification sociale à l'intérieur des nations (Im, 2014b; Smith, 2010). Aussi, il existe une vaste littérature concernant les clivages interculturels entre nations concernant les attitudes et les systèmes de valeur des peuples, comme c'est le cas des importants travaux d'Inglehart et Baker (2000) et d'Inglehart et Carballo (1997). La corrélation entre les valeurs, les attitudes et le support aux politiques d'État-providence nationales a également été abordée dans le cadre de plusieurs recherches empiriques autant au niveau socio-psychologique et socioéconomique des sociétés nationales qu'au niveau comparatif entre sociétés nationales distinctes (Guy, 2016; Lewin-Epstein *et al.*, 2003; Reeskens et van Oorschot, 2013).

Un deuxième ensemble de recherches concernant les attitudes et l'immigration porte sur des thématiques variées à propos des attitudes des sociétés nationales envers les cohortes migrantes. Nous pouvons par exemple citer les travaux portant sur les perceptions régionales de l'apport de l'immigration à la culture québécoise (Bilodeau et Turgeon, 2014; Bilodeau *et al.*, 2012), le rôle que jouent les perceptions des coûts et des avantages économiques sur les attitudes envers l'immigration (Esses *et al.*, 2012) et la perception de la compétition pour les ressources comme déterminant des attitudes négatives envers l'immigration (Esses *et al.*, 1998).

Nous nous intéressons aux attitudes envers la distribution depuis une perspective qui tient compte des individus inscrits dans des contextes sociaux au-delà de leurs frontières nationales d'origine. Le fait migratoire, qui soumet l'expérience sociale des individus à l'influence d'une pluralité d'univers normatifs et de préférences culturelles, semble produire une voie de recherche encore assez peu empruntée pour l'étude de ces attitudes. La particularité d'une telle approche est qu'elle nous permet d'accéder à l'ambivalence, à l'inconsistance ou à l'aspect conflictuel des attitudes et des valeurs au niveau infra-individuel : l'échelle d'analyse se situe entre les sens que l'individu attribue au partage des biens sociaux à deux moments distincts dans le temps et dans l'espace social, soit, dans ses sociétés d'origine et d'accueil. Cette manière de saisir l'objet a le mérite de déplacer le focus de la démarche vers les différences et similitudes et la variation des raisonnements d'un même individu et non pas entre individus dans un même espace social. Cette méthode contraste également avec les démarches comparatives ayant comme unité de base les classes ou les groupes ethniques bornés par des frontières nationales ou encore les nations dans leur ensemble. Néanmoins, il convient de manifester notre intention d'éviter, dans la délimitation de notre sujet de recherche, une perspective sur la justice distributive à la fois excessivement psychologique, centrée sur l'aspect motivationnel des individus, et atomiste, comme celle découlant du discours normatif préconisée par Locke. Celle-ci a eu une grande influence sur les théories politiques ultérieures ancrées sur la primauté des droits et sur

l'autosuffisance de l'être humain. Elle présuppose une vision sur la nature et la condition humaine opposée à l'idée aristotélicienne de l'être humain subordonné ou dépendant de la polis (Taylor, 1985). Selon Sandel (2016/2009), la notion lockéenne du moi comme être de choix libre et indépendant a été approfondie par Kant, qui rejette la philosophie utilitariste et son affirmation de l'individu en tant qu'un ensemble de désirs et de préférences. Kant défend l'idée selon laquelle l'agent moral doit être indépendant des buts et des attachements qui le particularisent :

Quand notre volonté se porte sur la loi morale (Kant) ou que nous choisissons les principes de justice (Rawls), nous ne nous référons pas aux rôles et aux identités qui nous situent dans le monde et font de nous les personnes particulières que nous sommes. (Sandel, 2016/2009, p. 316)

L'analyse que nous déployons ici vise l'interaction entre les attitudes, les valeurs et les environnements sociaux spécifiques dans lesquels sont inscrites les personnes migrantes. Pour ce faire, nous adoptons une orientation théorique de la nature humaine opposée à la doctrine atomiste et qui met de l'avant l'aspect intrinsèquement social de l'être humain et du développement de son identité particulière dans un contexte de règles, de traditions, d'institutions et de récits partagés. La société est donc une condition *sine qua non* pour le développement des capacités humaines. Ces théories à l'accent aristotélicien sur la nature sociale de l'être humain soutiennent que le fait de vivre en société

(...) est une condition nécessaire au développement de la rationalité (...), pour devenir agent moral au plein sens du terme ou pour devenir un être complètement responsable et autonome. Ce que ces théories ont en commun c'est une perspective selon laquelle les capacités humaines qui nous particularisent ne pourraient pas se développer en dehors de la société, ou, dans certains cas, en dehors de certains types de société. (Taylor, 1985, p. 191 - traduction libre)

Réaffirmer l'ancrage social de l'individu revêt une centralité pour notre propos dans la mesure où l'on considère que l'environnement social est une condition élémentaire

pour la genèse du raisonnement moral et, par conséquent, des attitudes de l'être-humain vis-à-vis du partage des avantages et des charges. Les conceptions morales de la distribution sont donc enchevêtrées aux identités particulières, aux rôles et statuts sociaux, justement les aspects de la vie sociale dont certaines théories de la justice comme celle de Rawls cherchent à s'acquitter lors de la construction d'une théorie normative de la justice basée sur un contrat hypothétique et idéal. Ce débat exige le recours à une notion en arrière-plan, celle de la nature de la liberté humaine. L'idée de la condition sociale de la liberté a été ainsi synthétisée par Taylor, réaffirmant sa réticence vis-à-vis de l'atomisme, qui vient en soutien également aux théories libertariennes qui prônent la liberté totale des échanges au détriment d'une quelconque distribution coercitive, comme celle de Nozick :

Le point crucial ici est le suivant : étant donné que l'individu libre ne peut préserver son identité à l'intérieur d'une société/culture d'un certain type, il doit nécessairement être concerné par la forme de cette société/culture dans son ensemble (...) Il est important pour lui que certaines activités et institutions fleurissent dans la société. Il est même important pour cet individu ce que signifie le sens moral de la société dans son ensemble – aussi bouleversant cela puisse paraître aux libertariens de soulever cette question – puisque la liberté et la diversité individuelle ne peuvent fleurir qu'à l'intérieur d'une société où il y a une reconnaissance généralisée de leur valeur (Taylor, 1985, p. 207 - traduction libre)

Les critiques adressées à l'individu libéral et à son détachement de liens moraux socialement et historiquement situés, notamment celui préconisé par Rawls, ont été nombreuses et en faire une démonstration exhaustive est au-delà de la portée de notre problématique. Nous voulons tout de même nous attarder sur une de ces critiques en vue d'en faire ressortir l'aspect qui nous semble le plus pertinent pour le resserrement de notre sujet. À cet effet, Sandel déploie une des critiques qui a le plus réverbéré au sein de la philosophie politique contemporaine et qui affirme l'impossibilité d'un raisonnement en matière de justice à travers l'abstraction des buts et des attachements individuels. Ce courant est devenu célèbre sous le nom de communautarisme.

L'explication, par Sandel, de la signification de cette étiquette expose plusieurs points centraux de son argument et lance des mises en garde importantes autant sur la conception libérale de la liberté que sur le danger d'une théorie ancrée sur la nature sociale de l'individu :

Cette étiquette embarrassait la plupart des personnes qu'elle visait; en effet, elle semblait suggérer une perspective relativiste consistant à affirmer que la justice n'est jamais que ce qu'une communauté définit en tant que telle. Cette inquiétude soulève toutefois un point important : l'attachement communautaire peut être oppressif. La liberté libérale s'est déployée comme un antidote aux théories politiques qui assignent les personnes à des destins fixés par l'appartenance à une caste ou à une classe, à une situation ou à un rang, à une coutume, à une tradition ou à un statut hérité. Comment peut-on par conséquent reconnaître le poids moral de la communauté tout en accordant à la liberté humaine sa pleine portée ? Si la conception volontariste de la personne est trop limitée – si toutes nos obligations n'ont pas pour source notre volonté –, comment pouvons-nous alors nous concevoir nous-mêmes étant situés et cependant libres ? (Sandel, 2016/2009, p. 325)

La réponse apportée par Sandel à cette impasse mène à une réflexion sur la nature des responsabilités morales qui a le mérite de saisir la pertinence de penser cet individu historiquement et socialement situé pour le développement d'une théorie de la justice qui se détache des conceptions volontaristes et téléologiques de l'être humain. Ce qui nous sera particulièrement cher dans l'argument découlant du raisonnement de Sandel c'est une conception des agents moraux en tant qu'êtres de récits, soit, une conception qui ancre les décisions et les volontés des individus sur l'interprétation que ceux-ci se font de leurs réalités :

La délibération morale relève d'une question d'interprétation de ma vie plutôt que de l'exercice de ma volonté. Elle implique une dimension de choix, mais celle-ci prend sa source dans l'interprétation que je fais de ma vie; ce n'est pas un acte souverain de la volonté (Sandel, 2016/2009, p. 326)

Ayant situé la perspective que nous adoptons sur la nature de l'être-humain, nous tenterons par la suite de situer notre sujet vis-à-vis du lien qu'entretiennent ces récits

partagés et les valeurs et les implications qu'une telle interaction peut avoir sur les attitudes envers la distribution des biens sociaux.

À cet effet, l'approche sociologique de Miller selon laquelle il est nécessaire de rendre compte de la relation entre les différences d'attitude¹ envers la justice distributive et les différences de contexte social permet d'éclairer le lien existant entre les attitudes distributives des individus et leurs environnements sociaux respectifs :

(...) l'expérience sociale immédiate d'une personne revêt sa vision générale de la société et ainsi, par exemple, quelqu'un qui expérimente un niveau élevé de solidarité dans ses relations quotidiennes peut être enclin à concevoir la société en termes de solidarité et, par conséquent, à utiliser le critère le plus adéquat (dans ce cas, le critère de besoin) lors d'un jugement de justice sociale². (Miller, 1992, p. 585 - traduction libre)

Lorsque Miller évoque les contextes sociaux, il pense notamment aux classes et aux nations. Il s'intéresse aux différences de classe pouvant affecter, par exemple, les perceptions de la proportion dans laquelle les individus ont des opportunités égales de se procurer des emplois mieux rémunérés : le fait d'appartenir à une couche sociale plus ou moins favorisée pourrait indiquer une tendance à l'attribution d'explications structurelles ou individuelles au succès et à l'échec des individus. En ce qui a trait aux études transnationales, il est question d'examiner, d'un côté, les patrons des réponses correspondant à une différence entre cultures politiques de tendance plus ou moins individualistes ou solidaristes et, de l'autre côté, la proportion dans laquelle les

¹ Miller (1992) parle plutôt de croyances (*beliefs*), mais le terme ici est interchangeable avec la notion d'attitude.

² L'objet par excellence de la justice est, pour Miller (1976), la manière dont les avantages et charges sont distribuées parmi les êtres humains. Il s'agit donc d'un terme synonyme de celui de justice distributive, l'idée phare de notre recherche.

jugements de justice reflètent les modèles de distribution des sociétés. Si les attitudes envers les distributions sont liées à la vision générale de la société, ou autrement dit, aux manières de l'appréhender, dans quelle mesure ces attitudes se modifient, s'adaptent ou demeurent immuables lorsqu'elles sont conviées à élaborer un raisonnement moral sur deux sociétés distinctes en termes de l'organisation de la distribution des biens sociaux ? En outre, comment les différentes formes d'organisation sociale de la réciprocité, de la distribution des positions sociales et des régimes de prestation sociétale³ s'articulent-elles avec les valeurs et les attitudes portées par les individus historiquement et socialement situés dans des environnements sociaux pénétrés par des récits partagés ? Voilà ce qui constitue l'intérêt de cette recherche et ce qui orientera notre réflexion tout au long de ce travail.

Ici, il est impératif de faire une mise au point en vue de soulever un deuxième aspect important concernant la définition de notre sujet de recherche. Malgré la centralité que nous attribuons, comme Sandel (2016/2009) citant McIntyre, à « l'enchâssement de la vie de l'individu dans les communautés dont il tire son identité », nous n'accordons pas d'attributs essentiels au caractère politique de ces sociétés. Contrairement à l'idée rawlsienne de peuple en tant qu'entité homogène où l'on observerait une profonde unité politique, nous sommes convaincus de l'imprécision sociologique que représente l'idée selon laquelle la population d'un État national partagerait une même culture politique où il n'existerait pas de conflits autour d'enjeux fondamentaux de justice ou de l'idée de bien, niant ainsi les conflits intraétatiques inhérents à toute collectivité politique (Benhabib, 2004). D'une telle perspective critique découle l'idée selon laquelle il n'est pas raisonnable de procéder en termes de valeurs politiques fondamentales d'une

³ Le terme « prestation sociétale » est une traduction libre du terme « *communal provision* » de Walzer (1997/1983) que nous avons préféré au terme « assistance communautaire » (p. 103) utilisé dans la traduction originale.

société donnée lorsqu'on entame une démarche comparative entre deux sociétés. Il est important de souligner cet aspect car, si une telle homogénéité au niveau infranational constitue une fausse prémisse, ne serait-il également inexact de considérer des cohortes migrantes comme des ensembles étroitement soudés par des valeurs politiques, attitudes, réseaux de solidarité et cultures communautaires partagées ? À cet égard, Wimmer (2009) fournit des pistes éclairantes pour l'étude des populations migrantes, considérées comme des unités d'analyse axiomatiques ou *self-evident* dans le cadre de plusieurs recherches en immigration, comme c'est le cas des paradigmes assimilationniste, multiculturaliste et des études ethniques (*ethnic studies*), prévalents dans le domaine :

Dans de nombreux cas, les membres des catégories ethniques peuvent ne pas partager la même culture, ne pas former une 'communauté' qui se tient ensemble par des réseaux sociaux étroitement tissés et peuvent être en désaccord sur la pertinence des différentes catégories ethniques et ainsi ne pas entretenir une identité commune. (Wimmer, 2009, p. 245 - traduction libre)

Si l'on pousse davantage ce raisonnement, il nous serait pertinent de demander dans quelle mesure la vaste gamme de compétences morales que mobilise l'individu lors de l'évaluation d'un objet de préoccupation morale peut être associée aux frontières d'un territoire donné, d'un groupe ethnique ou socioéconomique spécifique, en vue de fournir une interprétation minimalement significative de la réalité sociale. Au demeurant, les attributs de certains groupes ne seraient-ils pas tout simplement dépendants d'un découpage arbitraire réalisé depuis l'extérieur par l'observateur ?

Inglehart et Baker (2000) ont noté ce danger et ont posé la question sur la validité des zones culturelles basées sur les valeurs vis-à-vis des multiples possibilités de délinéer les frontières dépendamment des facteurs mobilisés. Ainsi, l'héritage culturel catholique, protestant ou communiste ainsi que le développement économique ou la structure professionnelle pourraient être des dimensions explicatives du regroupement de sociétés dans des zones culturelles plus ou moins traditionnelles ou laïques-

rationnelles, selon leur célèbre dichotomie de valeurs. Les auteurs ont fini par réaffirmer la centralité de la nation en tant qu'unité clé d'expérience partagée. La distinction interculturelle entre plusieurs systèmes de valeurs serait donc dépendante de la trajectoire de chaque société (*path-dependent*) et la culture nationale serait transmise à travers les institutions éducationnelles et les médias de masse.

Ce pluralisme interindividuel des valeurs et des normes morales et, par conséquent, des attitudes distributives, est certes inscrit à l'intérieur d'organisations sociales spécifiques au sein desquelles les répartitions prennent place, comme l'affirme Walzer (1997/1983). Ce pluralisme comprend ainsi l'appartenance à une communauté politique partageant un certain nombre de valeurs communes (Tine, 2008). Mais dans quelle mesure l'univers de normes perçues comme partagées par les membres d'une communauté politique donnée donnent un sens aux valeurs et aux intuitions morales ou attitudes exprimées par ces individus si, comme le souligne Walzer, « ces conceptions communes ne sont pas des données et n'opèrent pas automatiquement » ? Par « donner un sens », nous adoptons la proposition de Taylor selon laquelle une telle formulation signifie

(...) définir ce qui rend ces réactions appropriées : identifier ce qui fait quelque chose un objet qui en soit digne et, corrélativement, mieux définir la nature de la réaction [morale]⁴, aussi bien qu'expliquer ce que tout cela implique quant à nous-mêmes et à notre situation dans le monde. Ce qui est défini ici, c'est le contexte que nous présupposons – et sur lequel nous fondons toute prétention à la rectitude morale – et que nous sommes obligés en partie d'expliquer quand nous avons à soutenir la justesse de nos réactions. (Taylor, 1998/1989, p. 22)

⁴ Taylor utilise les termes « réactions morales » et « intuitions morales » de manière interchangeable. Il affirme également que ces intuitions morales impliquent des évaluations fortes, ou autrement dit, des attitudes, selon le vocabulaire que nous adoptons plus fréquemment dans le cadre de cette recherche

De plus, qu'advient-il de ces attitudes et valeurs lorsqu'elles sont confrontées à d'autres environnements normatifs de distribution, au-delà des frontières politiques d'origine de l'individu, comme c'est le cas du contexte social ambivalent découlant du fait migratoire ?

Ce qui est donc de notre ressort dans un premier moment, consiste tout simplement à affirmer le pluralisme interne aux communautés politiques et aux groupes migrants en ce qui concerne les valeurs qui sous-tendent les attitudes et les conceptions du juste et de la société bonne, tout en accordant aux formes existantes du partage des biens sociaux, à l'environnement social et aux récits partagés un rôle central dans le développement des capacités morales des individus à évaluer le partage des biens sociaux. C'est dans ce contexte que nous nous intéressons aux attitudes de la population migrante face à l'idée de justice distributive. Nous allons nous pencher plus particulièrement sur la notion de prestation sociétale. Pour les raisons qui suivent, nous nous intéressons à la migration brésilienne au Québec. Nous procédons ainsi à la présentation de la dimension empirique de notre réflexion.

1.2 Les mécanismes distributifs nationaux : le Soutien aux enfants et le *Bolsa Família*

L'avènement de politiques providentialistes au tournant du millénaire dans les pays du Sud global (Merrien, 2013) ramène au premier plan la notion de justice distributive en termes de prestation sociétale, jusqu'alors un enjeu de portée limitée dans l'espace public. Plusieurs programmes de soutien au revenu, implantées et élargis en Asie, en Afrique et en Amérique latine attestent de ce phénomène. Nous adoptons désormais la définition suivante de programmes de soutien au revenu :

Income support programs are usually comprised of social assistance and its related health benefits, disability support, affordable housing, workplace safety, benefits for seniors, public sector pensions, and tax credits or benefits for families with children. (Berg *et al.*, 2017)

En Chine, le programme de revenu minimum créé en 1999 est passé de 2,4 millions d'usagers à plus de 22 millions en 2002; en Inde, le programme de garantie d'emploi a atteint 48 millions de foyers en 2008 et en Afrique du Sud la subvention de soutien à l'enfant introduite en 1998, a atteint plus de 8 millions de bénéficiaires en 2009 (Barrientos, 2011). En Amérique latine, le programme mexicain *Programa de Educación, Salud e Alimentación* (PROGRESA) ayant vu le jour en 1997, a plus tard été renommé *Oportunidades* en 2001. Par la suite, d'autres pays du continent ont adopté d'autres politiques similaires, comme le Honduras, la Colombie, le Nicaragua, la Costa Rica, entre autres (Stampini et Tornarolli, 2012).

Au Brésil, malgré l'existence de programmes du genre depuis 1995, comme le *Bolsa Escola* et le *Programa de Garantia de Renda Mínima*, un amalgame de politiques distributives a donné naissance au programme d'allocation familiale *Bolsa Família* en 2003. Il s'agit d'une politique ciblée de transferts conditionnés à l'engagement de la famille envers les soins de santé et l'éducation des enfants⁵ (Campello et Néri, 2013) ayant atteint environ 13 millions de foyers (Barrientos, 2013) et représentant aujourd'hui un enjeu sociopolitique central pour l'ensemble de la société. L'un des membres du BRICS, le pays fut récemment démocratisé⁶ et présente une société radicalement hétérogène aux niveaux culturel et racial. Le Brésil demeure marqué par des niveaux élevés d'inégalité économique et concentration des revenus malgré la récente amélioration des indicateurs sociaux dans un contexte où l'inégalité en Amérique latine est en recrudescence (CEPAL, 2016). Le *Bolsa Família* s'insère dans

⁵ Les conditionnalités associées au *Bolsa Família* comprennent le suivi de grossesse et nutritionnel ainsi que la garantie de fréquentation scolaire Tereza Campello et Marcelo Côrtes Néri, «Programa Bolsa Família: uma década de inclusão e cidadania », éd. Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada (IPEA) (Brasília : Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada (IPEA), 2013)

⁶ La Constitution fédérale fut promulguée en 1988 après 21 ans de gouvernements militaires (1964-1985)

un contexte de diminution des inégalités de revenu entre 2001 et 2007. Pendant cette période, la moitié de cette diminution peut être attribuée à l'augmentation du revenu non-salarié, issu des programmes de soutien au revenu comme c'est le cas du *Bolsa Família* lui-même (Pereira, 2015).

Au Québec, les programmes de soutien au revenu datent des années 1960, au cours desquelles une série de ruptures politiques et sociales en faveur d'une plus importante présence de l'État, connue comme Révolution tranquille, a eu lieu. Ce n'est cependant qu'à partir de 1981 qu'une politique ciblant les familles au Québec voit effectivement le jour. Depuis 2005, l'un des instruments les plus importants de cette politique est la mesure d'allocation familiale de Soutien aux enfants (Bitadeau, 2008). Cet instrument est un crédit d'impôt remboursable et consiste en une aide à toutes les familles admissibles ayant un enfant de moins de 18 ans à charge résidant avec elles (Brouillette, 2015). Par ailleurs, la politique familiale québécoise est aujourd'hui considérée une exception à l'intérieur du Canada en ce qu'elle s'éloigne de la caractérisation libérale et orientée vers le marché traditionnellement attribuée à l'État-Providence canadien (Berg *et al.*, 2017). L'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta, les trois provinces comparées au Québec dans l'étude de Berg *et al.*, correspondraient toujours au régime libéral d'État-Providence tel qu'il a été décrit par Esping-Andersen (1999). À l'opposé de ce courant, la portée des politiques et des programmes québécois à partir des années 1990 et notamment à partir des années 2000, connu comme virage socio-démocratique, aurait situé l'approche québécoise d'investissement social dans une position comparable à celle des États-providence socio-démocratiques du nord de l'Europe. Malgré l'existence de différences substantielles, notamment en ce qui concerne la portée des deux programmes, le *Bolsa Família* et le Soutien aux enfants partagent des caractéristiques en termes d'exécution et d'objectifs, constituant des instruments centraux pour les politiques familiales nationales respectives.

La population migrante brésilienne au Québec, jusqu'alors ayant un rapport récent et parfois conflictuel⁷ vis-à-vis de la notion de justice distributive à travers les politiques publiques de soutien au revenu, s'insère dans une société où l'étendue des initiatives publiques de cette nature est large et plus universelle. De ce fait, nous pourrions estimer que les significations sociales attribuées à la distribution des biens sociaux à l'intérieur de la société d'accueil, notamment en termes de prestation sociétale publique, diffèrent de celles de la société d'origine de la personne migrante. Aussi, on peut supposer que la condition migrante rend l'individu plus éveillé – et souvent plus dépendant – des mesures d'assistance qu'offre l'État, ce qui peut influencer son attitude à leur égard. Autrement dit, dans la transition entre la société de départ et la société d'accueil, on observe parfois également le passage de l'individu d'une situation de non-bénéficiaire à celle de bénéficiaire des politiques publiques de distribution. Comment se situe la personne migrante par rapport à ces significations sociales de la distribution des biens sociaux ? Pour essayer de répondre à cette question, il convient maintenant d'établir un lien plus clair entre les notions de prestation sociétale et de justice distributive.

1.3 La prestation sociétale et la justice distributive

Bien que les théories normatives de la justice ne constituent pas l'intérêt central de ce travail, les analyses théoriques de la justice demeurent des références incontournables en ce qui concerne le débat sur la signification sociale du sens de justice que les individus attribuent à la distribution des biens sociaux. Selon Van Parijs (1991), la

⁷ La promulgation et l'application des politiques d'allocation familiale conditionnées ont été reçues avec méfiance par la société et les médias. Les principales critiques soulèvent des objectifs électoraux et attribuent un caractère paternaliste à ces politiques. D'autres critiques communes portent sur les fraudes des usagers de la politique et le stimule à la paresse ou à la natalité parmi ceux-ci. Henrique Carlos de Oliveira de Castro et al., «Percepções sobre o Programa Bolsa Família na sociedade brasileira», *Opinião Pública* 15(2009).

question de savoir sur quel principe devrait se baser une théorie normative de la justice a été centrale pour toute la pensée qui a été développée autour de l'idée de justice distributive depuis le 18^e siècle et de l'effort pour répondre aux questions centrales de la philosophie politique : que devons-nous faire de notre société ? Quel est le critère qui doit régir les décisions collectives ? Quelle est la nature de la société juste ? Bien que la tâche de répondre à ces questions dépasse largement la portée de ce travail, l'effort analytique déployé par les divers auteurs dans le but d'y répondre et, par conséquent, la recherche du critère de justice le plus adéquat est fondamental en ce qu'elle permet d'entamer le débat théorique qui sera l'assise de notre recherche.

La perspective que nous adoptons pour aborder l'enjeu de la justice distributive s'inscrit dans le contexte d'une controverse sur l'adoption de critères de justice et le type de bien qu'est la justice distributive et qui a dominé le débat sur la justice distributive depuis la publication de *Théorie de la Justice*, de John Rawls, en 1971. À ce propos, Taylor (1985) argumente pour l'abandon de la recherche d'un seul ensemble de principes de justice distributive au profit d'une perspective pluraliste et contextuelle de la justice distributive telle qu'elle a été avancée par Walzer. Cette notion défend une limitation de l'étendue des critères distributifs au domaine de la communauté politique elle-même à l'intérieur de laquelle un groupe de gens s'engage à diviser et à échanger des biens et du pouvoir selon la nature des biens que ces sociétés ont en commun. À cet égard, les sociétés modernes devraient être analysées à partir de perspectives et principes de justice distributive multiples et mutuellement irréductibles :

(...) le jugement sur ce qui est juste dans une société donnée implique l'association de principes mutuellement irréductibles dans une pondération appropriée à chaque société elle-même, en tenant compte de son histoire, économie et niveau d'intégration. Il est difficile de définir des preuves irréfutables de ce type de jugements. (Taylor, 1985, pp. 312-313 - traduction libre)

La critique amorcée par Walzer, dont Taylor est partisan, réagit directement à la conception contractuelle de la justice et à un sens de justice basé sur les deux principes, ordonnés de manière lexicographique, que déploie la théorie rawlsienne :

Dans un monde caractérisé par des cultures particulières, des conceptions rivales du bien, des ressources rares, des besoins mal définis et sans cesse accrus, il n'y aura pas une seule formule, universellement applicable. Il n'y aura pas un seul chemin, universellement approuvé, qui nous conduira d'une notion, par exemple, de « parts égales » à une liste exhaustive des biens auxquels cette notion s'applique. Des parts égales de quoi ? (Walzer, 1997/1983, p. 123)

Une telle conception relative de la justice nous est chère puisqu'elle nous offre une possibilité d'explorer la question de la prestation sociétale depuis une perspective comparative socialement et culturellement située. Si toute communauté politique est un « État-providence » car elle cherche à pourvoir aux besoins de ses membres selon le sens partagé de ce que nous nous devons mutuellement, il reste à savoir de quel type de sécurité et de bien-être il s'agit et comment ceux-ci seront partagés, distribués ou rétribués : telles sont la réflexion et les questions que se pose Walzer sur la prestation sociétale. Il veut attirer notre attention à deux significations qu'il estime centrales à l'étendue de l'assistance, à savoir, la reconnaissance du besoin et la reconnaissance de l'appartenance à la communauté. Les principes de justice distributive dans le domaine de la prestation sociétale découlant de ces significations et qui sont défendus par Walzer s'avèrent appropriés pour entamer la définition d'une perspective adaptée à la discussion que nous souhaitons mener. À cet égard, Walzer soutient

(...) que toute communauté politique doit se préoccuper des besoins de ses membres d'après la compréhension collective qu'ils ont de ces besoins; que les biens distribués le soient à proportion des besoins; et que la distribution doit reconnaître et promouvoir l'égalité sous-jacente des membres entre eux. (Walzer, 1997/1983, p. 128)

Ces trois principes peuvent être synthétisés de la manière suivante : « à chacun selon ses aptitudes (ou ses ressources); à chacun selon ses besoins socialement reconnus »

(Walzer, 1997/1983, p. 138). La conception walzerienne des principes de justice distributive dans le contexte de la prestation sociétale nous permet d'aborder une conception de la justice distributive issue du domaine de la psychologie sociale qui sera centrale pour notre démarche. Tout d'abord, il est nécessaire de comprendre le contexte dans lequel cette théorie a émergé et aux prémisses auxquelles elle réagissait. Les débats sur la justice distributive étaient centrés autour de la théorie de l'équité, laquelle présentait une perspective univoque en prônant une proportionnalité entre le résultat individuel en termes de coûts et de récompenses, ce qui excluait la notion de besoin préconisée par Walzer : la contribution individuelle relative déterminerait la part de chaque individu dans les bénéfices ou résultats. Ce propos peut être résumé par la maxime « à chacun selon sa contribution ». En réponse à cette théorie, inspirée de la théorie des échanges et qui a préparé le terrain pour les recherches sur la justice distributive (Im, 2014a), le travail fondamental de Deutsch (1975) présente une notion de justice distributive qui tient compte de la multiplicité de principes engagés dans un système de relations coopératives. Ainsi, Deutsch affirme que trois principes peuvent être utilisés comme base pour la distribution des biens : l'égalité, le mérite ou l'équité et le besoin. Les idées proposées par Deutsch sont ancrées dans une démarche qui utilise comme prémisses l'existence de conditions minimales de dignité, bien-être humain et d'ordre social essentielles à la coopération sociale en dépit des circonstances socio-historiques. Une telle manière de concevoir la justice escamote bien évidemment la riche diversité contextuelle de l'univers moral, mais a le mérite de définir des principes de justice distributive assez bien circonscrits et salutaires pour une démarche empirique.

Nous nous éloignons ainsi de la démarche philosophique car nous ne cherchons pas à développer une argumentation théorique qui vise à prescrire à l'agent moral (la personne migrante) un point de vue impartial sur chaque membre de la collectivité, les contraignant à adopter une perspective qui les empêche de connaître à l'avance ou de promouvoir leur bien individuel, comme les démarches de la théorie libérale de Rawls

et Hare (Kymlicka, 2003/1990). Notre démarche consistera donc à inscrire dans un débat sociologique de langages contextuels changeants et d'environnements sociaux partagés les trois principes de justice distributive avancés par Deutsch. Nous comptons ainsi amener une approche de la psychologie sociale vers un contexte plus ample et ancré davantage dans la société dans son ensemble. Pour être en mesure de réaliser une telle transition, la perspective sociologique de la justice sociale qu'adopte Miller (1976) présente une conception relativiste qui permet d'aborder l'enjeu de la justice tout en se détachant du penchant prescriptif des approches de la philosophie politique et des approches de portée limitée de la psychologie sociale. Citons de manière exhaustive l'argument de Miller :

L'hypothèse fondamentale ici est que le sens de justice de l'être-humain est fortement affecté par la nature des relations partagées avec d'autres êtres-humains. La structure sociale d'une société en particulier engendre un certain type de relation interpersonnelle, laquelle à son tour donne naissance à une manière spécifique d'évaluer et de valoriser d'autres êtres-humains, et de juger comment les avantages et les charges doivent être distribués. Mon objectif est de démontrer qu'il y a une connexion intelligible entre la nature de la relation qu'entretient un être humain avec un autre être-humain et ses conceptions de justice. L'argument, autrement dit, prend la forme suivante : étant donné que les relations de quiconque avec autrui sont principalement d'un tel type, il est rationnel ou approprié pour lui d'adopter la conception de la justice suivante.... Un tel argument évoque des notions communes de rationalité et pertinence; l'existence de telles notions est une supposition qui ne peut être justifié ici. (Miller, 1976, p. 255 - traduction libre)

À partir de cette méthodologie générale de Miller, l'enjeu de la prestation sociétale peut être bonifié par une analyse qui mise sur les trois principes centraux de Deutsch pour une notion de la justice distributive basée sur ces relations partagées à l'intérieur de la communauté politique. L'étude de Miller sur la variation des conceptions humaines de la justice est basée sur la nature des relations sociales à partir d'une typologie mettant de l'avant la structure sociale de trois types de sociétés : les sociétés primitives, les sociétés hiérarchiques et les sociétés de marché. Pour la notion de « structure sociale »

de Miller, nous adoptons une typologie plutôt basée sur l'idée de « structure distributive », à partir du modèle multi-principe de Deutsch dont il a été question ci-dessus. Aussi, nous nous référerons particulièrement à la perception individuelle de cette structure distributive, plutôt qu'à la structure distributive réelle dans les deux sociétés à l'étude. Cette approche nous semble plus appropriée pour l'étude des attitudes envers la distribution des biens sociaux car nous suggérons que l'image que nous nous faisons de la distribution des biens sociaux – comparativement à la distribution réelle – est censée influencer de manière plus importante nos attitudes envers la distribution. La structure distributive des communautés politiques constitue ainsi une dimension fondamentale pour notre recherche par le fait que les relations interpersonnelles qui influencent les attitudes découlent de la perception de cette structure distributive. Par ailleurs, différemment de Miller et en accord avec la perspective que nous avons avancé dans la section précédente, nous comptons analyser le lien entre les conceptions de justice et la nature des relations interpersonnelles à partir de la notion de récits partagés, soit les récits identitaires qui nous attachent aux communautés politiques dont nous faisons partie et qui constituent également le cadre de référence de nos choix et décisions. Cela nous mène à un autre aspect à préciser à l'égard de notre sujet. Il convient de circonscrire ce que nous entendons par environnement social et par récits partagés dans le cadre de la justice distributive et de la prestation sociétale.

Avant de procéder à la prochaine étape de notre réflexion, il est pertinent de situer notre démarche par rapport au débat sociologique proprement dit. Au cours de notre recherche, le débat sur les conceptions de la justice – et notamment sur les conceptions de la justice distributive – s'est avéré le domaine par excellence de la philosophie politique. Pour cette raison, l'inclusion de la littérature sociologique sur le thème à notre débat théorique a constitué un obstacle que nous avons essayé de contourner. Nous nous sommes efforcés d'offrir une perspective sociologique à notre recherche en nous servant du débat théorique en philosophie politique pour mener une démarche

empirique plutôt que spéculative ou prescriptive, propres au domaine philosophique. L'adaptation de la perspective sociologique de Miller, plutôt un philosophe social, et de Deutsch, issu de la psychologie sociale, fait preuve de cet effort en ce qu'elle nous permet d'aborder la dimension empirique qui nous intéresse (la perception de la distribution économique des biens) et de discuter des rapports qu'entretient l'univers social avec les conceptions humaines de la distribution de biens dans le contexte spécifique de la personne migrante. L'inclusion de politiques distributives dans les sociétés de référence témoigne également de l'effort que nous avons déployé pour ramener notre réflexion théorique vers le plan empirique.

Il nous est tout de même impératif de souligner quelques-uns des projets menés par l'imagination sociologique lorsqu'il s'est agi de traiter de la question des conceptions de justice. Par exemple, Bolstanski et Thévenot (1991) ont déjà cherché à faire le rapprochement entre la philosophie politique et la sociologie à travers un projet qui visait l'intégration entre la « philosophie politique et [la] pragmatique du jugement » (Bolstanski et Thévenot, 1991, p. 29). Cette entreprise a été menée à travers de l'étude de la relation entre accord et discord à partir de l'analyse des

(...) opérations critiques auxquelles se livrent les acteurs lorsqu'ils veulent manifester leur désaccord sans recourir à la violence, et les opérations au moyen desquelles ils parviennent à construire, à manifester et à sceller des accords plus ou moins durables (Bolstanski et Thévenot, 1991, p. 39)

La notion de grandeurs, soit les formes du bien commun considérées légitimes, qui est au cœur des modèles de cité développés par Boltanski et Thévenot, découle justement des modèles théoriques de la philosophie politique qui formalisent des principes d'ordre légitimes ou, comme le clarifient les auteurs, des principes supérieurs communs situés au-delà de la spécificité des personnes. Cette démarche, appuyée sur des œuvres classiques considérées comme des *grammaires du lien politique* (Bolstanski et Thévenot, 1991, p. 87) car elles expriment des formes systématisées du bien commun,

a été utilisée justement pour interpréter la justification du caractère juste ou injuste d'une situation lorsqu'un différend survient. Ces modèles de cité sont censés être régis par des principes universels. À cet effet, Boltanski et Thévenot proposent les grandeurs et les modèles de cité qui y découlent suivants :

(...) l'inspiration dans la *Cité de Dieu* de saint Augustin, le principe domestique dans la *Politique* de Bossuet, les signes de gloire et le crédit d'opinion dans le *Léviathan* de Hobbes, la volonté générale dans le *Contrat social* de Rousseau, la richesse chez Adam Smith dans la *Richesse des nations* ou l'efficacité industrielle dans le *Système industriel* de Saint-Simon (Boltanski et Thévenot, 1991, p. 27).

Le cadre interprétatif dont se dotent Boltanski et Thévenot se voulait donc un outil destiné à comprendre quels étaient les principes ou valeurs auxquelles les personnes auraient recours pour construire leur justification lorsqu'elles expriment un désaccord.

Un deuxième projet s'étant penché sur les conceptions de justice est celui de Boudon (1995). Celui-ci consiste à comprendre le rapport entre les sentiments de justice et les inégalités sociales. Plus particulièrement, il offre une visée sociologique sur la légitimation des inégalités à partir de la compréhension de l'origine de ces sentiments. Pour ce faire et en proposant un modèle d'analyse qu'il appelle interactionniste, Boudon se positionne de manière très claire du côté du paradigme fonctionnaliste, qu'il considère le plus adéquat pour l'étude des sentiments de justice :

De façon générale, le fonctionnalisme combine l'idée, développée par toute la tradition philosophique, selon laquelle les sentiments de justice et d'injustice comportent une dimension universelle, avec l'hypothèse d'une variabilité sociale – due à des effets de contexte – des mêmes sentiments. (Boudon, 1995, p. 384)

À partir d'une telle orientation théorique, Boudon a postulé qu'il est possible de comprendre la légitimité et les sentiments de justice et d'injustice à partir de la structure des systèmes d'interaction, qui ont été ainsi mis au centre du débat. L'exemple qu'il

met de l'avant est celui de la légitimation de la loterie comme un exemple de système d'interaction dans lequel une distribution, à première vue non justifié, ne soulève pas de sentiments d'injustice. Ce constat, qui relativise la centralité du principe de proportionnalité entre contribution et rétribution, est expliqué par le fait que la légitimité dans ce cas découle de l'application des règles de la répartition.

Ce qui relie la démarche de Boltanski et Thévenot à celle de Boudon est le déploiement d'une critique destinée à contourner le problème des orientations théoriques universalistes et relativistes. D'une part, les théories relativistes identifiées comme d'inspiration durkheimienne ou marxiste mettant de l'avant les déterminations collectives des constructions du juste sont considérées comme excessivement centrées sur l'influence du collectif sur l'individu. D'autre part, les théories universalistes dont l'exemple, pour Boltanski et Thévenot, ce sont des économistes comme Hayek et, pour Boudon, des philosophes comme Rawls, mettent l'accent sur l'individu guidé par ses intérêts et dénué des influences qui lui sont externes.

Bien que les deux exemples que nous avons soulevés représentent des contributions majeures de la sociologie au débat sur la justice, le débat sur les principes de justice distributive (le mérite, l'égalité et le besoin) qui nous intéresse semble rester en deuxième plan, d'où notre choix par la construction d'un cadre adapté à l'objectif de notre recherche. Nous estimons également avoir abordé – bien qu'à partir d'une littérature différente de celle que nous venons d'évoquer – la question des orientations théoriques universalistes ou relativistes lorsque nous avons mis en évidence la centralité des récits communautaires pour notre démarche. Cela étant, nous bénéficierions d'un dialogue plus approfondi avec la littérature qui traite des enjeux théoriques de la justice distributive sous le regard sociologique et cela constitue, par le fait même, une limite de cette recherche.

1.4 Le cas brésilien : la confiance généralisée et les récits partagés

Le choix de la population migrante brésilienne suscite un autre enjeu important, voire même fondamental, dont on doit tenir compte. L'analyse des attitudes envers la distribution des biens sociaux d'une population migrante issue d'une société du Sud global à l'intérieur d'une société d'accueil du Nord global n'est pas anodine pour notre propos. S'il existe une réalité culturelle latino-américaine reflétant l'intersection de plusieurs influences historiques, économiques et religieuses, comme l'affirment Inglehart et Carballo (1997), il ne serait pas surprenant d'observer un ensemble d'axiomes communément partagés par les membres de ce groupe et façonnant les échanges des communautés politiques de la sous-région. En ce sens, plusieurs sondages menés en Amérique latine attestent de l'existence d'une vision partagée traversée par la méfiance de l'autre. Par exemple, selon le sondage mené par *Latinobarómetro* (2015), parmi dix-huit pays latino-américains, environ 80% des personnes interviewées affirment qu'« on n'est jamais trop prudent dans nos relations avec les autres ». Au Brésil, cette statistique atteint le 91%, la proportion la plus élevée parmi les pays enquêtés. Le *World Value Survey* (2010-2014) (WVS) présente d'autres résultats similaires. Comme réponse à la question sur la confiance faite aux autres, environ 87% des personnes interviewées dans sept pays (92% au Brésil) ont répondu qu'« il faut être très prudent ». C'est également au Brésil où l'on observe le pourcentage le plus élevé de méfiance envers l'autre en Amérique latine lorsque les personnes sont appelées à répondre si, en ayant l'opportunité, la plupart des gens essaierait de tirer profit d'eux : presque 1/4 des interviewés ont répondu de manière péremptoirement affirmative, la plupart démontrant être également encline à être d'accord avec le propos. En ce qui concerne la confiance généralisée au Québec, en 2013 64% des personnes ont rapporté qu'« on est jamais trop prudent dans nos relations avec les gens » (Statistique Canada, 2015). Bien qu'il s'agisse d'une proportion élevée par rapport à l'ensemble du Canada

(46%), il est possible d'observer une différence de presque 30% par rapport aux données sur la confiance généralisée au Brésil.

Comment rendre intelligible ce phénomène ? Aussi, quelle est la pertinence de cette méfiance sociale généralisée pour les attitudes des individus sur le partage des ressources en termes de prestation sociétale ? Commençons d'abord par esquisser une réponse à la première question à partir de la notion de récits partagés. Premièrement, lorsqu'il a été question de la confiance en sciences sociales, le débat a souvent porté sur les connexions personnelles et sur les interactions interpersonnelles, deux notions chères au concept de capital social, notamment à travers les travaux séminaux de Putnam, Coleman et Bourdieu. Field (2002) résume de la manière suivante l'approche de ces trois auteurs :

In brief, Bourdieu shares with Marxism a concern with questions about unequal access to resources and the maintenance of power; Coleman takes as his starting point the idea of individuals acting rationally in pursuit of their own interests; Putnam has inherited and developed the idea of association and civic activity as a basis of social integration and well-being. (Field, 2002, p. 13)

L'approche bourdieusienne dérive de la préoccupation centrale de sa théorie, celle de la compréhension de la hiérarchie sociale et de la reproduction des inégalités. Dans le cadre de la construction de notre sujet de recherche, notre principal souci est celui de la compréhension du rôle de la confiance vis-à-vis des attitudes envers le partage des ressources à l'intérieur d'une communauté politique donnée. La perspective de Bourdieu semble ainsi être au-delà des objectifs de notre recherche. Parallèlement, le débat mené par Putnam et Coleman attribue à la question de la confiance une centralité qui nous sera davantage féconde pour le développement de notre problématique.

Les travaux de Coleman ont puisé dans la théorie du choix rationnel, qui est héritière de la conception kantienne de l'être humain dont nous avons traitée précédemment et qui conçoit le comportement humain comme dépendant du raisonnement moral

d'individus poursuivant leurs propres intérêts et agissant selon une logique utilitaire entre action et objectif. C'est à partir d'une telle logique que Putnam (2000) souligne que lorsque les gens répondent aux sondeurs que la plupart des gens n'est pas digne de confiance, ils ne sont pas en train d'halluciner mais rapportent tout simplement leur expérience. L'expérience individuelle énoncée par l'individu est certes un indicateur puissant de la réalité sociale. Une perspective qui tient compte des récits communément partagés doit cependant ancrer celle-ci sur d'autres catégories de la vie sociale véhiculées indépendamment de l'expérience individuelle elle-même, comme les récits qui attribuent un sens à l'existence de la communauté politique. Nous l'avons déjà annoncé, nous adoptons une perspective qui met de l'avant la genèse sociale du raisonnement moral de l'individu. La question de la confiance sera donc également ancrée sur une perspective qui cherche à se détacher d'une « conception des personnes en tant que moi faisant librement des choix, sans considération de liens moraux antécédents » (Sandel, 2016/2009, p. 321), caractéristique de la pensée politique libérale moderne et de la tradition contractualiste. Nous chercherons à comprendre et à décrire la fiabilité de l'environnement social dans deux contextes précis et situés dans le temps et dans l'espace, soit, les sociétés d'origine et d'accueil de la personne migrante. C'est ce que nous entendons par environnement social. Ainsi, l'effort d'abstraction libéral nous semble peu adapté à notre approche car celui-ci nous demande de supposer un état préexistant à quelque autorité politique et un individu dénué de particularismes. Au-delà des arguments de Putnam sur la nature générationnelle et technologique du déclin de la confiance et de la fiabilité nuisant aux habitudes de coopération dans la société états-unienne (Field, 2002), nous allons explorer une voie qui tient compte autant de l'expérience sociale individuelle que des identités et des récits partagés et institutionnalisés par la communauté politique.

Cela nous amène à notre deuxième point. En Amérique latine, des notions sociologiques telles que le clientélisme, le personnelisme et le patrimonialisme sont devenues non seulement des concepts-clés pour expliquer le fonctionnement des

institutions – notamment de l'État – mais aussi récit national sur le comportement de l'*Homo nationalis*, pour reprendre l'expression de Balibar (1997). Au Brésil, depuis le début du 20^e siècle et tout au long de la construction de l'identité nationale moderne, le comportement individuel a été essentialisée par une grande partie des interprètes sociaux du pays, considéré comme étant façonné par une multitude de caractéristiques prémodernes, telles que la primauté des affections menant à une tendance au particularisme de la volonté privée et au mépris par la chose publique. De cette prémisse découle, par exemple, l'interprétation du fonctionnement de l'État brésilien et la difficulté qu'ont les fonctionnaires publics patrimoniaux à harmoniser leur pratique quotidienne à celle des bureaucrates « purs » wébériens des démocraties occidentales (Buarque de Holanda, 2010/1936). C'est à travers un tel raisonnement essentialiste qu'un intellectuel aussi central pour la pensée sociale du pays que Sérgio Buarque de Holanda a avancé l'idée selon laquelle cette tendance au personnelisme serait associée à la prévalence des mœurs de la famille rurale patriarcale dans le Brésil urbain et du catholicisme populaire et l'aversion de celui-ci aux cultes et aux rituels qui représenteraient un « vrai » sentiment religieux profond et conscient. Ce raisonnement, vivement marqué par une sorte d'essentialisation de la personnalité nationale, renvoie même aux tout premiers récits sur la nation et indique un continuum dans les manières d'interpréter les idiosyncrasies de la communauté politique brésilienne, comme le montrent Schwarcz et Starling : dans les années 1630, le prêtre franciscain Vicente do Salvador, qui peut être considéré comme un des premiers historiens du pays, déclara qu'« aucun homme sur cette terre n'est républicain, ni veille ou prône le bien commun, sinon seulement son bien privé » (M. Schwarcz et M. Starling, 2015, p. 19 - traduction libre). Ainsi, les pratiques sociales quotidiennes qui instituent l'*Homo nationalis* et transforment une formation sociale en nation (Balibar, 1997), ont été associées, par ces interprètes, à un comportement prémoderne et institutionnalisé dans l'entrelacement entre les frontières des sphères privée et publique de l'organisation de la vie sociale. Rendu récit national, cet individu personnel et animé par l'émotion et par les impulsions du cœur – les domaines de la famille et du privé par excellence – a été essentialisé et

considéré comme une norme de comportement devenue valeur sociale, donc un facteur conditionnant sa socialisation à la forme de l'appartenance nationale. La critique tardive de cette démarche est apparue dans la sociologie brésilienne contemporaine, notamment celle de Jessé Souza, selon laquelle à partir d'une telle caractérisation de la personnalité nationale, le chemin a été pavé – entre autres, par Buarque de Holanda – pour la caractérisation essentialiste d'une société prémoderne qui s'articule à travers la faveur personnelle, la corruption et le personnelisme des relations privées (Souza, 2015). Si ces récits partagés par la communauté politique déterminent que la « plasticité morale » organise la vie sociale et répond à la question « comment allons-nous vivre ensemble ? », fondamentale pour la cohésion sociale (Soroka *et al.*, 2006), à travers la reconnaissance mutuelle d'individus toujours prêts à relativiser les règles au gré de leurs intérêts privés, il nous paraît que la méfiance interpersonnelle largement partagée n'en constitue qu'une répercussion naturelle.

Alors, qu'y a-t-il de pertinent dans cette norme d'appartenance et d'organisation de la vie sociale pour l'analyse des attitudes envers la distribution chez la population migrante d'origine brésilienne ? Tout d'abord, comme le concept de justice est essentiellement un enjeu de groupe, nos attitudes morales et nos croyances politiques sur les arrangements sociaux qu'on aurait tendance à considérer justes dépendent de notre situation et position vis-à-vis les autres (Sen, 2014). Cette notion est au fondement de l'affirmation largement partagée par plusieurs analystes politiques selon laquelle les communautés ethniquement homogènes favoriseraient la redistribution (Soroka *et al.*, 2006). Si, comme dans la perspective pluraliste de la justice de Walzer, la portée des critères distributifs est toujours limitée historiquement par des communautés partageant des objectifs communs et ancrés sur ce que nous estimons que nous nous devons mutuellement, un récit sur la communauté politique qui définit les relations interpersonnelles à partir d'une prémisse selon laquelle les membres de la communauté sont déterminés à s'emparer des biens sociaux selon ses intérêts privés devrait influencer la perception même de la façon dont les biens doivent être distribués.

Ce raisonnement suggère que la distribution de biens sociaux dépend non seulement du sens d'une identité partagée ou de l'engagement et de la participation, comme le veulent les approches les plus célèbres de la cohésion sociale (Soroka *et al.*, 2006), mais également des normes de confiance basées sur des récits partagés par la communauté politique. À cet état d'avancement de notre réflexion, il nous paraît essentiel qu'une mise en garde concernant notre angle d'analyse soit soulevée. Bien que la notion de classe soit une catégorie analytique récurrente lorsqu'il s'agit des attitudes envers la justice distributive, notre préoccupation théorique sera notamment ancrée sur la perception de la structure distributive et sur les récits identitaires nationaux. Ainsi, les possibilités d'interprétation croisée entre la notion de classe et les catégories analytiques que nous priorisons constituent une limite de cette recherche.

À l'instar d'un tel constat, dans quelle mesure les attitudes envers la distribution de biens dans un contexte de prestation sociétale peuvent-elles être ambivalentes ou cohérentes avec les valeurs de justice distributive que les individus chérissent ? Aussi, quel rôle joue la confiance en tant que catégorie explicative située entre l'expérience individuelle et le récit partagé par la communauté politique sur ces évaluations morales de la distribution des biens, des avantages et des charges ?

Nous avons entamé notre réflexion par l'affirmation de la condition socialement et historiquement située du raisonnement moral de l'être humain, tout en nous éloignant à la fois des perspectives atomistes et des théories qui considèrent l'être humain comme un automate réagissant à des stimuli et à des attachements sociaux qui lui sont externes. Nous avons soulevé notamment l'importance des récits partagés par la communauté politique comme la source de la volonté et du choix et, par extension, des valeurs qui sous-tendent les attitudes envers la distribution des biens sociaux. Ces attitudes ou évaluations morales de la distribution socialement situées ont été inscrites dans le contexte du processus migratoire, ce qui nous permet de procéder à une démarche empirique comparative entre deux mécanismes distributifs au Brésil et au

Québec, le *Bolsa Família* et la politique de Soutien aux enfants. La démarche sociologique de la justice sociale de Miller que nous avons adoptée suggère également la nécessité de tenir compte de la structure distributive de ces sociétés sur la genèse de ces évaluations. Par la suite, nous avons estimé que le cas brésilien suscite l'enjeu des normes de confiance et de la fiabilité de l'environnement social, qui doit être examiné plus attentivement. Deux hypothèses découlent de ce dernier aspect de notre réflexion : d'abord, nous estimons que la confiance sociale découle non seulement de l'expérience individuelle mais également de l'influence des récits partagés par la communauté politique. Deuxièmement, nous nous demandons si ces récits identitaires joueraient un rôle sur les attitudes envers la distribution des biens sociaux. Dans le chapitre suivant, nous allons détailler et arrimer l'ensemble de concepts que nous avons présentés tout au long de ce chapitre.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

Afin de clarifier et d'articuler les concepts centraux de cette recherche, à savoir, les attitudes, la justice distributive et la confiance généralisée, nous ferons appel à trois angles d'analyse : l'approche multi-principe de la justice distributive, la théorie des valeurs de Schwartz et le capital social de Putnam. Nous arrimerons ces concepts par l'entremise de trois courants de la philosophie politique : l'égalitarisme, le libéral-égalitarisme et le libertarianisme. Tout d'abord, nous allons circonscrire la notion d'attitude et décrire l'approche multi-principe de la justice distributive. Par la suite, nous aborderons la définition de confiance généralisée et la théorie des valeurs de Schwartz. Finalement, nous présenterons les principales idées avancées par les courants de pensée en philosophie politique dont il sera question dans le cadre de cette recherche.

2.1 Les attitudes envers la distribution : des évaluations morales de la distribution

Tout d'abord, il convient de définir le concept central pour l'étude empirique de la justice distributive que nous adoptons dans le cadre de cette recherche, celui d'attitude. Nous adoptons ici le concept tel qu'il est utilisé en psychologie sociale contemporaine

(Fabrigar et Wegener, 2010). La notion d'attitude désigne une évaluation relativement générale et durable d'un objet ou concept selon une échelle allant du positif vers le négatif. Autrement dit, les attitudes sont les évaluations de bon/mauvais, nocif/bénéfique, plaisant/déplaisant, agréable/désagréable qu'on attribue à presque tout, y compris à des groupes sociaux, à des objets physiques, à des comportements et à des concepts abstraits. Dans le cadre de notre recherche, il s'agit d'attitudes envers la distribution des charges et des récompenses.

La définition des attitudes en tant qu'évaluations relativement générales et durables d'un objet donné mène à une définition plus circonscrite, définie dans le travail séminal de Fazio (2007) comme une connaissance évaluative basée sur des associations entre les représentations d'un objet donnée et l'évaluation sommaire de cet objet (le modèle connu comme *object-evaluation associations*). La notion d'attitude n'est pourtant pas restreinte à cette définition et celles-ci peuvent être associées à d'autres structures de connaissance, comme les valeurs exprimées par les individus (Verplanken et Holland, 2002). Nous pouvons associer à la notion d'attitudes la dimension intrinsèquement située socialement qu'attribue Taylor (1998/1989) à ce qu'il nomme des évaluations fortes. Selon une telle conception, nos intuitions morales impliquent :

(...) des distinctions entre le bien et le mal, entre le meilleur et le pire, entre le supérieur et l'inférieur, dont la validité ne repose pas sur nos propres désirs, inclinations ou choix, mais qui, au contraire, demeurent indépendantes de ceux-ci et proposent des normes en fonction desquelles on peut les juger (Taylor, 1998 [1989], p. 16)

Comme nous l'avons abordé jusqu'ici, l'objet-cible des attitudes ou des évaluations fortes dont il est question dans notre recherche est la distribution des biens sociaux comme le pouvoir, les ressources, les revenus et les opportunités dont disposent les membres d'une communauté politique donnée. Nous avons également défini que les attitudes envers ces distributions doivent être analysées à partir de l'approche sociologique de la justice sociale de Miller. Cette approche tient compte de l'influence

de la structure distributive telle qu'elle a cours dans les sociétés sur la genèse des évaluations morales des autres membres du groupe et des manières de distribuer les biens sociaux. En vue d'approcher les évaluations morales des autres membres, nous nous penchons sur la notion de confiance généralisée. Nous estimons également que, au-delà d'une telle démarche, les valeurs chères aux individus jouent un rôle sur ces évaluations et il est donc impératif de définir quel type de lien entretiennent les valeurs et les attitudes. Ce chapitre est consacré à la précision et à l'arrimage de chacune des dimensions que nous venons de mentionner. Tout d'abord, nous nous penchons sur la délimitation de ce que nous entendons par structure distributive.

2.2 L'approche multi-principe de la justice distributive

Il existe un long débat sur l'hétérogénéité des principes de justice distributive et nous considérons, comme Swift (1999) et Deutsch (1975), que ces principes constituent un sous-ensemble spécifique et abstrait de considérations morales sur l'allocation d'avantages et de charges issues de l'activité économique des sociétés. Pour mieux cerner cette hétérogénéité, nous avons adopté précédemment l'approche multi-principe, qui représente un outil essentiel en termes empiriques permettant d'analyser l'arrière-plan moral des attitudes. Tel que discuté dans le chapitre précédent, l'approche multi-principe regroupe trois principes, largement distingués dans la littérature, notamment à partir du travail de Deutsch : l'équité (ou le mérite), l'égalité et la nécessité. Nous allons maintenant définir de manière plus circonscrite ce que Deutsch entendait par une telle définition multivoque de la justice distributive.

Commençons par comprendre comment Deutsch établit les bases pour sa définition des trois principes. Il s'agit, pour lui, d'hypothèses sur les conditions qui donnent naissance à ces principes⁸.

Dans les relations de coopération dans lesquelles la productivité économique est l'objectif principal, l'équité plutôt que l'égalité ou le besoin sera le principe dominant de la justice distributive.

Dans les relations de coopération dans lesquelles la promotion ou l'entretien de relations sociales satisfaisantes [*enjoyable social relations*] est l'objectif commun, l'égalité sera le principe dominant de la justice distributive.

Dans les relations de coopération dans lesquelles la promotion du développement personnel et du bien-être personnel est l'objectif commun, le besoin sera le principe dominant de la justice distributive. (Deutsch, 1975, p. 143 - traduction libre)

Les sociétés complexes et hétérogènes dont il est question dans cette recherche ne peuvent pas être comprises dans leur ensemble par une seule de ces relations de coopération. Deutsch lui-même reconnaît cette limitation en affirmant que la plupart des groupes réels suivront plus qu'une de ces orientations. Nous assumons donc que la structure distributive de ces sociétés sera façonnée par l'interaction entre ces trois principes. Puisque la distribution à l'intérieur de la société est axée sur des orientations à la fois économiques, de solidarité et de soin (*caring*), celle-ci aura une tendance à la mobilisation des principes d'équité (ou de mérite), d'égalité et de besoin lorsqu'il s'agit de la distribution des ressources. Cette structure distributive génère un type spécifique de relations interpersonnelles, qui à leur tour donnent naissance à des manières spécifiques d'évaluer les autres membres du groupe et de juger la distribution des

⁸ À l'instar de Deutsch, nous utilisons le terme « valeurs » comme synonyme du terme « principe ».

charges et des récompenses. Il s'agit d'un modèle d'analyse découlant de la perspective sociologique de la justice sociale (Miller, 1976).

2.2.1 L'équité ou le mérite

Le premier élément de la structure distributive renvoie à une formulation de la notion d'équité qui désigne une proportionnalité dans la distribution des résultats individuels en matière des récompenses et des coûts vis-à-vis des contributions individuelles dans un système social donné. Rappelons qu'une telle notion d'équité peut être résumée par la maxime « à chacun selon sa contribution » et représente un courant de pensée qui défend l'idée selon laquelle les êtres-humains partagent un sens univoque de justice qui se manifeste à travers ce principe général. Il s'agit de la théorie de l'équité à laquelle réagit Deutsch en mettant de l'avant les habiletés relatives des individus et en retraçant la notion d'équité selon la formulation suivante :

Cette formulation suggère que dans des systèmes coopératifs purs la portion des biens économiques d'une personne devrait être déterminée selon ses compétences relatives à utiliser ces biens au profit de la communauté et qu'elle devrait partager les biens avec les autres en fonction du besoin (de chacun selon ses compétences, à chacun selon ses besoins) (Deutsch, 1975, p. 144 - traduction libre)

Une telle conception de l'équité est analogue à la conception de mérite défendue par Miller, selon laquelle « la base du mérite sera la valeur avec laquelle chaque individu a contribué à la provision commune de la société, ou plus spécifiquement cette partie de la valeur qui est due à ses propres efforts, capacités et compétences » (Miller, 1976, pp. 118-119 - traduction libre). Comme l'on peut voir, le mérite et l'équité sont deux notions qui s'entremêlent lors des débats sur la justice et dans l'usage courant. Par souci de clarté, nous allons désormais adopter le terme mérite pour aborder l'approche que nous utiliserons par la suite. Selon Gonthier (2007), la notion de mérite désigne une distinction analytique fondamentale pour les sciences sociales. Il affirme que cette distinction permet de différencier deux caractères centraux pour le débat sur le mérite

et, par conséquent, sur la justice distributive : ce qui est considéré « exogène » aux individus, soit, ce qu'ils reçoivent de la société ou de la nature et ne relèverait pas du choix ou de la volonté individuelle (les talents), et ce qui est « endogène » soit, ce qui est considéré dépendant du contrôle individuel de chaque personne et relèverait donc du choix (les efforts).

Il ne s'agit pas de savoir, par exemple, quelle est la base morale du mérite pour une personne vis-à-vis une autre ou quelle doit être l'ampleur du bien-être devant être attribué à une personne méritante. Aussi, il ne s'agit pas d'une tentative de réponse à une double question éthique que Gonthier estime être présente autant dans le champ de la philosophie morale et politique que de l'économie : quelles sont les caractéristiques individuelles que la société devrait récompenser ? Et comment devrait-elle les récompenser ? Néanmoins, ces questions-ci demeurent pertinentes car elles nous permettent d'examiner la manière dont les caractéristiques individuelles sont récompensées par les sociétés selon le schéma d'interprétation de la réalité sociale des personnes interviewées. Autrement dit, la question sous-jacente que nous leur poserons est de nature empirique : selon vous, quelles caractéristiques individuelles vos sociétés d'origine et d'accueil récompensent-elles ? Et comment elles les récompense ? Ce faisant, nous comptons aborder la perception qu'ont les individus de la nature des relations sociales en termes des récompenses vis-à-vis les « talents » et les « efforts ». Par souci d'homogénéisation du texte, nous allons utiliser désormais le terme « facteurs exogènes » pour nous référer aux talents et le terme « facteurs endogènes » pour ce qui est des efforts.

Cette conception du mérite constitue une première étape de la construction de l'image de la structure distributive des sociétés d'origine et d'accueil de notre groupe cible. Cette structure distributive a une incidence sur la nature des relations interpersonnelles (plus ou moins compétitives ou solidaristes, par exemple) et sur les attitudes envers l'agent moral et envers la distribution réelle (Miller, 1976). Tel que nous l'avons

avancé précédemment, la perception du caractère moral des individus sera ancrée autant sur l'expérience individuelle que sur une conception narrative de l'individu.

2.2.2 L'égalité

La notion d'égalité est intrinsèquement liée à la notion de justice distributive et c'est la deuxième dimension de la structure distributive. Trois aspects sont les plus souvent cités dans les débats sur l'égalité : l'égalité devant la loi, l'égalité d'opportunités et l'égalité de résultats ou de conditions. En ce qui a trait à l'étude empirique de l'allocation de biens sociaux, les notions d'égalité d'opportunités et d'égalité de résultats représentent les thèmes les plus répandus dans la littérature.

Van Parijs distingue ces deux dimensions de l'égalité par la détermination du critère de distribution, le *distribuendum*, qui caractériserait un ensemble de théories qu'il nomme libérales solidaristes selon le degré d'importance attribué aux résultats ou aux opportunités :

Dans le premier cas [les résultats], il peut s'agir, par exemple, du bien-être des individus, de leur niveau de revenu, mais aussi de leur contribution en travail ou de *distribuenda* composites, tels que la combinaison revenu/loisir ou, comme dans le principe de différence de Rawls, la combinaison de divers types d'avantages socioéconomiques que constituent la richesse, le revenu, le pouvoir et les bases sociales du respect de soi. Dans le second cas [les opportunités], il peut s'agir par exemple de tout ce que reçoit un individu en matière de ressources matérielles ou bien, en outre, comme dans le principe d'égalité équitable des chances de Rawls, de l'accès à la formation et à l'emploi (à talents donnés), ou bien encore de l'ensemble des « ressources » personnelles et impersonnelles dont chaque individu est le bénéficiaire (Dworkin, 1981b), de l'ensemble de ses « capacités » au sens le plus large (Sen, 1985), de ses « chances de bien-être » (Arneson, 1989), de son « accès à l'avantage » (Cohen, 1990b) ou, enfin, comme dans la position qu'esquissent les quatre chapitres précédents, de sa « liberté réelle » (Van Parijs, 1991, p. 251)

Pour Deutsch, la présupposition de relations coopératives dont le but est la satisfaction mutuelle implique l'estime et le respect mutuels : l'égalité est donc comprise comme

un principe (le *distribuendum*) qui sous-tend de telles relations. Miller comprend ce principe de manière similaire à celle de Deutsch, soit, un « principe selon lequel chaque membre de la société doit jouir du même niveau de bien-être que les autres » (Miller, 1976, p. 317 - traduction libre). La notion de respect dont il est question ici est une conception moderne particulière dont, selon (Taylor, 1998/1989), l'idée du respect de la vie humaine constitue l'idée centrale. Ceci est important car la conception du respect de la vie humaine et la préoccupation par le bien-être humain qui en découle sont à la base d'une doctrine qui Rawls, selon Kymlicka (2003/1990), estime être « l'arrière-fond idéologique tacite » dans nos sociétés : l'utilitarisme. La conception d'égalité mise de l'avant par l'utilitarisme prône la maximisation du bien-être ou de l'utilité (les termes sont synonymes) des êtres humains et l'attribution d'un poids égal à leurs intérêts. À l'instar du constat partagé par Rawls et Kymlicka, nous adoptons comme angle d'analyse du principe d'égalité, la prémisse de l'existence d'une idée dominante (d'un critère de distribution dominant, dans le vocabulaire de Van Parijs) prônant la juste distribution fondée sur l'égalité des chances et qui est le fondement de la compréhension courante des inégalités économiques. Kymlicka résume cette idée à partir d'une réflexion sur les intuitions morales répandues dans les sociétés contemporaines :

La justification dominante de la distribution économique telle qu'elle a cours dans notre société repose sur l'idée d'« égalité des chances ». Les inégalités de revenu, de prestige, etc., sont censées n'être justifiées que si, et seulement si, elles sont le résultat d'une concurrence loyale pour l'accès aux fonctions et aux positions porteuses de ces bénéfices. (...) Pourquoi l'idéologie de l'égalité des chances apparaît-elle comme juste à beaucoup de gens dans notre société ? Parce qu'elle semble garantir que le sort des individus est déterminé par leurs choix plutôt que par leurs circonstances. Si je nourris une aspiration personnelle dans une société caractérisée par l'égalité des chances, ma réussite ou mon échec seront déterminés par ma performance personnelle, pas par mon sexe, ma couleur de peau ou mon origine sociale. Dans une société où personne n'est privilégié ou désavantagé en raison de ces circonstances sociales, le succès (ou l'échec) des individus sera la conséquence de leurs propres choix et de leurs propres efforts.

Par conséquent, notre réussite est quelque chose que nous « gagnons » plutôt que quelque chose qui nous est donnée (Kymlicka, 2003/1990, pp. 67-68)

La réaction à cette conception d'égalité des chances constitue le point de départ de la théorie de la justice rawlsienne, qui considère que le caractère circonstanciel des aptitudes naturelles est sur un pied d'égalité avec des facteurs contingents comme le sexe ou la couleur de peau sur le plan moral. Comme le suggère la théorie prescriptive de Rawls elle-même, sa démarche vise à établir en quoi consiste l'instabilité de ces intuitions largement partagés au sein de la société et à partir de cela proposer un modèle qui puisse les structurer. Cette démarche s'adapte donc difficilement à une analyse empirique qui vise justement à comprendre comment s'articulent ces intuitions (ou attitudes, selon le vocabulaire que nous avons adopté) sur les meilleurs modèles de distribution et la perception des autres membres du groupe à partir d'une perspective narrative de l'être humain.

Nous nous concentrerons sur la notion d'égalité des chances, soit, l'égalité des circonstances et l'égalité des ressources « au départ » selon la distinction classique de Dworkin (Van Parijs, 1991) car il s'agit, selon Kymlicka (2003/1990), de la justification par excellence de la distribution économique dans nos sociétés contemporaines. La notion d'égalité des chances est une notion d'égalité simple telle qu'elle a été définie par Walzer, en ce qu'elle promeut l'égalité de l'attribution d'une part d'un bien quelconque à chaque personne d'un groupe donné. Pour les deux dimensions de l'égalité des chances, il s'agit de ce que Walzer appelle l'égalité simple. Miller définit la notion d'égalité simple avancée par Walzer de la manière suivante :

Je qualifie une idée d'égalité « simple » lorsqu'elle soutient que l'égalité exige la possession ou la jouissance égale d'un certain avantage X. Une société est égalitaire, selon ce point de vue, lorsque tous ses membres sont égaux par rapport à X; c'est-à-dire, ils jouissent de manière égale de la chose ou de la condition représentée par X. Il y a autant de notions d'égalité simple qu'il y a de concurrents plausibles pour le X dans cette formule : parmi les candidats se

trouvent la propriété, le revenu, les opportunités, les droits, les ressources, les capacités et le bien-être. (Miller, 2003/1995, p. 3 - traduction libre)

Au-delà de cette notion d'égalité, Walzer propose une conception qu'il désigne d'égalité complexe, basée sur une pluralité de critères distributifs pour chaque bien social, comme par exemple l'argent, le pouvoir, les postes publics, l'éducation, etc. Malgré le grand intérêt que suscite cette conception d'égalité au sein du débat philosophique et sociologique, lorsqu'il s'agit d'aborder l'enjeu de l'égalité sous l'angle de l'usage courant, la notion d'égalité simple s'avère davantage pertinente. Comme notre analyse est fondée sur la perception de la nature des relations sociales de Miller, c'est la perception des mécanismes égalitaires en termes d'égalité des chances dans les sociétés d'origine et d'accueil qui nous intéresse.

2.2.3 Le besoin

Le principe de besoin est le troisième volet de la structure distributive. Celui-ci est lié au devoir qu'ont les membres d'un groupe de venir au secours de l'individu qui est dans une situation de nécessité ou de péril pourvu que le devoir n'implique pas une perte ou risque excessif à celui qui s'y engage (Deutsch, 1975). Il est également important de noter que, comme le suggère Rawls (2009/1971), la valeur primordiale de ce principe n'est pas mesurée par l'aide que l'on devrait recevoir si l'on était en danger ou dans le besoin, mais plutôt par le sentiment de confiance envers les bonnes intentions de l'autre personne.

À cette définition de besoin, la définition de Miller ajoute une précision importante. La notion de préjudice (*harm*) est centrale en ce qu'elle permet de comprendre ce qui est considéré comme une contrainte à la réalisation du plan de vie de quiconque :

Le préjudice, pour n'importe quel individu, est tout ce que nuit directement ou indirectement aux activités essentielles à son plan de vie; et par conséquent, ses besoins doivent comprendre tout ce qui est nécessaire pour permettre la

réalisation de ces activités. Ainsi, pour identifier ce que sont les besoins d'une personne, nous devons d'abord identifier son plan de vie et ensuite établir quelles activités sont essentielles à la réalisation de ce plan, et finalement investiguer quelles conditions permettent la réalisation de ces activités. (Miller, 1976, p. 134 - traduction libre)

La tâche d'identification systématique de conditions proposée par Miller n'est envisageable qu'à partir de types sociaux idéaux, comme celui des conditions nécessaires aux plans de vie de l'intellectuel et du paysan dont Miller lui-même s'en sert comme exemple. Une telle procédure s'avère tout de même pertinente en ce qu'elle permet d'établir certaines conditions empiriques qui entraînent un certain niveau de préjudice aux activités considérées essentielles à la mise en œuvre du plan de vie des individus dans les sociétés complexes dont il est question dans le cadre de cette recherche. À cet effet, nous allons considérer le chômage et le faible niveau de revenu comme des conditions portant préjudice à ces activités essentielles. Ainsi, le rapport entre le devoir de secours et la responsabilité envers un membre du groupe par la société tiendra compte de ces deux facteurs.

Tel que nous l'avons rappelé tout au long de cette section, l'hypothèse fondamentale de Miller est que la structure distributive que nous venons de décrire génère, à la fois, des évaluations particulières des membres du groupe et de la distribution telle qu'elle a cours dans les sociétés. En vue de définir comment nous allons approcher l'idée d'« évaluations particulières des membres du groupe », nous nous pencherons maintenant sur la notion de confiance généralisée.

2.3 La confiance généralisée

Nous mobilisons également la notion de confiance généralisée ou confiance sociale, qui émerge de la notion de capital social. Inscrite dans une longue tradition dans la sociologie européenne de Bourdieu, le capital social, dans le cadre de cette recherche,

s'inspire notamment de l'œuvre de Putnam (2000). Dans son célèbre ouvrage *Bowling Alone*, l'auteur introduit la notion de capital social à travers une distinction entre capital physique, capital humain et capital social :

Alors que le capital physique fait référence à des objets physiques et le capital humain fait référence aux caractéristiques individuelles, le capital social fait référence aux connexions entre les individus – les réseaux sociaux et les normes de réciprocité et fiabilité (*trustworthiness*) qui émergent de ces réseaux (Putnam, 2000, p. 19 - traduction libre)

La pierre angulaire de l'idée de capital social est, comme le signale Putnam, le principe de la réciprocité généralisée. La pertinence de ce principe en ce qui concerne les attitudes envers la justice est le lien étroit qu'il entretient avec les rapports de confiance et d'honnêteté établis entre les individus et qui fonctionnent, pour reprendre les termes utilisés par l'auteur, comme des « lubrifiants » des inévitables frictions de la vie sociale. Tel que nous l'avons argumenté tout au long de cette recherche, la genèse des attitudes envers la distribution n'est pas détachée du monde social, mais répond plutôt à une myriade de facteurs, dont les rapports de confiance établis entre les individus. Deux découpages sur la question de la confiance doivent être réalisés. Tout d'abord, c'est la confiance sociale qui nous intéresse et non pas la confiance faite aux institutions ou aux gouvernements. Putnam éclaire la question :

La confiance faite aux autres personnes est logiquement assez différente de la confiance faite aux institutions et aux autorités politiques. Une personne pourrait facilement faire confiance à son voisin et ne pas faire confiance à la mairie ou vice-versa. Empiriquement, la confiance sociale et la confiance politique peuvent être corrélées ou pas, mais théoriquement elles doivent être distinctes. La confiance envers le gouvernement peut être la cause ou la conséquence de la confiance sociale, mais elles ne sont pas la même chose que la confiance sociale (Putnam, 2000, p. 137 - traduction libre)

Le deuxième découpage qu'il importe de faire est celui de la différence entre la confiance localisée (*thick trust*) et la confiance généralisée (*thin trust*) (Putnam, 2000).

La première fait référence à la confiance enchâssée dans des relations personnelles fortes, fréquentes et imbriquées dans des réseaux sociaux élargis alors que la deuxième désigne la confiance faite à « l'autre généralisé », qui repose de manière implicite sur des réseaux sociaux partagés, sur des attentes de réciprocité et sur une décision permanente de donner à la plupart des personnes – même celles qu'on ne connaît pas à travers l'expérience directe – le bénéfice du doute. Dans le cadre de notre analyse, nous avons choisi la confiance généralisée comme outil analytique car elle étend le rayon de la confiance au-delà de la liste de personnes que l'on peut connaître personnellement (Putnam, 2000). Étant donné que notre intérêt est concentré sur le rôle des rapports de confiance et de la fiabilité de l'environnement social sur l'évaluation morale de la distribution dans les sociétés d'origine et d'accueil et non pas à la confiance dans des réseaux spécifiques, la notion de confiance généralisée s'avère davantage adaptée à notre propos.

Pour donner suite à la démarche sociologique de la justice sociale, nous approcherons l'idée d'évaluations de la distribution à partir des deux mécanismes distributifs que nous avons définis lors du chapitre précédent : le *Bolsa Família* et le Soutien aux enfants. À l'instar de la proposition de Miller, nous considérons que l'évaluation de ces mécanismes de prestation sociétale découlent de la perception de la structure distributive réelle des sociétés brésilienne et québécoise. Néanmoins, nous estimons également que ces évaluations sont influencées par les valeurs que les individus chérissent. La prochaine section de ce chapitre traitera de ce dernier aspect.

2.4 La théorie des valeurs de Schwartz et les théories de la justice en philosophie politique

Il est tout d'abord nécessaire de définir le concept de valeur que nous allons adopter. À cet effet, la théorie des valeurs de Schwartz (1992) nous semble la plus appropriée, car il s'agit de l'approche la plus utilisée en ce qui concerne l'étude des valeurs portées

par les individus. Aussi, comme nous nous intéressons aux attitudes, le modèle de Schwartz offre davantage d'outils par rapport à d'autres approches qui priorisent les différences de valeurs au niveau des sociétés et cultures. Selon Schwartz (2017), les valeurs sont des croyances générales sur des objectifs désirables qui varient en importance et servent comme des principes directeurs de la vie d'une personne ou d'un groupe. Ces objectifs peuvent être ceux de sécurité, égalité, plaisir ou pouvoir, entre autres, et représentent trois conditions universelles nécessaires de l'existence humaine : les nécessités des individus en tant qu'organismes biologiques, les conditions nécessaires à une interaction sociale coordonnée et la survie et les nécessités de bien-être des groupes sociaux. Une caractérisation découlant de cette première formulation et suscitant un relatif consensus sur la théorie des valeurs sera présentée par la suite, en vue d'arrimer ces caractéristiques aux notions d'attitude et de justice distributive.

Premièrement, les valeurs font référence à des objectifs souhaitables qui motivent les actions et les préférences. Deuxièmement, les valeurs transcendent les actions et les situations spécifiques, ce qui les différencie du concept d'attitude, plus étroit et qui est associé à des objets et situations déterminés. Aussi, les valeurs sont des critères ou patrons qui informent comment les personnes évaluent, sélectionnent et justifient les politiques, les personnes, les actions et les événements :

(...) les personnes décident sur ce qui est bon ou mauvais, légitime ou illégitime, à faire ou à éviter, sur la base de conséquences possibles pour les valeurs qu'elles chérissent. Ainsi, les valeurs sous-tendent leurs attitudes, leurs évaluations d'objets spécifiques (Schwartz, 2017, p. 1 - traduction libre)

Une dernière caractéristique des valeurs pertinente pour notre recherche est leur importance relative. Les personnes les classifient de manière hiérarchique dans un système de priorités et attribuent des différents « poids » aux idéaux de liberté, égalité, honnêteté et succès, etc.

À la lumière de cette caractérisation, Schwartz (1992) développe une typologie formelle devenue classique et qui nous paraît être au-delà de la portée de cette recherche car les aspects centraux de cette typologie relèvent du domaine psychologique et ciblent la personnalité et la dimension motivationnelle de l'individu. Comme nous nous intéressons plutôt aux valeurs à l'égard du débat sur la justice distributive et à la prestation sociétale, nous considérons que la caractérisation développée précédemment suffit à notre objectif en ce qu'elle nous permet d'arrimer le concept d'attitude et l'approche multi-principe à trois grandes tendances du paysage politique sur la distribution des biens sociaux : l'égalitarisme, le libéral-égalitarisme et le libertarianisme.

Avant de nous pencher sur quelques-unes des idées de ces trois courants de pensée, il est impératif d'établir les limites de cette section. Nous n'envisageons pas une étude exhaustive des auteurs et auteurs qui ont mené un débat prolifique et qui ne peut pas être traité en détail dans le cadre de cette recherche en raison de l'étendue de sa portée. Nous allons plutôt investiguer brièvement et de manière concise comment les notions de mérite, d'égalité et de besoin ont été mobilisées par certains auteurs affiliés aux courants de pensée égalitarien, libéral-égalitarien et libertarien.

La section sur les valeurs en philosophie politique a une double importance pour notre recherche. D'abord, elle nous permet de situer les individus que nous avons interviewés vis-à-vis des solutions distributives avancées par les courants de la philosophie politique dont il a été question ci-dessus. Il s'agit d'établir une référence pour les évaluations ultérieures de la distribution, représentée par les deux programmes d'allocation familiale dont il sera question dans notre analyse. Étant donné que les valeurs sont présumées sous-tendre les attitudes et les préférences individuelles, il est attendu que ces valeurs distributives (ou principes distributifs) soient mobilisées lors de l'évaluation des mécanismes distributifs. Cette section nous permet également de situer la structure distributive telle qu'elle a cours dans les sociétés d'origine et

d'accueil face à ces théories de la juste distribution. À cet effet, les structures distributives identifiées par les personnes interviewées seront analysées à partir de la distribution sociétale idéale préconisée par les trois courants de pensée.

2.4.1 Le mérite en philosophie politique

La synthèse que fait Gonthier (2007) des positions de chacun de ces courants de pensée à l'égard du mérite (Tableau 2.1) constitue une référence importante pour la suite de notre analyse car il s'agit d'une vue d'ensemble de la pensée prescriptive sur ce principe ou valeur. Ainsi, Gonthier affirme que les distinctions fondamentales entre ces courants de pensée sur la question du mérite consistent à déterminer pour quelles caractéristiques les individus doivent être considérés responsables lors de la distribution des biens : les facteurs endogènes (moralement arbitraires) ou les facteurs exogènes (moralement non-arbitraires). Ainsi, les égalitaristes comme Roemer et Arneson déterminent que les individus ne doivent pas être tenus responsables ni des facteurs endogènes, ni des facteurs exogènes. Les libéraux égalitaires comme Rawls estiment que les individus ne doivent être tenus responsables que des facteurs endogènes, moralement non-arbitraires, et les libertariens comme Nozick considèrent que les individus doivent être tenus responsables autant des facteurs endogènes que des facteurs exogènes.

Tableau 2.1 Modèle de récompense de la société

	Efforts ou facteurs endogènes (Proviennent du choix individuel)	Talents ou facteurs exogènes (Proviennent des circonstances)
Libertariens	Les individus doivent être tenus responsables	Les individus doivent être tenus responsables
Libéraux égalitaires	Les individus doivent être tenus responsables	Les individus ne doivent pas être tenus responsables
Égalitaristes	Les individus ne doivent pas être	Les individus ne doivent pas être

	tenus responsables	tenus responsables
--	--------------------	--------------------

Ce désaccord entre les manières de comprendre les facteurs endogènes et exogènes auront une incidence sur la conceptualisation de l'égalité à l'intérieur de ces courants de pensée. Examinons maintenant comment quelques-uns des principaux auteurs ont abordé la question de l'égalité d'opportunités dans les diverses théories de la justice.

2.4.2 L'égalité en philosophie politique

Étant donné que la conception d'égalité qui nous intéresse dans le cadre de cette recherche est celle que nous avons définie dans la section 2.2, soit, l'égalité d'opportunités, nous allons nous pencher sur les propositions des trois courants de pensée pour cette notion d'égalité. Ces trois notions préconisent l'égalité morale entre les individus mais des manières différentes de l'exercer. La conception libérale est fondée sur la critique de la notion d'égalité d'opportunités en tant qu'idéologie prévalente dans les sociétés contemporaines (Kymlicka, 2003/1990). Rawls estime que les aptitudes naturelles des individus, tout comme les inégalités sociales, ne sont pas méritées car l'une et l'autre proviennent du hasard et non pas du choix ou des efforts de l'individu lui-même. Il n'est donc pas juste que quiconque puisse en tirer avantage. L'exercice des inégalités naturelles ne devrait pas être autorisé qu'à la condition que celles-ci favorisent les personnes qui ont été défavorisées par la « loterie naturelle ». C'est ce que Rawls appelle le principe de différence à la suite duquel il construit l'argument contractualiste central de sa théorie selon lequel les inégalités existantes devraient être considérées justes pourvu qu'elles favorisent les plus démunis. C'est cette prémisse qui inspire une conception libérale de l'égalité à travers la combinaison d'un certain niveau de fiscalité distributive et de liberté économique qui favorise « la liberté des échanges – à savoir que celle-ci permet que les individus soient responsables de leurs choix – [et] les amène à limiter cette liberté quand elle pénalise les individus

pour d'autres raisons que les conséquences de leurs choix » (Kymlicka, 2003/1990, p. 102).

La critique égalitarienne de la notion libérale d'égalité remet notamment en question le caractère exclusivement formel de celle-ci, qui ignore les inégalités matérielles et l'accès aux ressources et prône une égalité simplement juridique aux dépens de l'égalité de fait. La notion de distribution elle-même suscite une certaine méfiance chez les égalitaristes car certains auteurs estiment qu'une attention démesurée y est adressée au détriment de l'aspect fondamental de l'économie, celui de la production et la notion associée d'exploitation. Kymlicka résume l'argument des auteurs qui adhèrent à ce type d'objection de la manière suivante :

Si nous nous contentons de redistribuer le revenu en prenant à ceux qui possèdent des moyens de production pour donner à ceux qui n'en n'ont pas, nous continuerons à avoir des classes sociales, de l'exploitation et avec eux toute la série d'intérêts contradictoires qui rendent nécessaire la justice. (Kymlicka, 2003/1990, p. 181)

À partir d'une telle manière d'appréhender le problème de la distribution, l'égalité morale consiste à refuser l'égalité de droits et à mettre l'accent sur l'accès des travailleurs aux moyens de production. Ainsi, un régime d'État-providence qui garantit l'égalité d'opportunités n'œuvre pas à abolir le rapport fondamental du travail salarial qui est le fondement du rapport d'exploitation entre les capitalistes et les travailleurs et, par conséquent, de la lutte de classes. Kymlicka souligne également que les égalitaristes supposent non seulement un égal accès aux ressources sociales à travers la possession et la gestion démocratique des entreprises, mais également la libre gestion de ces ressources par les gens.

La position libertarienne sur l'égalité consiste à réfuter n'importe quel type de distribution coercitive en partant de la prémisse que tout type d'interférence externe à l'individu sur ses ressources sans son consentement constitue une violation du droit

que chacun a sur soi-même et sur la propriété de ses biens. Il s'agit de l'argument central de la théorie libertarienne de Nozick, la propriété de soi, selon lequel les individus sont des « fins en soi » et non pas des moyens pour l'atteinte d'un quelconque objectif collectif. Kymlicka résume les arguments de Nozick de la façon suivante :

1. La redistribution rawlsienne (ou toute autre interférence coercitive de l'État dans les échanges marchands) est incompatible avec la reconnaissance du principe de propriété de soi. Seul un capitalisme sans entraves reconnaît ce principe.
2. Il est primordial de reconnaître que les individus sont propriétaires de leur propre personne si l'on veut les traiter en égaux. (Kymlicka, 2003/1990, p. 122)

À partir de cette perspective, une correction coercitive des inégalités de circonstances n'est donc pas envisageable. Bien que les libertariens, tout comme les libéraux, considèrent que l'égalité d'opportunités soit une conception instable, leur réponse au problème de l'ajustement de ces inégalités diffère en ce que l'argument des libertariens renvoie aux coûts croissants qui découleraient de la mise en œuvre de cet aplatissement des inégalités. C'est encore Kymlicka qui éclaire l'objection des libertariens :

Si nous estimons que les handicaps sociaux devraient être compensés, alors il n'y a pas de raison de ne pas compenser les handicaps naturels. Le problème, affirment les libertariens, c'est que si les exigences morales qui découlent des inégalités de circonstances sont légitimes du point de vue des principes, dans la pratique, toute tentative de les satisfaire nous entraîne sur la pente glissante de l'interventionnisme social oppressif, de la planification centralisée, voire des manipulations génétiques. C'est la route de la servitude qui s'ouvre à nous, et le principe de respect des choix individuels y est étouffé par les exigences de l'égalisation des circonstances. (Kymlicka, 2003/1990, p. 173)

Au défi de l'égalité des opportunités, la réponse institutionnelle promue par les libéraux est rejetée autant par les égalitariens que par les libertariens, mais pour des raisons opposées. Les égalitariens estiment que l'égalité morale des individus dépend

davantage du domaine de la production que du nivellement des opportunités. À partir du contrôle de la structure productive, l'administration des biens sociaux devrait être laissée à chaque personne. À leur tour, les libertariens mettent l'accent sur le droit légitime que l'individu a sur soi-même et sur la possession des biens qui se trouvent en sa possession et considèrent que l'égalité morale ne peut être effective que si tout type de distribution coercitive des biens individuels est rejetée.

2.4.3 Le besoin en philosophie politique

Le besoin dans la conception libérale est intimement associé à la définition rawlsienne de biens sociaux premiers et à la réalisation d'une conception du bien spécifique à chaque personne en tant que membre coopérant d'une société. La notion de biens premiers vient comme réponse institutionnelle au dilemme de l'incomparabilité et de l'incommensurabilité interindividuelle des préférences des individus posé par le libéralisme comme réponse aux théories de l'antiquité européenne, qui préconisaient l'existence d'un bien univoque. Ces biens premiers sont des caractéristiques des institutions ou de la situation de la relation entre les citoyens et ces institutions. Les revendications de besoin considérées adéquates sont restreintes par un ensemble de biens premiers ordonnés selon un ordre lexicographique des besoins dont tout individu doit jouir pour pouvoir réaliser ses objectifs essentiels. À partir de cette perspective, dans les enjeux de justice, il est nécessaire de n'accorder de l'importance qu'à ces besoins car :

(...) les biens premiers correspondent généralement à des exigences ou à des besoins pour des citoyens considérés comme des personnes morales libres et égales qui tentent de réaliser leur conception (acceptable et déterminée) du bien. C'est la conception des citoyens comme des personnes en ce sens et comme des membres coopérants normaux de la société tout au long de leur vie qui détermine ce dont ils ont besoin. (Rawls, 2009/1982, p. 27)

Par la suite, Rawls offre une définition plus précise de sa compréhension de besoin. La distribution dans une société rawlsienne devrait nécessairement tenir compte de ces besoins :

La notion de besoin est toujours relative à une certaine conception des personnes, de leur rôle et de leur statut. (...) En outre, les besoins diffèrent eux-mêmes des désirs, des souhaits et des penchants. Les besoins des citoyens sont en effet objectifs en un sens où les désirs ne le sont pas : ils expriment les exigences de personnes qui ont certains intérêts d'ordre supérieur et qui sont dotées d'un rôle et d'un statut sociaux particuliers. Si ces exigences ne sont pas satisfaites, les personnes ne peuvent ni tenir leur rôle ou leur statut, ni réaliser leurs objectifs essentiels. Le fait qu'une chose ne corresponde pas à une exigence en ce sens peut réfuter la revendication d'un citoyen qui la présente comme un besoin. Ainsi, en considérant les membres de la société comme des personnes morales libres et égales, nous leur attribuons certaines exigences, ou certains besoins, qui, étant donné la nature de ces exigences et la forme des projets rationnels de vie, expliquent comment les biens premiers peuvent être utilisés pour définir les revendications appropriées dans les questions de justice. La conception de la personne et la notion de biens premiers caractérisent en effet un type particulier de besoin pour une conception de la justice. Les besoins compris en tout autre sens ne jouent, comme les désirs et les aspirations, aucun rôle. (Rawls, 2009/1982, pp. 27-28)

Selon Kymlicka, la notion de besoin pour les égalitaristes s'inspire de la définition de Marx, qui met de l'avant l'individualité incontournable de chaque individu selon laquelle la nature de ces besoins est flexible et illimitée. Ceci a comme effet de produire une notion élargie de l'idée de besoin, qui inclut « un développement de cette riche individualité qui est aussi polyvalente dans sa production que dans sa consommation » (Marx, 1980, tome 1, p. 264 cité dans Kymlicka, 2003/1990, p. 204). Ainsi, Kymlicka considère la notion de besoin de Marx comme un

(...) synonyme d'« intérêts », qui inclut tant les nécessités matérielles que les divers biens que les gens estiment dignes d'être possédés. Dans cette acception, le concept de besoin recouvre des réalités telles que les désirs et les aspirations (...) (Ibid., p. 204)

De cette conception de besoin découle la maxime égalitarienne « à chacun selon ses besoins », qui réagit au principe distributif de contribution. Kymlicka remarque également que, parmi certains égalitariens contemporains, cette maxime a été réinterprétée dans le but de la doter d'un sens qui puisse tenir compte du coût des préférences individuelles et notamment des préférences impliquant des coûts élevés. À cet effet, Kymlicka estime qu'Arneson adapte la maxime de Marx de manière à que la société puisse stipuler des critères de subvention des besoins raisonnables et limitatifs des goûts dispendieux. Finalement, le principe de besoin selon une perspective libertarienne est virtuellement absent car l'argument central de ce courant de pensée est axé sur la protection des interférences externes à l'individu et sur le refus des institutions distributives. L'idée de droits de propriété légitimes avancée par Nozick est ainsi résumée par Kymlicka :

Toute distribution qui est le produit de libres transferts à partir d'une situation juste est elle-même juste. La taxation de ces échanges contre la volonté des citoyens est injuste, même si ces taxes servent à compenser des coûts additionnels dont peuvent être victimes les personnes souffrant de handicaps naturels non mérités. La seule taxation légitime est celle qui sert à prélever les ressources requises par le maintien d'institutions de base nécessaires à la protection du système de libre échange – les mécanismes répressifs (police) et judiciaires qui protègent et sanctionnent les libres échanges entre individus, par exemple. (Ibid., p. 111)

Comme il n'est pas question, pour Nozick, d'une quelconque intervention institutionnelle visant à constituer des mécanismes de garantie de biens sociaux premiers comme chez Rawls, ou de critères de subvention des préférences comme chez Arneson, l'enjeu du besoin reste limité par l'idée de propriété de soi, selon laquelle les préférences individuelles ne peuvent être limitées que par les personnes elles-mêmes. En ce sens, il est possible de suggérer qu'une perspective libertarienne prône une identité symétrique entre les besoins et les préférences individuelles.

En guise de conclusion, nous estimons nécessaire de résumer l'argument que nous avons déployé au long de ce chapitre. Le concept central de notre recherche, les attitudes, ont été considérées comme des évaluations morales générales qui peuvent être orientées à la fois par la perception de la structure distributive de la société (selon l'approche sociologique de la justice sociale de Miller) et par les valeurs portées par les individus. Cette structure distributive donne naissance également à l'évaluation morale au sujet des autres membres de la société, que nous avons identifié comme les rapports de confiance généralisée établis entre les membres de la communauté politique. Nous présentons à la figure 2.1 un schéma qui peut rendre plus claire notre façon d'aborder le type de relation qui entretiennent les perceptions de la structure distributive, les valeurs, les attitudes envers la distribution des biens sociaux et la confiance généralisée :

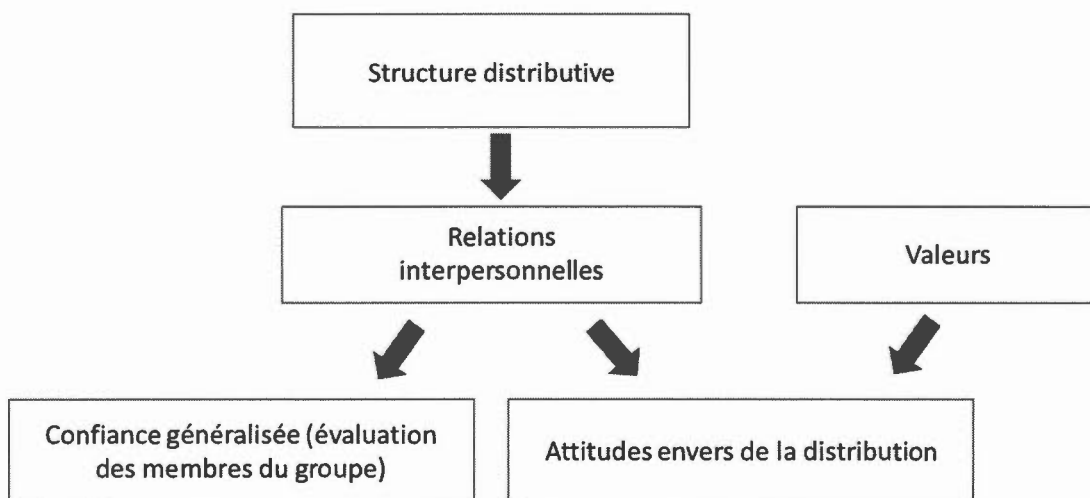


Figure 2.1 Schéma de relation entre la perception de la structure distributive, les valeurs, les attitudes et la confiance généralisée

Dans le chapitre lors duquel nous présenterons et discuterons les résultats, nous allons examiner comment les différences et les similitudes d'évaluation des politiques distributives interagissent avec les valeurs, la perception des structures distributives réelles et les rapports de confiance généralisée. Avant d'y arriver, nous procéderons à

la présentation de la démarche méthodologique que nous avons employée dans le but de collecter, organiser et systématiser les données.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre, nous allons aborder les dimensions méthodologiques de notre recherche. Ce chapitre vise à expliciter l'opérationnalisation de notre démarche en lien avec les deux chapitres précédents. En premier lieu, nous présentons les critères d'inclusion et d'exclusion du groupe à l'étude. Ensuite, nous décrivons notre processus de recrutement et détaillons notre démarche de collecte de données. Finalement, nous présentons brièvement notre démarche de traitement et d'analyse des données.

3.1 Groupe à l'étude

Critères d'inclusion

L'univers d'analyse du présent travail est constitué par les individus migrants d'origine brésilienne en ce qui concerne leurs attitudes envers la justice distributive. Plus particulièrement, nous avons ciblé des individus âgés de 18 ans et plus ayant des enfants et résidant au Québec depuis au moins trois ans. Ces choix reposent en premier lieu sur la prémisse selon laquelle les personnes migrantes ayant des enfants seront déjà familiarisées avec le programme québécois d'allocation familiale à l'étude, le Soutien

aux enfants, et pourront ainsi jeter un regard bien informé sur cette politique publique. En deuxième lieu, nous avons évité de recruter des personnes trop récemment arrivées car celles-ci n'ont pas assez de vécu dans la société d'accueil pour formuler une interprétation approfondie sur celle-ci. En ce qui concerne le programme *Bolsa Família*, nous avons comme prémisse que les personnes migrantes auraient une connaissance de base sur certains aspects du programme en raison de la centralité que celui-ci a obtenu dans l'environnement socio-politique brésilien depuis son implantation en 2003.

Critères d'exclusion

Parmi les personnes sélectionnées, nous avons estimé nécessaire d'exclure celles qui occupent des postes en lien avec les domaines d'élaboration et de recherche en politiques publiques (chercheurs, analystes, spécialistes, fonctionnaires, etc.) ou qui sont impliquées dans l'analyse et l'exécution des politiques publiques. Ce choix repose sur l'un des objectifs de la recherche, qui consiste à documenter les attitudes des personnes envers la notion de justice distributive et les politiques d'allocation familiale ayant une connaissance structurée par leurs vécus et non pas par une réflexion systématique sur le sujet.

3.2 Recrutement

Nous avons contacté le Consul général adjoint du Consulat Général du Brésil à Montréal en vue d'expliquer les objectifs de la recherche et de solliciter leur soutien dans la démarche de recrutement des personnes participantes. Le Consulat a accepté de fournir son soutien en diffusant la lettre d'invitation du chercheur principal auprès de sa liste d'abonnés. Ainsi, les personnes participantes ont été recrutées à partir de la liste de courriels du Consulat Général du Brésil à Montréal. Une lettre d'invitation décrivant la population-cible et l'objectif de la recherche et contenant des informations pratiques, comme la durée et le lieu de la rencontre, ainsi que les critères d'inclusion a été envoyée

au Consul général adjoint du Consulat le 29 juin 2016 (APPENDICE A). Le Consulat a par la suite envoyé un courriel officiel à sa liste de diffusion le 6 juillet 2016. Un rappel a été diffusé sur la page Facebook officielle du Consulat le 3 août 2016. À mesure que les personnes intéressées répondaient à l'appel par courriel, nous leur transmettions un message standardisé contenant une version PDF du formulaire de consentement basé sur le modèle fourni par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines – CERPE4 (APPENDICE B). Nous avons suggéré aux personnes participantes de lire au préalable ce formulaire afin de prendre connaissance et de se familiariser avec les enjeux pertinents à la recherche leur permettant d'accorder leur consentement libre et éclairé. Au début de chaque rencontre, deux copies de ce formulaire ont été signées par le chercheur et par la personne participante. Une copie a ensuite été remise à la personne participante et une copie a été conservée dans nos dossiers. Cette recherche a reçu l'approbation du CERPE 4 (certificat n° 898 / 27-06-2016, APPENDICE C). Aucune rémunération n'a été offerte aux personnes participantes.

3.3 Collecte de données

Les personnes participant à cette recherche ont été rencontrées entre le 10 juillet 2016 et le 29 septembre 2016. Les rencontres se sont déroulées à leur domicile, à leur lieu de travail ou au bureau du Réseau d'études latino-américaines (RÉLAM) de l'UQAM. Les rencontres ont duré d'une à deux heures. Les discussions ont été enregistrées sur un magnétophone à des fins d'analyse. Pour réaliser cette étude, nous avons administré un questionnaire à réponses fermées suivi d'un entretien semi-dirigé.

3.3.1 Questionnaire

Au début de chaque rencontre, nous avons administré un questionnaire à réponses fermées inspiré du questionnaire élaboré dans le cadre de l'*International Social Survey*

Programme (ISSP) 2009 et du *World Value Survey* 2012 ainsi que de recherches précédentes (Im, 2014a; Lewin-Epstein *et al.*, 2003) (APPENDICE D). Ce questionnaire a permis de dresser un portrait préliminaire des représentations des personnes participantes de la structure distributive des sociétés d'origine et d'accueil. Nous avons suivi la démarche de Miller (1976) selon laquelle la structure sociale (la structure distributive, selon le vocabulaire que nous avons adopté) de chaque société génère un certain type de relation interpersonnelle qui, à son tour, donne naissance à des types spécifiques d'évaluation morale des autres membres du groupe et à des évaluations de la distribution des biens sociaux. La prémisse que nous avons adoptée soutient que ces évaluations morales sous-tendent le niveau de confiance généralisée observé dans une société donnée. Aussi, nous avançons comme hypothèse que celle-ci est à la fois ancrée dans l'expérience individuelle et dans les récits partagés par les communautés politiques.

Ce questionnaire a abordé les caractéristiques sociodémographiques des personnes participantes et comprenait dix-sept questions doublées (trente-quatre au total) sur leurs perceptions de la structure distributive (mérite, égalité et besoin) des sociétés d'origine et d'accueil et sur la confiance généralisée, ainsi que trois questions concernant leurs valeurs. Cinq questions ont été attribuées au principe de mérite, dont trois aux facteurs exogènes et deux aux facteurs endogènes. Huit questions ont été associées au principe d'égalité, deux questions au principe de besoin et deux questions à la notion de confiance généralisée. Nous avons établi une dynamique qui favorisait la mise en contraste continue entre les deux sociétés à chaque question. Là où il y avait une différence entre les deux sociétés au niveau des réponses accordées, une élaboration discursive sur la signification de ces différences a été proposée aux répondantes.

3.3.1.1 Les valeurs

La moyenne des réponses à trois questions générales nous a permis de dresser un portrait sur les valeurs et situer les personnes interviewées sur une échelle de valeurs

ayant comme référence trois grands courants de pensée en philosophie politique : l'égalitarisme, le libéral-égalitarisme et le libertarianisme. Ces questions touchaient des enjeux centraux pour le débat théorique en philosophie politique : le rôle des gouvernements vis-à-vis de la distribution des revenus individuels et la relation considérée adéquate entre le niveau de revenu individuel et l'accès aux soins de santé et l'accès à l'éducation :

Q25. C'est la responsabilité des gouvernements de réduire des écarts entre les personnes à revenu très élevé et celles à revenu très faible.

Q30. Est-il juste ou injuste – bien ou mal – que les personnes à revenu élevé puissent s'offrir de meilleurs soins médicaux que les personnes à faible revenu ?

Q31. Est-il juste ou injuste – bien ou mal – que les personnes à revenu élevé puissent offrir un meilleur enseignement à leurs enfants que les personnes à faible revenu ?

Pour la question Q25 : 1 = fortement en désaccord; 2 = désaccord; 3 = ni d'accord ni pas d'accord; 4 = d'accord; 5 = fortement d'accord; 8 = ne peut choisir. La réponse à la question Q25 a été codée inversement.

Pour les questions Q30 et Q31 : 1 = très injuste, certainement mal; 2 = quelque peu injuste, mal; 3 = ni juste ni injuste, sentiments mêlés; 4 = quelque peu juste, bien; 5 = très juste, certainement bien; 8 = ne peut choisir

3.3.1.2 Le mérite

En ce qui concerne les facteurs exogènes, trois questions ont été consacrées à l'importance qu'ont le niveau de revenu de la famille et la scolarité des parents et de l'individu sur les possibilités de réussite au Brésil et au Québec :

Q10 : Indiquez l'importance pour l'avancement dans la vie de provenir d'une famille riche au Brésil / au Québec.

Q11 : Indiquez l'importance pour l'avancement dans la vie d'avoir des parents qui ont reçu une bonne éducation au Brésil / au Québec.

Q12 : Indiquez l'importance pour l'avancement dans la vie d'avoir soi-même une bonne éducation au Brésil / au Québec.

Deux questions ont été consacrées aux facteurs endogènes. Ces questions ont abordé les perceptions sur le fait de travailler fort et d'avoir de l'ambition pour la réussite au Brésil et au Québec :

Q13 : Indiquez l'importance pour l'avancement dans la vie d'avoir de l'ambition au Brésil / au Québec.

Q14 : Indiquez l'importance pour l'avancement dans la vie de travailler fort au Brésil / au Québec.

Ainsi, nous avons pu dresser un portrait de la perception du type de traitement accordé par ces sociétés à certaines caractéristiques individuelles considérées comme appartenant autant au domaine de l'acquis, ne revenant donc pas au choix individuel, qu'au domaine de l'inné, soit, des caractéristiques habituellement considérées comme revenant au choix de chaque personne. Autrement dit, il s'agit de savoir comment la rétribution de la contribution des individus à la société est mise en œuvre par les sociétés d'origine et d'accueil en fonction des facteurs comme le revenu de la famille et la scolarité des parents et de l'individu ainsi qu'en fonction des facteurs comme le fait de travailler fort et d'avoir de l'ambition.

3.3.1.3 L'égalité

Huit questions sur l'égalité ont abordé le niveau de distribution des chances d'accès à la formation (les talents donnés) en fonction du genre, de la race et du revenu ainsi que de la distribution courante des revenus et de la richesse à travers l'imposition fiscale dans les deux sociétés :

Q18 : Indiquez l'importance pour l'avancement dans la vie de la race de quelqu'un au Brésil / au Québec.

Q19 : Indiquez l'importance pour l'avancement dans la vie de naître homme ou femme au Brésil / au Québec.

Q21 : Au Brésil / au Québec seulement les étudiants des meilleures écoles secondaires ont de bonnes chances de faire des études universitaires.

Q22 : Au Brésil / Au Québec seulement les riches ont assez d'argent pour défrayer les coûts des études universitaires.

Q23 : Au Brésil / Au Québec toutes les personnes ont des chances égales de faire des études universitaires indépendamment de leur sexe, leur ethnicité ou leur origine sociale.

Q24 : Les écarts de revenu au Brésil / au Québec sont trop grands.

Pour les questions Q21 à Q24, la réponse en échelle correspond à : 1 = fortement en désaccord; 2 = désaccord; 3 = ni d'accord, ni pas d'accord; 4 = d'accord; 5 = fortement d'accord; 8 = ne peut choisir. La réponse à la question 23 a été codée inversement.

Q28 : Pensez-vous que les personnes à revenu élevé devraient payer plus de taxes que les personnes à faible revenu, les mêmes taxes ou moins de taxes au Brésil / au Québec ?

Pour la question Q28, la réponse en échelle correspond à : 1 = beaucoup moins; 2 = moins; 3 = pareil; 4 = plus; 5 = beaucoup plus; 8 = ne peut choisir

Q29 : En général, comment décrivez-vous les taxes au Brésil / au Québec aujourd'hui pour les personnes à revenu élevé ? Les taxes sont

Pour la question Q29, la réponse en échelle correspond à : 1 = beaucoup trop faibles; 2 = trop faibles; 3 = à peu près justes; 4 = trop élevées; 5 = beaucoup trop élevées; 8 = ne peut choisir. La réponse à la question 29 a été codée inversement.

3.3.1.4 Le besoin

À l'instar de la définition de besoin de Miller (1976), il s'agira d'analyser ce que nous avons défini dans le chapitre précédent comme les éléments interférant directement ou indirectement sur les activités essentielles pour quiconque puisse mener son plan de vie. Il s'agit également d'aborder la relation entre la société et ceux qui sont considérés comme légitimement dépendants de la communauté politique, ce qui entraîne un sens de responsabilité de la société sur leur bien-être et sur leur développement personnel (Deutsch, 1975). Deux questions pour évaluer le besoin ont ainsi abordé le rôle du gouvernement sur la garantie d'un niveau de vie acceptable aux personnes sans emploi et sur le versement d'allocations aux personnes issues de milieux défavorisés.

Q26 : Au Brésil / au Québec, le gouvernement devrait garantir un niveau de vie acceptable aux sans-emploi.

Q27 : Au Brésil / au Québec, le gouvernement devrait dépenser moins en allocations aux pauvres.

Pour les questions Q26 et Q27, la réponse en échelle correspond à : 1 = fortement en désaccord; 2 = désaccord; 3 = ni d'accord, ni pas d'accord; 4 = d'accord; 5 = fortement d'accord; 8 = ne peut choisir. La réponse à la question 27 a été codée inversement.

3.3.1.5 La confiance généralisée

Nous avons abordé la notion de confiance généralisée à partir de deux questions qui nous ont permis de dresser un portrait de la fiabilité de l'environnement social des sociétés d'origine et d'accueil à partir des réponses du groupe de personnes interviewées. La question Q33 du questionnaire cherchait à savoir si le comportement individuel au Brésil et au Québec auquel on pourrait s'attendre serait juste ou plutôt déviant : « Au Brésil / Au Québec, pensez-vous que la plupart des gens essaieraient de profiter de vous s'ils en avaient la chance ou essaieraient-ils d'être justes ? ». Une échelle allant de 1 à 10 a été proposée comme réponse, où « 1 » signifiait qu' « on essaierait de tirer profit » et « 10 » signifiait qu'on « on essaierait d'être juste ».

La question Q34 du questionnaire est une des questions les plus utilisées dans les sondages et études sur la notion de capital social : « De façon générale, diriez-vous qu'on peut faire confiance à la plupart des gens ou diriez-vous qu'on n'est jamais trop prudent dans nos relations avec les gens? ». Une réponse à deux éléments a été proposée : « on peut faire confiance à la plupart des gens » ou « il faut être très prudent ».

3.3.2 Entretiens semi-dirigés

Finalement, nous avons réalisé des entretiens semi-dirigés afin de recueillir des informations sur les attitudes envers le programme québécois de Soutien aux enfants et le programme brésilien *Bolsa Família*. La méthode d'entretiens semi-dirigés a été choisie car nous cherchions à avoir une compréhension approfondie de la complexité du phénomène des attitudes envers la distribution des biens sociaux en fonction de la

condition migrante des individus. Cette méthode favorise le dévoilement de la pluralité des sens que les personnes migrantes attribuent à leurs réalités et nous nous inscrivons ainsi dans une dynamique de co-construction de sens, selon une perspective interprétative et constructiviste (Savoie-Zajc, 2003). D'après une telle perspective, l'entrevue est un échange verbal contribuant à la production d'un savoir socialement construit, ou autrement dit :

(...) une interaction verbale entre des personnes qui s'engagent volontairement dans pareille relation afin de partager un savoir d'expertise, et ce, pour mieux dégager conjointement une compréhension d'un phénomène d'intérêt pour les personnes en présence » (Savoie-Zajc, 2003, p. 295).

L'un des objectifs généraux associés à l'utilisation de cette méthode s'est avéré conforme à notre objectif de recherche, à savoir, celui de rendre explicites les sens que la personne migrante attribue à la justice à travers l'analyse de ses attitudes et valeurs vis-à-vis de la distribution de biens sociaux. D'après Savoie-Zajc (2003), l'entrevue semi-dirigée doit permettre de rendre explicite l'univers de l'Autre à travers l'observation des pensées, des intentions, des craintes et des espoirs ainsi que l'identification de liens entre des comportements politiques antérieurs et présents. Or, une telle démarche s'avère également cohérente avec notre objectif en ce qu'elle nous permet d'accéder à la structure de connaissance liée aux attitudes distributives des personnes migrantes, à travers une mise en évidence des représentations de la société d'origine et de la société d'accueil.

Nous avons élaboré une grille d'entretien pour guider ce volet de la collecte de données (APPENDICE E). D'abord, nous avons demandé aux personnes répondantes de justifier et d'élaborer les réponses fournies dans le questionnaire rempli au début de la rencontre en fonction des contrastes perçus entre les sociétés d'origine et d'accueil en termes de la structure distributive et de la confiance généralisée. Ce faisant, nous avons voulu mettre de l'avant l'un des aspects mentionnés au début de notre réflexion, celui

des différences et similitudes et la variation des raisonnements d'un même individu, en opposition aux raisonnements entre individus dans un même espace social.

Par la suite, une grille d'entretien semi-dirigé abordant les attitudes ou évaluations morales des personnes migrantes envers les deux mécanismes distributifs, le Soutien aux enfants et le *Bolsa Família*, a été administrée. Les questions que nous avons posées sont les suivantes :

- a) Connaissez-vous le programme *Bolsa Família* / la mesure de Soutien aux enfants ?
- b) Avez-vous déjà reçu de l'argent du programme *Bolsa Família* / de la mesure de Soutien aux enfants ?
- c) Connaissez-vous quelqu'un(e) ayant déjà reçu de l'argent du *Bolsa Família* / de la mesure de Soutien aux enfants ?
- d) Selon vous, à quoi sert le programme *Bolsa Família* / la mesure de Soutien aux enfants ?
- e) Selon vous, y a-t-il des problèmes concernant les usagers de ce programme ?
Lesquels ?
- f) Selon vous, y a-t-il d'avantages ou d'inconvénients de ce programme pour la société ?
Lesquels ?
- g) Selon vous, y a-t-il d'avantages ou d'inconvénients de ce programme pour les familles qui en reçoivent ? Lesquels ?
- h) Quels changements apporteriez-vous à ce programme ?

3.4 Traitement et analyse des données

Les réponses au questionnaire ont été saisies dans le logiciel Excel et le fichier de données a ensuite été enregistré dans un format compatible avec le logiciel SPSS. Ainsi, l'aspect quantitatif de la recherche a été développé à l'aide du logiciel SPSS. Des analyses descriptives de moyenne et de fréquence ont permis de créer des tableaux où les perceptions de la structure distributive des sociétés en question et de la confiance généralisée ont pu être agrégées et comparées.

Le volet qualitatif de la recherche a été adopté dans le but de compléter et de soutenir et enrichir les images de la structure distributive et les perceptions de la fiabilité de l'environnement social à partir des distinctions entre les deux sociétés. Ainsi, notre procédure de collecte de données s'inscrit dans un paradigme de recherche qui privilégie le sens donné à l'expérience (Savoie-Zajc, 2003). Premièrement, nous avons opté pour une transcription partielle des enregistrements qui nous a permis d'épurer les redondances, éliminer les digressions et les parties qui n'étaient pas directement liées à la thématique de la recherche. Ensuite, les données ont été traitées manuellement et séparées en catégories de manière à s'accorder avec la structure de la présentation des résultats. Nous avons cherché à dégager les éléments constitutifs des attitudes étudiées à travers la sélection des thèmes et contrastes les plus saillants qui ont émergés des données enregistrées. Nous estimons être maintenant en mesure de présenter les résultats découlant des données collectées dans le cadre de cette recherche.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Ce chapitre est destiné à la présentation des résultats issus de notre collecte de données. Les entretiens que nous avons réalisés et les questionnaires que nous avons administrés nous ont permis d'aborder un vaste ensemble de thèmes en lien avec les attitudes des personnes interviewées envers la distribution des biens sociaux. Les thèmes abordés ont été divisés en plusieurs sections, organisées de façon à arrimer les concepts-clé qui sont traités tout au long de notre mémoire et d'articuler le cadre théorique à la discussion que nous y déployons. La première section de ce chapitre consiste à présenter le profil sociodémographique du groupe à l'étude. Par la suite, nous situons les personnes interviewées dans une échelle de valeurs à partir des courants de pensée de la philosophie politique et nous décrivons et classifions la structure distributive des sociétés à l'étude. Ensuite, nous présentons les résultats concernant la confiance généralisée et nous procédons finalement à la présentation et discussion des attitudes envers les programmes *Bolsa Família* et Soutien aux enfants.

4.1 Le profil sociodémographique de la population migrante interviewée

Quatorze personnes ont participé à cette étude (sept femmes et sept hommes). Ces personnes étaient âgées entre 34 et 71 ans (âge médian = 41,5 ans). Ils et elles étaient établis au Québec depuis en moyenne 15 ans, les plus anciens étant arrivés en 1967 et les plus récents, en 2010. Les participant.es avaient entre un et trois enfants (médiane = 1). Ils et elles travaillent dans les domaines de l'administration, de la santé, de l'informatique et d'autres professions libérales. Sur une échelle de 1 à 10, ils et elles situent leur situation socioéconomique au Québec à 6,5 en moyenne et au Brésil à 7,3. En ce qui concerne le statut migratoire, onze personnes possédaient la citoyenneté et trois possédaient la résidence permanente. En ce qui a trait à l'état civil, dix personnes étaient mariées et quatre personnes étaient divorcées. Aussi, la majorité des personnes répondantes possédaient au moins un diplôme universitaire : sept personnes avaient un diplôme de 2^e cycle ou supérieur, cinq personnes étaient diplômées au 1^{er} cycle et deux personnes avaient un diplôme secondaire. Au Brésil, personne n'était bénéficiaire du programme *Bolsa Família*, tandis qu'au Québec, les quatorze personnes interrogées recevaient ou avaient déjà reçu des prestations du programme Soutien aux enfants.

Tableau 4.1 Caractéristiques sociodémographiques des personnes participantes

Sexe	Femmes	Hommes	Total
N° de personnes interviewées	7	7	14
Âge			
Moyenne (ans)	47	44	45,6
18 à 30 ans	0	0	0
31 à 45 ans	4	5	9
46 à 60 ans	1	1	2
61 ans et plus	2	1	3

Scolarité			
Secondaire	0	2	2
Universitaire – 1er cycle	3	2	5
Universitaire – 2e cycle et plus	4	3	7
Nombre d'années au Québec			
6 à 10 ans	3	2	5
11 ans et plus	4	5	9
Statut d'immigration			
Résidence temporaire	0	0	0
Résidence permanente	1	2	3
Citoyenneté	6	5	11
État civil			
Célibataire	0	0	0
Marié	5	5	10
Divorcé	2	2	4
Nombre d'enfants			
1	4	4	8
2	3	2	5
3	0	1	1

Le profil sociodémographique de cet échantillon suggère qu'il s'agit majoritairement de personnes migrantes d'origine brésilienne hautement scolarisées et bien nanties. Bien que notre analyse ne se prête à aucune généralisation en raison de la taille réduite de l'échantillon, nous sommes conscients que l'impact de la situation économique des individus sur leurs valeurs et attitudes n'est pas négligeable. Cependant, l'intérêt principal de cette recherche est de mettre de l'avant l'influence des récits identitaires partagés par les communautés politiques et de la perception de la structure distributive

sociétale sur les valeurs et les attitudes. Cette démarche est encore plus pertinente pour notre propos si l'on assume que les classes ne sont pas des catégories interprétatives monolithiques de la subjectivité qui est mobilisée lors de l'évaluation d'un objet de préoccupation morale – à l'occasion, la distribution des biens sociaux – mais une des catégories explicatives possibles de l'influence de l'univers social sur les attitudes et sur les valeurs individuelles.

4.2 Les courants de la philosophie politique et l'échelle de valeurs des personnes migrantes interviewées

Le but de cette section est de présenter la position des personnes interviewées en termes de valeurs vis-à-vis des courants de pensée de la philosophie politique que nous avons examinés plus en détail dans le chapitre II. La moyenne des réponses indique que l'ensemble des personnes interviewées se situe entre une position égalitarienne et libéral-égalitarienne, personne n'étant située dans la zone d'influence libertarienne. La Figure 4.1 représente la moyenne des réponses pour chaque personne interviewée. Les femmes sont représentées par les codes F1 à F7 et les hommes par les codes H1 à H7. La plupart des moyennes se situe à mi-chemin entre l'égalitarisme et le libéral-égalitarisme, avec dix personnes ayant obtenu une moyenne entre 1,6 et 2,6. Les données recueillies indiquent que F7 et H1 représentent un idéal-type égalitarien tandis que H7 et H6 se situent à l'autre extrême du groupe, dans une position identifiée comme libéral égalitarienne.

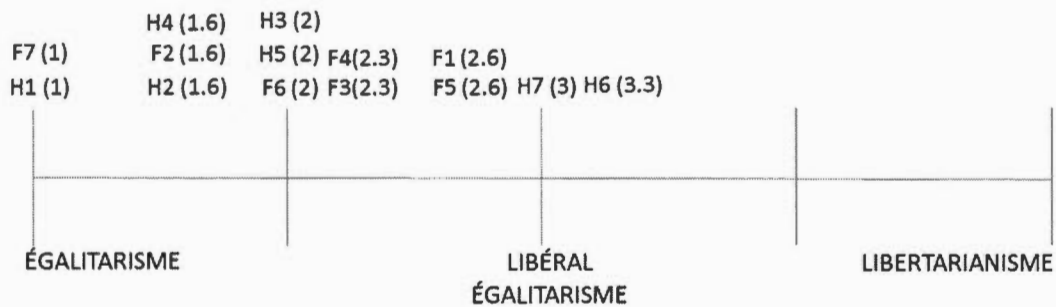


Figure 4.1 Échelle de valeurs des personnes interviewées

Étant donné que les valeurs sous-tendent les attitudes (les évaluations d'objets spécifiques), ce premier effort de compréhension vise à établir une référence pour l'analyse que nous mènerons sur les attitudes envers la distribution des ressources à l'intérieur des communautés politiques de la personne migrante. Il va de soi que cette opération a une visée exploratoire, en ce qu'elle nous permet d'établir, comme point de départ, les positions relatives, en termes de préférences « idéologiques », des personnes qui ont participé à l'étude. Il ne s'agit pas pour autant de les classer de manière taxative ni d'attribuer a priori, à cette disposition dans l'échelle de valeurs, une portée explicative.

4.3 Les structures distributives dans les sociétés d'origine et d'accueil

Nous nous pencherons maintenant sur la présentation des résultats sur les formes que prend la distribution des biens sociaux dans les sociétés à l'étude. Pour la présentation de ces résultats, nous envisageons dresser l'image que les personnes interviewées nous ont fournies de la structure distributive de leurs sociétés de départ et d'accueil. La structure distributive est composée de trois dimensions : le mérite, l'égalité et le besoin. La première section dresse le portrait du mérite dans les sociétés d'origine et d'accueil.

La deuxième et la troisième sections sont consacrées aux principes d'égalité et de besoin, respectivement.

Par la suite, nous traitons de la question de la fiabilité de l'environnement social à travers une analyse de la confiance généralisée (*thin trust*) de Putnam (2000). Finalement, nous nous penchons sur les attitudes envers les deux programmes dont il est question tout au long de notre recherche : le *Bolsa Família* et le Soutien aux enfants.

4.3.1 Le mérite dans les sociétés d'origine et d'accueil

Cette section présentera les perceptions du mérite dans la société d'origine et d'accueil des personnes interviewées. La moyenne des réponses aux questions fermées à propos des facteurs exogènes et endogènes sera présentée. Ensuite, les perceptions du mérite seront soutenues par les résultats qualitatifs provenant des entretiens. La figure 4.2 illustre, sur une échelle de 1 à 5, l'importance accordée aux qualités de nature exogène par les sociétés brésilienne et québécoise. Nous rappelons que les qualités de nature exogène que nous avons considérées comprenaient le niveau de revenu de la famille et la scolarité des parents et de l'individu sur les possibilités de réussite au Brésil et au Québec. En ce qui a trait à la société d'origine, la moyenne des réponses du groupe est de 3,2. Une moyenne de 2,7 a été attribuée à la société d'accueil. Ces résultats montrent que, selon les personnes interviewées, les modèles de rétribution accordent davantage d'importance aux qualités individuelles de nature contingente à l'intérieur de la société brésilienne vis-à-vis de la société québécoise. Il est aussi possible de constater qu'il y a un consensus plus important sur l'interprétation de la société québécoise, suggéré par l'agglomération des moyennes des réponses autour de 3. Contrairement à la tendance du groupe, F7 et H1, les idéaux-types égalitaires, attribuent une plus grande importance aux facteurs exogènes au Québec alors que les personnes plus identifiées avec l'idéal-type libéral-égalitaire, H7 et H6, attribuent une importance égale ou plus élevée au Brésil et sont donc plus alignées à la tendance du groupe.

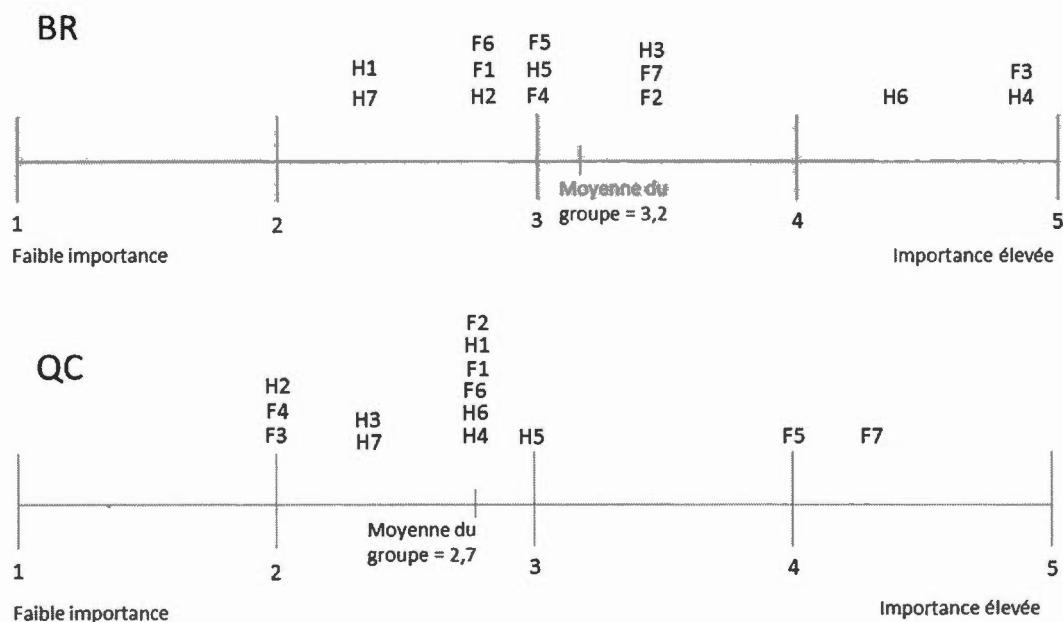


Figure 4.2 Moyenne des réponses aux trois questions sur l'importance accordée aux qualités de nature exogène (moralement arbitraires) au Brésil et au Québec

En ce qui concerne les données de nature qualitative sur le poids des facteurs exogènes sur la rétribution, à savoir, le niveau de revenu et de scolarité de la famille ainsi que la scolarité de l'individu (les talents donnés, dans le vocabulaire de Rawls) dans les deux sociétés concernées, il y a un consensus relatif sur la forte importance de la famille et de l'éducation dans la rétribution que les individus recevront de la société au Brésil. Au Québec, la rétribution a été considérée comme moins dépendante de ces facteurs. Le rôle de la famille et du diplôme de niveau supérieur sur les rétributions individuelles a été associé à la présence ou à l'absence de l'État : plus l'État est présent, moins

important est le rôle de la famille et de la scolarité formelle. En ce sens, un homme participant soutient ceci à propos de la scolarité des parents :

C'est sûr que les parents influencent beaucoup leurs enfants, mais ici [au Québec], comme l'éducation de base est plus universelle, les parents ont moins d'influence sur les enfants. (...) Pour moi, la scolarité est essentielle, principalement au Brésil. Les possibilités que quelqu'un parte de zéro, sans scolarité, et puisse s'en sortir dans la vie est beaucoup plus faible qu'ici [au Québec]. Ici, il y a beaucoup de soutien du gouvernement. (H4)

La Figure 4.3 montre, sur une échelle de 1 à 5, la perception de l'importance accordée par les personnes interviewées à la rétribution en fonction de l'autre composante du mérite, les facteurs endogènes, soit, les qualités individuelles considérées comme relevant du choix. Les deux questions sur les facteurs endogènes ont abordé deux qualités considérées couramment comme non-arbitraires : l'importance de travailler fort et de l'ambition pour la réussite dans les sociétés d'origine et d'accueil. Au Québec, la moyenne des réponses des personnes interviewées est 3,4, et au Brésil, la moyenne est de 4. Bien que quelques personnes attribuent une importance élevée aux facteurs endogènes au Québec (F5, F7, H4, H5), un plus grand nombre de répondant.es attribuent une importance élevée à ces facteurs au Brésil. Il est également à noter qu'il y a davantage de consensus à l'intérieur du groupe en ce qui concerne l'image de la société brésilienne, tel qu'illustré par la concentration des moyennes entre 4 et 5, alors qu'il y a une plus grande dispersion des moyennes dans l'échelle correspondante à l'image de la société québécoise. Ces résultats indiquent la prééminence d'un modèle de rétribution fortement dépendant des facteurs endogènes à l'intérieur de la société brésilienne. H1 et H6, deux interviewés identifiés, respectivement, à l'idéal type égalitarien et libéral-égalitarien, attribuent d'avantage d'importance aux facteurs endogènes au Brésil. Cette similitude entre deux idéaux-types opposés dans l'échelle de valeurs est représentative du consensus relatif que suscite l'enjeu de la perception de l'importance des facteurs endogènes au Brésil et au Québec.

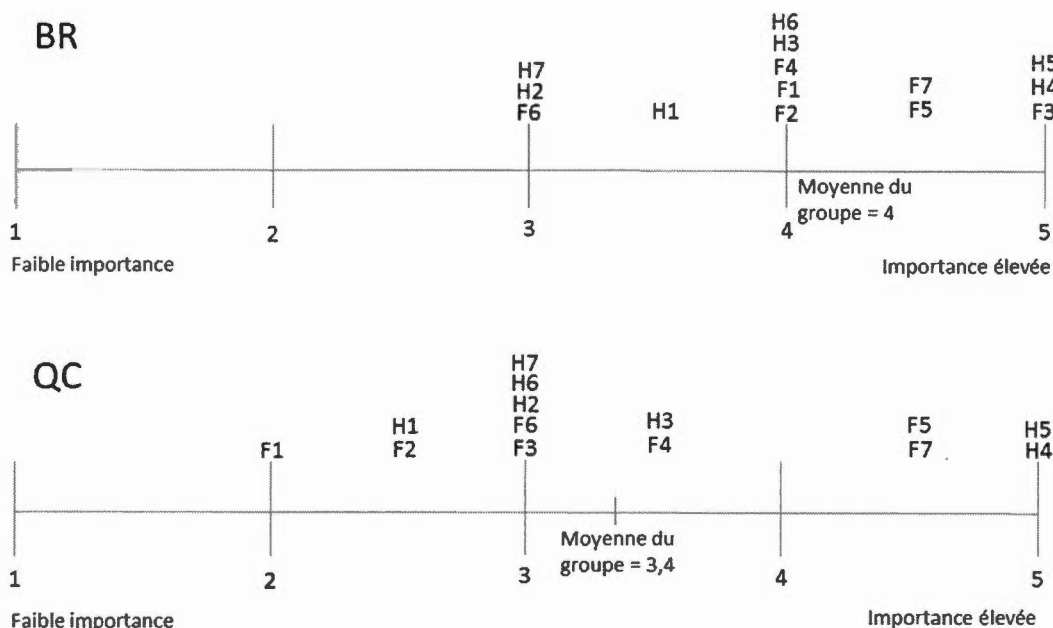


Figure 4.3 Moyenne des réponses aux deux questions sur l'importance accordée aux qualités de nature endogène (moralement non-arbitraires) au Brésil et au Québec

Les données de nature qualitative peuvent enrichir davantage la compréhension sur le contraste entre les moyennes observées ci-dessus. Le niveau d'importance élevé attribué à l'effort et à l'ambition sur la rétribution soulève une fois de plus l'absence de l'État mais également l'écart salarial entre les professions au Brésil. Au Québec, la faible importance de l'effort et de l'ambition a été associée à l'écart salarial peu important entre les professions plus ou moins prestigieuses. Des répondant.es ont ainsi soulevé les points suivants à propos de l'importance de l'effort et de l'ambition au Québec et au Brésil :

Au Brésil, pour arriver à s'en sortir, il est nécessaire d'être ambitieuse. Il faut étudier beaucoup, il faut être déterminée pour faire en sorte que les choses changent. (...) Pour moi [l'effort et l'ambition] sont essentiels principalement pour ceux qui sont issus de familles pauvres. (...) Ici au Québec, il n'est pas

nécessaire d'avoir de l'ambition. Il suffit de suivre le cours des choses (...) et on arrive à s'en sortir : on peut devenir cuisinier, auxiliaire administratif... donc il n'est pas nécessaire d'avoir de l'ambition. C'est quand même important mais pas essentiel. (F4)

Je remarque qu'au Brésil beaucoup de gens ont envie de prospérer, [les gens font] beaucoup d'effort. Au Brésil, il y a plus d'ambition dans la société, ce n'est pas de la cupidité, mais plus d'ambition pour prospérer et s'en sortir dans la vie... j'imagine que c'est justement parce que la personne sait qu'elle ne peut pas compter sur le gouvernement (...) elle sait que c'est son effort [qui prévaut] et qu'à partir de cela, elle va arriver à s'en sortir ou échouer. (F1)

[À propos du Brésil] Dans une entreprise, la différence entre les salaires du gérant, de l'analyste et du technicien est trop élevée, donc il faut avoir l'ambition d'être le gérant, d'être parmi les 10%. Il faut avoir cette ambition sinon on ne réussit pas et on ne fait pas d'argent, alors qu'ici (...) un mécanicien d'ascenseur a un très bon salaire, presque comme un ingénieur. Un chauffeur d'autobus aussi, il n'a pas un mauvais salaire. Alors il n'est pas nécessaire d'avoir de l'ambition. (H1)

Nous voulons maintenant souligner les aspects qui nous paraissent essentiels pour la dimension du mérite jusqu'ici. De manière générale, les facteurs exogènes et endogènes ont été considérés comme ayant une importance plus grande au Brésil qu'au Québec. Cela indique que, selon les personnes interviewées, la réussite individuelle dépend davantage de l'individu au Brésil lorsqu'on le compare au Québec. Cet écart entre les deux sociétés est notamment expliqué par la présence ou l'absence de l'État en tant qu'agent distributif et par l'écart salarial entre les individus.

Cela suggère que les mécanismes distributifs sociaux sont animés par une logique individualiste selon laquelle l'interprétation de la justice est comprise comme la rétribution de l'ensemble de compétences, habiletés et efforts qui sont nécessairement façonnés par chaque individu (*justice as the requital of desert*, dans les termes de Miller). Nous comprenons l'individualisme comme :

Une théorie qui a abandonnée toutes les idées de hiérarchie naturelle à l'intérieur de la société et a prônée l'idée selon laquelle les êtres-humains sont nés libres et égaux et possèdent un ensemble de droits dérivés de leurs capacités naturelles innées. (Miller, 1976, p. 289 - traduction libre)

Plus particulièrement, étant donné que la distribution est un phénomène économique, nous considérons, à l'instar de Steven Lukes, l'individualisme notamment à partir des présupposés de la théorie économique tels qu'ils ont été avancés dans les travaux de Adam Smith et David Ricardo et leur vision de l'économie comme un ordre naturellement harmonieux :

Henceforth economic individualism became both an economic theory and a normative doctrine, asserting (if so complex a tradition, or set of traditions, can be reduced to a formula) that a spontaneous economic system, based on private property, the market, and freedom of production, contract and exchange, and on the unfettered self-interest of individuals, tends to be more or less self-adjusting. (Lukes, 1973, p. 89)

L'une des composantes les plus importantes de la conception individualiste de la société est la croyance à la compétition individuelle comme moyen de grimper l'échelle sociale indépendamment des conditions de la personne à la naissance. Miller remarque que l'idéal d'égalité d'opportunités ne fait pas partie de ce système de croyances ; il s'agit plutôt de l'abolition des obstacles légaux, sociaux et économiques à celles et ceux ayant assez de détermination pour réussir à obtenir leurs récompenses. Cette croyance a été définie par Perkin comme le mythe du *self-made man* :

The *self-made man* was the ideal entrepreneur, the man without any initial property or patronage, any education other than self-education, or any advantage other than native talent, who by self-help and force of character made his way to wealth and status.

À partir de la caractérisation de la distribution des biens en fonction du principe de mérite dans les sociétés d'origine et d'accueil des personnes interviewées, il est suggéré que la société brésilienne valorise la forme sociologique de l'idéal individualiste en

économie, le *self-made man*, à travers une structure publique de distribution résiduelle ou absente et une asymétrie salariale prononcée. En revanche, la faible asymétrie salariale et l'impact de l'action publique sur la distribution des biens sociaux dans la société québécoise ont été identifiés comme les éléments centraux de la diminution de l'impact des facteurs endogènes et exogènes sur la réussite des individus. Par conséquent, il y a un affaiblissement de la forme sociale idéale de l'individualisme économique, le *self-made man*.

L'individualisme et la croyance à la libre entreprise ont souvent été associés aux cultures façonnées par le protestantisme. La célèbre thèse de Weber considère celui-ci comme la cause principale de l'« esprit du capitalisme » caractéristique de la société de marché et a été associée à maintes reprises aux sociétés nord-américaines et à leurs héritages Anglo-protestants par opposition à la culture Ibéro-catholique. Celle-ci a été davantage identifiée à l'Amérique latine et aux mœurs et idées collectivistes et hiérarchiques propres à une structure traditionnelle vouée à la manutention des rôles sociaux plutôt qu'à l'amélioration des conditions de vie matérielles et des positions sociales des individus. C'est la démarche d'auteurs comme Harrison (1997). Bien que Inglehart et Carballo (1997) refusent un tel raisonnement dichotomique en mettant en relief la nature multivoque du façonnement de la vision du monde de chaque peuple, l'opposition entre l'héritage culturel protestant et catholique constitue une clé explicative importante de leur caractérisation des différences de valeur entre les nations. Les données présentées ci-dessus apportent une nuance à cette dimension explicative des différences de valeurs. Elles suggèrent que la distribution des biens sociaux en fonction du mérite dans les sociétés à l'étude favorisent des idéaux-type qui relativisent un tel raisonnement. D'une part, ces distributions portent à croire que, selon les personnes interviewées, les mécanismes distributifs étatiques et marchands tendent vers une logique libertarienne dans le cas de la société brésilienne, lequel prône le refus de toute sorte de correction des inégalités de circonstance (les facteurs exogènes). Ceci augmente le poids des facteurs exogènes et endogènes sur la réussite, considéré élevé

en raison de l'absence des mécanismes publics de distribution des biens sociaux. D'autre part, la diminution du poids de l'inégalité des circonstances dans la société québécoise évoque notamment le rôle des mécanismes de distribution publics, qui entraîne également une diminution du poids des facteurs endogènes. Il est donc suggéré que la mécanique distributive en fonction du mérite dans la société québécoise indique une tendance distributive libérale-égalitaire.

Ce premier effort de compréhension de l'image de la structure distributive dans les sociétés d'origine et d'accueil a mis de l'avant la perception du mérite, soit, la perception de l'importance des qualités exogènes et endogènes en fonction desquelles les biens sociaux sont attribués à chaque individu. La plus grande importance des facteurs endogènes et exogènes sur la part relative de la « richesse commune » à laquelle chaque individu au Brésil a accès a été notamment associée à l'absence de l'action publique à travers l'État comparativement au contexte québécois. Dans le cas des facteurs endogènes, l'inégalité salariale au Brésil a également été considérée comme un facteur important.

4.3.2 L'égalité dans les sociétés d'origine et d'accueil

Dans cette section, nous présenterons les résultats concernant la perception de l'égalité dans les sociétés d'origine et d'accueil des personnes interviewées. La Figure 4.4 montre le spectre des réponses possibles sur une échelle de 1 à 5, allant de société égalitaire (valeur de 1) à non-égalitaire (valeur de 5). Au Brésil, la moyenne des réponses des personnes interviewées est de 3,6, alors qu'au Québec, elle est de 2,4. Cet écart suggère l'existence d'une plus importante inégalité des chances et des revenus au Brésil qu'au Québec. Les moyennes des réponses des personnes représentatives de l'idéal-type égalitaire (F7 et H1) et libéral-égalitaire (H7 et H6) présentent une similitude vis-à-vis de la tendance du groupe, ce qui réitère la forte homogénéité des perceptions de l'écart entre l'égalité d'opportunités au Brésil et au Québec. Aussi, le consensus intragroupe a été similaire autant pour la société d'origine que pour la société

d'accueil, ce qui est illustré par l'agglomération des moyennes entre 3 et 4 dans le cas brésilien et entre 2 et 3 en ce qui a trait à la société québécoise.

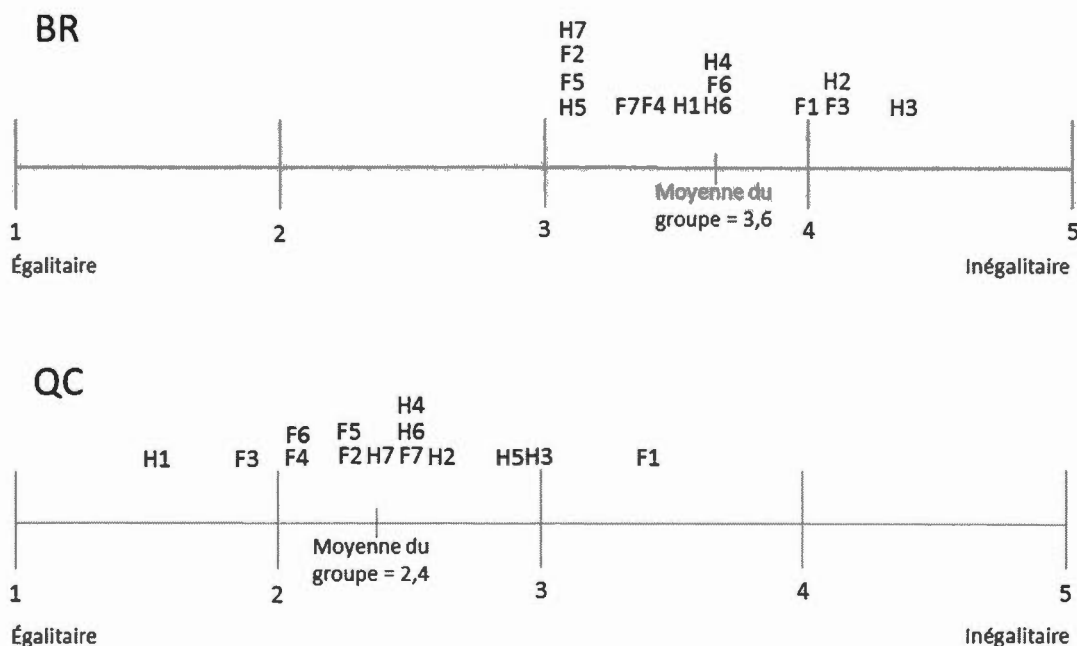


Figure 4.4 Moyenne des réponses aux huit questions sur l'égalité des chances au Brésil et au Québec

Les données de nature qualitative ont notamment soulevé le poids de l'évasion fiscale, de la faible taxation des plus riches et des écarts salariaux sur les inégalités des revenus au Brésil. En ce qui concerne le rapport entre l'accès à la formation et les circonstances sociales, il a été question des inégalités marquées notamment par le niveau de revenu des individus. Au Québec, la forte intervention de l'État a été identifiée comme le facteur central de l'équilibre du système fiscal et de la réduction des inégalités d'accès à la formation et à la diminution des inégalités des chances de manière générale. La race et le sexe ont été considérés comme des facteurs accessoires en termes d'accès à

la formation autant au Brésil qu'au Québec. Les extraits suivants exemplifient les résultats du contraste entre les deux sociétés :

Les revenus au Brésil ne sont pas égaux pour tout le monde, il y a des inégalités. J'ai même l'impression que plus on est riche moins on paie en raison de l'échelle d'impôt sur les revenus (...) ils ont des excellents avocats et comptables qui savent comment prendre leur argent et envoyer dans des paradis fiscaux. Ici, il y a ça aussi, mais ce n'est pas autant [qu'au Brésil]. (...) Les impôts sur les revenus sont très injustes au Brésil, plus qu'ici. Saviez-vous qu'ici un médecin qui gagne 300, 400 mille dollars, un million de dollars, le gouvernement prend la moitié de ça pour lui ? (H6)

[Sur le rapport entre les chances d'accès à l'université et le niveau de revenu] Ici il y a le prêt et bourses. (...) Donc même sans argent on arrive à faire des études universitaires. (...) Alors qu'au Brésil les prêts étudiants, ça dépend (...) du contexte. Si le pays va bien on peut avoir une chance, autrement... (H1)

La distribution de l'accès aux opportunités dans la société brésilienne suggère que les mécanismes distributifs tendent vers une logique économique individualiste qui cherche à s'acquitter la régulation distributive étatique (Lukes, 1973). Cela corrobore le penchant libertarien des mécanismes distributifs au Brésil déjà abordé dans la section précédente. Pour les libertariens, notamment Nozick, la notion d'égalité morale est identifiée au concept d'inspiration kantienne de propriété de soi duquel découle la légitimité morale de l'appropriation des ressources externes à l'individu et de la distribution telle qu'elle a cours dans une société donnée (Kymlicka, 2003/1990; Vallentyne et van der Vossen, 2014). Ceci constitue le fondement de l'argument selon lequel toute distribution des biens sociaux par l'entremise de l'État – y compris la distribution visant à corriger l'inégalité d'opportunités - doit être évitée. Dans le cas de la société québécoise, l'identification des mécanismes étatiques de distribution avec la diminution de l'inégalité d'accès aux opportunités indique plutôt le renforcement de la logique libérale-égalitarienne en ce que celle-ci est mise en œuvre par des politiques distributives d'accès à l'éducation et d'imposition fiscale.

La deuxième dimension de la structure distributive – l'égalité – s'est intéressée à la notion d'égalité d'opportunités, qui présuppose l'idée d'égalité de traitement entre les individus. En raison de cela, cette notion jouit d'une position centrale dans le paysage idéologique des sociétés contemporaines. Le rôle de l'État au Québec a été à nouveau soulevé comme la raison principale de l'atténuation des inégalités d'opportunités alors que le faible rôle ou l'absence de celui-ci au Brésil a été considéré comme central pour l'intensification de ces inégalités.

4.3.3 Le besoin dans les sociétés d'origine et d'accueil

Cette section présentera les résultats à propos de la notion de besoin, le troisième volet de la structure distributive. Par l'entremise de ces deux questions, nous envisageons traiter de deux des biens sociaux premiers listés par Rawls et que nous avons traités plus en détail dans le chapitre II, à savoir, les revenus et la richesse et les bases sociales du respect de soi. Par contre, différemment des questions précédentes, les questions sur le besoin étaient de nature davantage prescriptive que descriptive, ce qui a entraîné une homogénéité intragroupe sur l'interprétation des sociétés d'origine et d'accueil. La Figure 4.5 montre, sur une échelle de 1 à 5, le spectre des réponses allant d'un niveau faible (valeur de 1) à élevé (valeur de 5) sur la nécessité d'intervention publique sur la garantie de secours au besoin individuel. Autant pour le Brésil que pour le Québec, les personnes interviewées ont attribué une valeur moyenne de 4, la plupart des moyennes étant située entre 4 et 5. Cela indique que le devoir « naturel » de secours aux membres du groupe lorsque sont absents les biens sociaux premiers à l'étude a été considéré comme un impératif moral au Brésil et au Québec. Les idéaux-type égalitaires (F7 et H1) présentent un écart entre leurs moyennes respectives, ce qui porte à croire que le devoir de secours aux membres du groupe n'est pas symétriquement identifié aux valeurs égalitariennes, comme par exemple celle de la réduction des inégalités de revenu à travers l'action de l'État. Nous observons une dynamique similaire à l'autre extrême du groupe, chez les personnes qui représentent l'idéal-type libéral-égalitaire

(H7 et H6) et pour qui l'importance de la diminution des inégalités de revenu par l'État est relativisée. Ainsi, la notion de devoir de secours aux membres du groupe peut également varier chez des personnes partageant des valeurs distributives similaires : les moyennes de H7 et H6 se situent sur les deux extrêmes du groupe, soit, 3 et 5, respectivement. En revanche, si l'on se penche sur l'ensemble du groupe, on observe un fort consensus en matière de la nécessité d'intervention publique sur la garantie d'un niveau de vie acceptable aux sans emploi et sur le maintien ou l'augmentation des allocations pour les plus pauvres autant au Brésil qu'au Québec, ce qui est illustré par la forte concentration des réponses entre 4 et 5.

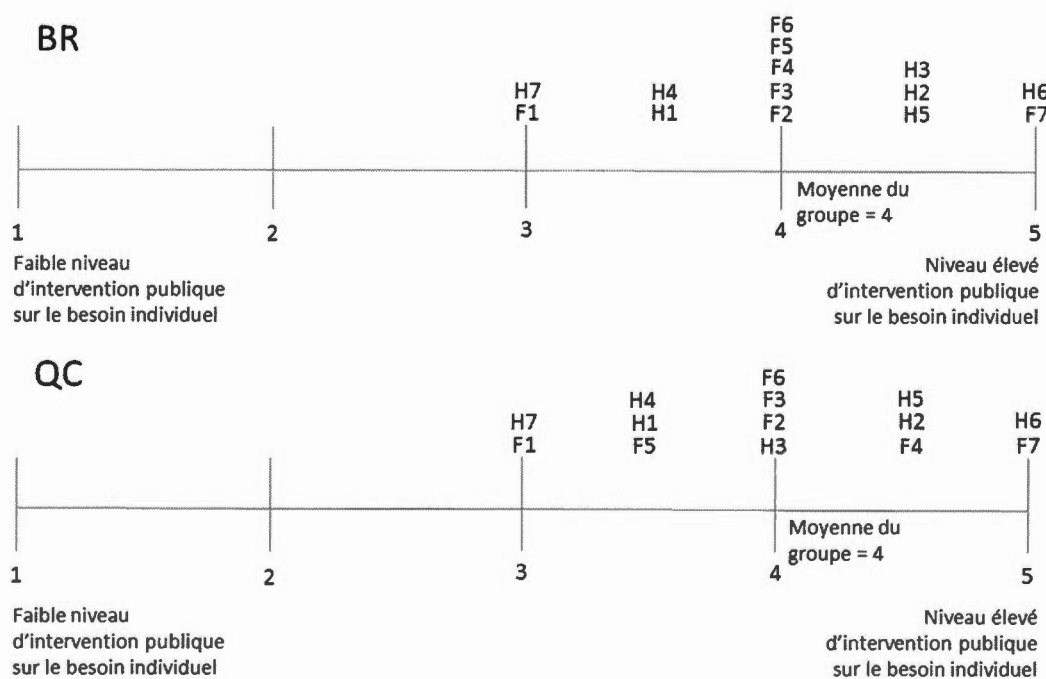


Figure 4.5 Moyenne des réponses aux deux questions sur le besoin au Brésil et au Québec

Le caractère prescriptif de cet ensemble de questions a entraîné également une conséquence sur l'étendue de l'ensemble des réponses disponibles. Étant donné que notre collecte de données était basée sur le contraste entre les deux sociétés,

l'homogénéité des réponses a produit peu de résultats discursifs, ce qui limite notre compréhension de l'ensemble du groupe de personnes en question à partir d'une telle source. Il est tout de même possible de présenter quelques-unes des données qui ont été produites à partir de l'interprétation de ces questions et qui ont touchées directe ou indirectement la question du besoin. Les données discursives suivantes suggèrent que l'action publique devrait être guidée par une moralité politique distributive demandant un investissement plus important de l'État au Brésil, à l'instar du rôle étatique central déjà « naturalisé » par la société au Québec.

[Sur l'aide publique aux personnes sans emploi] Au Brésil, on devrait faire ça. Dans les faits, on ne le fait pas pour les personnes qui sont au chômage. On tombe dans une situation d'incertitude lorsqu'on est au chômage au Brésil. (...) Ici au Québec, on aide beaucoup les sans-emploi. Quelle chance d'être un sans-emploi au Québec ! C'est le truc du bien-être social. Alors, on aide déjà les gens naturellement. Au Québec, c'est naturel d'aider les gens qui sont au chômage. (F4)

Bien que ce propos doive être nuancé en tant que donnée descriptive de la structure distributive en raison de la taille réduite de données qualitatives collectées, la mécanique distributive brésilienne et québécoise en fonction du principe de besoin semble suivre une logique similaire à celle des principes que nous avons examinés jusqu'ici. À cet effet, la distribution au Brésil semble obéir à une logique distributive de tendance libertarienne par opposition à une logique distributive libérale-égalitarienne au Québec. Dans une société où prévaut l'individualisme économique, ou « économiquement orientée » dans les termes de Deutsch (1975), le besoin n'est qu'un principe secondaire lorsqu'il s'agit de la distribution de la richesse commune du groupe. C'est le cas de la société brésilienne, où encore une fois le faible rôle de l'État dans le secours aux membres du groupe a été soulevé comme principale cause d'une telle distribution. Dans le cas de la distribution en fonction du besoin à l'intérieur de la société québécoise, il y a un affaiblissement de l'individualisme économique dans la

mesure où il y a une identification de relations coopératives davantage axées sur le soin (*caring-oriented*, selon Deutsch) en raison de la plus importante participation de l'État.

4.3.4 Conclusion

En conclusion de cette section, nous avons vu que la perception de l'ensemble de la structure distributive au Brésil et au Québec génère des mentions récurrentes à l'absence ou à la participation de l'État dans la distribution des biens sociaux en fonction du mérite, de l'égalité et du besoin. Cela porte à croire que l'État est un élément central pour la perception des relations interpersonnelles à l'intérieur de la communauté politique. Selon la prémisse de Miller (1976), les relations interpersonnelles influencent les manières d'évaluer autant les individus que la distribution des ressources telle qu'elle a cours dans la société.

Mais quel type de relation interpersonnelle génère la structure distributive au Brésil et au Québec ? Au Brésil, le mérite est considéré à partir de la forte importance des facteurs endogènes et exogènes. Cela est associé à l'absence relative de l'État et aux inégalités salariales. Aussi, l'absence d'action publique sur l'atténuation des inégalités d'opportunités et sur le devoir légitime d'assistance envers les membres de la communauté politique (le principe de besoin) renforce l'idée selon laquelle la justice distributive est mise en œuvre sur la base d'une conception individualiste de l'être humain. Cela suggère que la société brésilienne gère la distribution à travers la notion d'individualisme économique et met l'accent sur le mérite en tant que valeur distributive plus importante. Il est donc attendu que les relations interpersonnelles seront davantage influencées par l'individualisme économique et, par conséquent, par le mérite en tant que principale valeur distributive. En ce qui concerne le Québec, les personnes interviewées ont attribué une plus faible importance aux facteurs exogènes et endogènes. Cette caractéristique a été associée au rôle distributif de l'État et aux écarts salariaux moins importants. Le rôle de l'État a été également soulevé lorsqu'il s'agissait de l'égalité d'opportunités et du besoin. Cela indique que ces deux valeurs

distributives sous-tendent davantage les relations interpersonnelles que le principe de mérite. Par conséquent, le rôle de l'individualisme économique et du mérite en tant que valeur distributive sur les relations interpersonnelles est affaibli. Nous reviendrons sur ces définitions sur la structure distributive et les relations interpersonnelles au Brésil et au Québec ultérieurement.

Regardons maintenant de plus près la relation entre la structure distributive, les relations interpersonnelles et l'évaluation morale des membres du groupe. Selon Miller, les relations interpersonnelles produites par la structure distributive auraient une incidence sur les manières d'évaluer moralement les membres du groupe. Nous avons vu qu'au Brésil ces relations interpersonnelles sont basées sur la notion d'individualisme économique, qui est davantage identifiée avec la structure distributive de tendance libertarienne. En revanche, la structure distributive de tendance libérale-égalitaire au Québec semble générer des relations interpersonnelles davantage axées sur le devoir d'aide envers les membres du groupe et sur l'égalité d'opportunités. Quel type d'évaluation morale des membres du groupe peut découler de ces types de relation interpersonnelle ? La prochaine étape de notre démarche consiste à examiner l'idée d'évaluation morale des membres du groupe à partir de la notion de confiance généralisée.

4.4 La confiance généralisée dans les sociétés d'origine et d'accueil

Cette section présentera le résultat de la collecte de données sur la notion de confiance. Tel que nous l'avons défini dans le chapitre II, il s'agira de résultats empiriques concernant un concept cher à la sociologie qui est devenu connu sous le nom de confiance généralisée ou confiance sociale, soit, la confiance envers les individus qui sont au-delà des cercles sociaux de proximité de l'individu.

La question 33 a abordé l'enjeu de la confiance généralisée : pensez-vous que la plupart des gens essaient de profiter de vous s'ils en ont l'occasion ou bien essaient-ils d'être justes ? La Figure 4.6 montre le spectre des réponses, sur une échelle de 1 à 10, allant de la perception selon laquelle la plupart des gens essayerait de tirer profit (valeur de 1) à la perception selon laquelle la plupart des gens essayerait d'être juste (valeur de 10). En ce qui concerne la perception de la société d'origine, les personnes interviewées ont répondu en moyenne 4,5, alors qu'elles ont répondu 7,5 à propos du Québec. Au Brésil, la plupart des personnes interviewées ont répondu 4, et trois personnes seulement ont donné des réponses de 8 ou plus. Au Québec, la majorité des personnes interviewées a répondu 8, et personne n'a attribué une réponse en-deçà de 5. Ces résultats suggèrent une tendance vers la méfiance dans la société d'origine comparativement à une plus grande foi dans un comportement vertueux à l'intérieur de la société d'accueil. Il y a également un plus fort consensus intragroupe en ce qui concerne l'image de l'autre généralisé dans la société québécoise, ce qui est illustré par une distribution moins dispersée des réponses dans l'échelle vis-à-vis de la société brésilienne.

Chez les personnes représentatives de l'idéal-type égalitarien (F7 et H1) cet écart de confiance est plus élevé que chez les personnes représentatives de l'idéal-type libéral-égalitarien (H7 et H6). Notre prémisse soutient que les relations interpersonnelles influencent l'évaluation morale des membres du groupe qui sous-tend la confiance généralisée. Nous pouvons donc estimer qu'une structure distributive de tendance libertarienne et qui prône des relations interpersonnelles basées sur l'individualisme économique façonne de manière plus importante les rapports de confiance chez les égalitariens que chez les libéraux-égalitariens. Cela nous permet de suggérer que les attentes de réciprocité et de fiabilité mutuelle chez les égalitariens peuvent être sapées de manière plus importante par l'allocation de biens sociaux en fonction du mérite, caractéristique de sociétés où prévaut l'individualisme économique. Car, comme l'affirme Deutsch (1975), cela peut signifier que les différents membres du groupe

n'ont pas la même valeur et que les bases du respect mutuel ne sont pas respectées. Chez les libéraux-égalitaires, étant donné que l'allocation en fonction du mérite et l'individualisme économique peuvent être perçus de manière moins controversée que chez les égalitaires, les rapports de confiance et les bases du respect mutuel ne subissent pas le même impact d'une telle dynamique distributive.

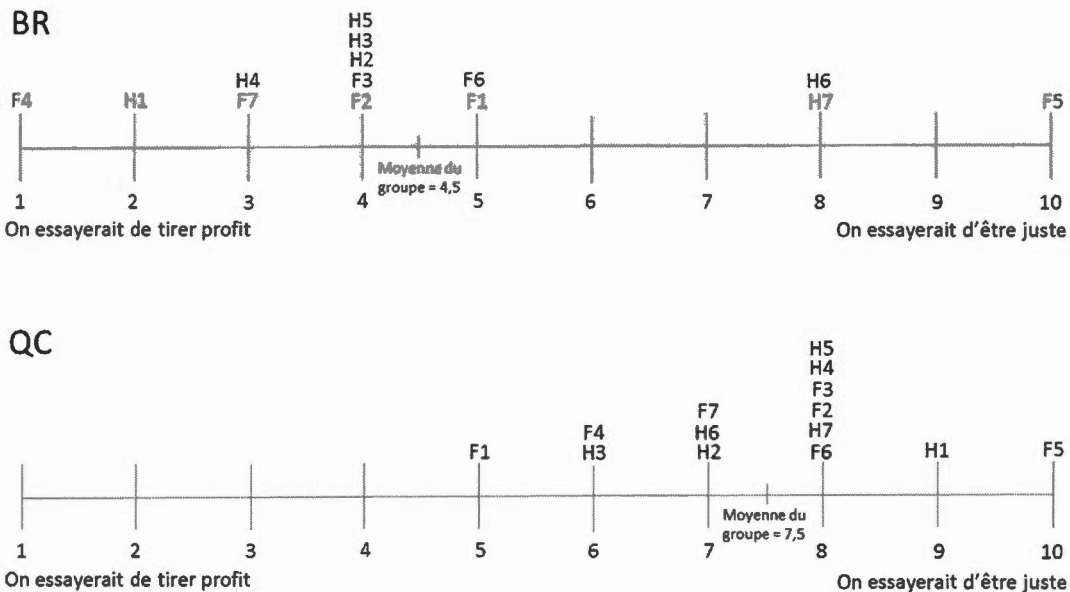


Figure 4.6 Réponses des personnes interviewées sur la notion de confiance généralisée au Brésil et au Québec

En ce qui concerne la question 34, le tableau de fréquence suivant (tableau 4.2) suit la tendance observée dans la figure 6, selon laquelle les sentiments de fiabilité à l'intérieur des communautés politiques en question diffèrent en termes des attentes de réciprocité de l'autre généralisé. La majorité absolue des personnes interviewées (12 répondantes) a répondu qu'« il faut être très prudent » en ce qui concerne la société brésilienne et la plupart des personnes (9 répondantes) a répondu qu'« on peut faire confiance à la plupart des gens » au Québec. Ceci suggère que notre groupe d'interviewés serait davantage disposé à concéder le bénéfice du doute à l'autre généralisé, pour reprendre

l'expression de Rahn et Transue (Putnam, 2000), dans la société québécoise que dans la société brésilienne. Une telle tendance indique que ce groupe de personnes présupposerait un comportement vertueux des inconnus au Québec et un comportement plutôt fautif des inconnus au Brésil.

Tableau 4.2 Fréquence des réponses des personnes participantes à la question 34 « De façon générale, diriez-vous qu'on peut faire confiance à la plupart des gens ou diriez-vous qu'on n'est jamais trop prudent dans nos relations avec les gens ? »

	On peut faire confiance à la plupart des gens	Il faut être très prudent
Brésil	2	12
Québec	9	5

Ces données indiquent également que, pour notre groupe cible, les coûts de transaction au quotidien, c'est-à-dire, le coût des activités de la vie quotidienne comme par exemple le fait de se méfier du versement correct du change à la suite d'une transaction commerciale ou de vérifier doublement si la voiture est barrée (Putnam, 2000), sont plus élevés au Brésil qu'au Québec. Ainsi, les normes de réciprocité généralisée basées sur la confiance et l'honnêteté et qui servent comme lubrifiants des rapports sociaux ont été identifiées comme moins répandues au Brésil qu'au Québec.

Comme conclusion de cette première partie sur la confiance généralisée, nous allons proposer une brève interprétation de la relation entre la structure distributive et les évaluations morales de confiance. En tenant compte du fait que les relations interpersonnelles qui découlent de la structure distributive influencent l'évaluation morale des membres qui sous-tendent la confiance généralisée, nous sommes maintenant en mesure d'examiner plus attentivement ce lien par l'interprétation des

données présentées jusqu'ici. La tendance de la distribution des biens sociaux au Brésil, caractérisée par le faible rôle distributif de l'État et par l'écart salarial prononcé, ainsi que la forme sociologique du *self-made man* qu'en découle semblent produire des évaluations morales de confiance de l'autre généralisé basées sur la notion d'individualisme économique et par son équivalent en philosophie politique, le libertarianisme. Les données sur la confiance généralisée ont notamment soulevé le taux élevé de méfiance envers l'autre au Brésil, ce qui porte à croire que le rapport entre une distribution de type libertarien entraîne une diminution de la fiabilité de l'environnement social à travers l'effritement des normes de confiance et de la cohésion sociale. Par le même raisonnement, la distribution des biens sociaux au Québec, de tendance libérale-égalitaire selon nos répondants, semble susciter davantage de confiance envers l'autre généralisé via l'équilibre salarial relatif et l'important rôle distributif de l'État.

Nous poursuivons notre démarche maintenant par l'analyse des données qualitatives sur la confiance généralisée. Ces données nous permettront de présenter désormais une dimension centrale de notre recherche en ce qu'elles constituent une première étape du lien que nous comptons établir entre la notion de récits partagés qui prônent les communautariens et la notion courante de confiance généralisée. L'explication de l'écart de confiance entre les deux sociétés évoque une série d'interprétations de la réalité, qui se situent entre l'expérience vécue et les récits partagés par la communauté politique. À cet effet, l'extrait suivant d'une des personnes interviewées éclaire la question :

[Sur la question 33] Cette question a été un peu difficile pour moi parce que ça a été difficile de séparer mon expérience réelle, pratique (...) des stéréotypes qu'on a en tête sur les brésiliens : l'histoire de tirer profit de toutes les situations et tout. Je pense qu'en même temps qu'il existe peut-être au Brésil cette histoire de vouloir tirer profit de chaque situation, mon expérience réelle démontre qu'on peut faire confiance à la plupart des gens. [Pause] Mais le stéréotype est peut-être plus fort. C'est la même chose ici [au Québec], de l'autre côté de la balance. (H2)

Cette ambivalence entre les deux dimensions de l'appropriation de la réalité a été présente dans la plupart des extraits sur l'écart de confiance généralisée et met en évidence la portée des récits partagés par la communauté politique sur le raisonnement des individus. Par exemple, des formes sociologiques de l'identité nationale comme celle du *malandro* ont été évoquées dans le processus d'attribution de sens à cet écart de confiance. L'image du *malandro* fait référence à l'être situé au-delà des règles formelles et perpétuellement mis à l'écart du marché du travail (da Matta, 1997/1978). L'image de la précarité, qui peut être associée à la structure distributive individualiste telle qu'elle a été définie par les personnes interviewées, a également été comprise comme un élément déclencheur du comportement peu fiable répandu au Brésil :

[Sur la question 34] C'est ce que j'ai dit, ça ne veut pas dire que c'est la réalité, c'est mon impression. C'est le genre de chose qu'on entend [au Brésil]. Il y a le truc du *malandro* : le gars qui essaye de vendre une chose qui n'est pas vraiment ce qu'il dit puis il dira que c'est le meilleur produit (...) le brésilien a énormément de bagout, il va tricher (...) je pense que le brésilien a ça...c'est un avantage ? (...) Tu sais, le brésilien est malin, il vit dans la difficulté et il faut qu'il se débrouille sinon il n'arrive pas à avancer dans la vie. [F3]

Aussi, il a été question de comparaisons entre la nature des comportements déviants ou fautifs au Brésil et au Québec. Le comportement fautif a été considéré comme une marque identitaire et comportementale de l'individu brésilien, ce qui renforce l'existence d'un lien entre le discours sur la confiance envers l'autre généralisé et les récits sur le personnalisme prétendument ancré dans la personnalité morale de l'*Homo nationalis* et partagés par la communauté politique au Brésil :

[Sur la question 33] La tendance à essayer de tirer profit de chaque situation, certainement [est plus présente au] Brésil. (...) Le québécois n'a pas ça, mais (...) il essaye de tirer profit aussi. Mais ce n'est pas toujours. Ça fonctionne comme ça [dans le cas des québécois] : si ça ne marche pas, ça ne marche pas, pas de problème. (...) Le brésilien, il va aller directement. S'il connaît quelqu'un, il va passer avant son tour dans une file d'attente. (...) Les brésiliens font beaucoup ça, beaucoup plus que les québécois. (...) Ça c'est tellement culturel, c'est dans le sang des brésiliens ! On ne peut pas l'enlever. (F6)

Ce discours sur l'identité peut être analysé selon l'approche objectiviste et « quasi génétique de l'identité », pour reprendre les termes de Denys Cuche, qui fige l'appartenance dans une conception de l'identité qui affirme la culture comme une « deuxième nature » menant à la « naturalisation » de l'appartenance culturelle :

Autrement dit, l'identité préexisterait à l'individu qui ne pourrait qu'y adhérer, sous peine d'être un marginal, un « déraciné ». Ainsi conçue, l'identité apparaît comme une essence qui n'est pas susceptible d'évoluer et sur laquelle l'individu ou le groupe n'a aucune emprise. (Cuche, 1996, pp. 83-84)

Cet extrait sur la caractérisation de la « personnalité nationale » est important car il rend apparent le lien entre la confiance généralisée et les récits partagés par la communauté politique qui aboutissent dans l'identité nationale. D'après l'extrait de la personne interviewée que nous venons de citer, le « déraciné » ou le marginal dont parle Cuche serait justement cet individu qui a un comportement vertueux et fiable. Le comportement fautif qui mène à la rupture systématique des normes de confiance quotidiennes est essentialisé et compris comme un trait de caractère préexistant à l'individu et auquel il ne peut pas y échapper. Nous l'avons soulevé au début de notre réflexion : selon Soroka *et al.* (2006), plusieurs analystes politiques estiment qu'un sens commun de l'identité nationale facilite la redistribution des biens sociaux. Mais qu'en est-il de l'identité nationale si les récits partagés qui nourrissent son sens commun nuisent aux normes de confiance interpersonnelle et à la coopération ? Pourrions-nous nous attendre à voir des implications sur la perception de la distribution des biens sociaux et particulièrement sur la prestation sociétale ? Par l'entremise des questions avancées ci-dessus, nous sommes désormais en mesure de nous pencher sur la dernière étape de notre démarche, que nous estimons essentielle pour clarifier le lien entre la perception de la structure distributive des sociétés, la confiance généralisée et les évaluations morales de la distribution des charges et des avantages. Nous allons nous attarder plus attentivement sur les attitudes envers les distributions spécifiques au

Brésil et au Québec représentées par les mesures de prestation sociétale *Bolsa Família* et Soutien aux enfants.

4.4.1 Conclusion

Dans cette section, nous avons mis en lumière l'évaluation morale des membres du groupe qui sous-tend les rapports de confiance que les individus établissent à l'intérieur de la communauté politique. À partir de la démarche de Miller, nous avons examiné le lien entre les relations interpersonnelles produites par la perception de la structure distributive des sociétés et la confiance généralisée. Au Brésil, des relations interpersonnelles de type individualiste tendent à diminuer la confiance envers l'autre généralisé. Au Québec, ces relations interpersonnelles de type individualiste sont affaiblies, ce qui favorise un niveau élevé de confiance généralisée. Par la suite, nous avons abordé une deuxième caractéristique de la notion de confiance généralisée. Les données présentées suggèrent que ces rapports de confiance oscillent entre l'expérience réelle des individus et les récits partagés par la communauté politique, ce qui indique que notre hypothèse de départ sur le lien entre la confiance généralisée et les récits partagés semble être valide. Les résultats que nous avons présentés jusqu'ici nous ont permis de dresser l'arrière-fond de la suite de notre débat sur les attitudes envers les politiques distributives. Nous allons maintenant présenter les résultats concernant les attitudes envers le *Bolsa Família* et la mesure de Soutien aux enfants. Ensuite, nous allons les discuter à la lumière du débat sur la nature des valeurs portées par les populations migrantes, les structures distributives et la confiance généralisée. Plus particulièrement, nous allons nous pencher sur les différences qui ressortent des attitudes envers les politiques distributives.

4.5 Le *telos* de la distribution : le Soutien aux enfants et le *Bolsa Família*

La présentation des résultats concernant les deux politiques distributives soutiendra comme prémisses l'idée selon laquelle une juste distribution présuppose l'identification du *telos* (la finalité, le but) de cette distribution. Nous suivons ainsi la procédure aristotélicienne selon laquelle la justice est téléologique. Cela signifie qu'il est impératif de définir quels sont les buts attribués à une pratique sociale ou politique donnée ainsi que les vertus qu'elle devrait récompenser (Sandel, 2016/2009). Ainsi, nous allons présenter les données collectées à propos des deux mécanismes distributifs en question, le Soutien aux enfants et le *Bolsa Família*, de manière à comprendre comment les personnes interviewées définissent le *telos* de ces deux programmes.

4.5.1 Des mécanismes distributifs qui visent à la garantie des bases sociales du respect de soi

Les deux programmes ont été identifiés comme des mécanismes distributifs visant à traiter le problème de la garantie des bases sociales du respect de soi, l'un des biens premiers ainsi définis par Rawls :

Les bases sociales du respect de soi sont les aspects des institutions de base qui sont généralement essentiels aux citoyens pour qu'ils aient un sens aigu de leur propre valeur en tant que personnes morales, qu'ils soient capables de réaliser leurs intérêts supérieurs et de faire progresser leurs fins en ayant confiance en eux-mêmes. (Rawls, 2009/1982, p. 18)

Plus particulièrement, il s'agit pour la majorité des personnes interviewées de mesures distributives visant à garantir partiellement les moyens matériels adéquats et l'indépendance personnelle nécessaires au sens de respect de soi des individus, notamment des enfants et, par conséquent, des familles dans leur ensemble. Les données nous permettent également d'inférer qu'il s'agit, pour la plupart des personnes du groupe interviewé, d'une mesure basée sur ce que Sandel appelle les conceptions modernes de la justice, soit, « les principes de justice qui soient neutres au regard des

fins et qui offrent aux gens la possibilité de choisir et d'accomplir ces fins pour elles-mêmes » (Sandel, 2016/2009, p. 275). Ces biens premiers sont, pour Rawls, des conditions cruciales pour la réalisation de l'égalité des chances et pour l'exercice des droits politiques (Freeman, 2016). Les citations suivantes sont représentatives de la façon dont la majorité des personnes a défini le *telos* des deux politiques distributives :

[Sur le *Bolsa Família*] Je pense que c'est important. (...) C'est une sorte de coussin de base pour la survie de n'importe qui, pour qu'une famille puisse subvenir à ses besoins. (...) Pour que l'enfant puisse aller à l'école, pour que la personne puisse aller travailler ou si elle est au chômage, il faut avoir le minimum pour la survie, n'est-ce pas ? C'est une sorte de paix que la famille doit avoir pour savoir que si tout échoue, il reste ce coussin de base (...) nécessaire pour que les gens décident quoi faire par la suite. (H1)

[Sur le Soutien aux enfants] Les gens qui ont de mauvaises conditions [de vie] peuvent s'acheter des choses de base, mais aussi un peu de choses pour le loisir des enfants. Ils peuvent leur payer des cours de quelque chose pour qu'ils aient d'autres activités au-delà du simple fait d'exister. (H3)

Ces extraits suggèrent que le *telos* de ces politiques est perçu comme partie intégrante d'une redistribution fiscale que nous pourrions caractériser comme de nature libérale, en ce qu'elles promeuvent des allocations de ressources spécifiques garantissant, bien que partiellement, la poursuite des fins individuelles des familles.

4.5.2 Les attitudes envers la distribution

Ayant défini ce que les personnes interviewées conçoivent comme le *telos* des allocations en question, soit, quelles sont les fins qui orientent ces politiques, nous nous pencherons maintenant sur les données concernant les attitudes des individus envers le Soutien aux enfants et le *Bolsa Família*. Pour ce faire, nous aurons recours à la définition d'attitudes présentée dans le chapitre précédent, à savoir, celle qui les définit en tant qu'évaluations sommaires d'objets de préoccupation morale.

Pour la plupart des personnes interviewées, les deux types d'allocation ont été évaluées positivement de par leur rôle en tant que soutien de base pour les familles, notamment pour les familles défavorisées au Brésil. La récurrence de cette représentation reflète le caractère conditionnel de l'allocation au Brésil, qui s'adresse surtout aux familles à faible revenu. Néanmoins, le soutien de base a également été considéré comme la raison principale de l'évaluation positive du programme Soutien aux enfants :

[Le *Bolsa Família* sert à] aider (...) ceux qui ont un faible revenu, qui gagnent un salaire minimum ou deux, qui ont beaucoup d'enfants et qui ont besoin de nourrir leur famille. C'est certainement nécessaire. Au-delà du travail, d'avoir un salaire et [comme] le revenu n'est pas suffisant, le gouvernement doit aider à nourrir [les familles]. Sans aucun doute. (F6)

[Le Soutien aux enfants] a l'avantage d'aider les gens qui n'ont pas un salaire suffisant pour subvenir aux besoins de base des enfants et épargner ce montant, qui est très peu dans les faits, mais qui peut aider à acheter un paquet de couches chaque mois, ou qui peut aider à acheter le lait, l'aliment, le végétal que l'enfant va manger. (F1)

Bien que l'aspect positif de ce type de distribution ait été évoqué par la majorité absolue de nos répondant.es, lorsqu'on se penche sur les différences entre l'évaluation des deux allocations, un contraste marqué sur la nature de l'agent moral ciblé par la distribution ressort. D'abord en termes de l'association entre le *Bolsa Família* et les risques d'oisiveté et d'ivrognerie, deux caractéristiques attribuées aux pauvres potentiellement « indignes » de recevoir des prestations publiques. Ensuite, la mention récurrente aux fraudes associées au *Bolsa Família* et l'absence presque absolue de ce type de remarque à propos de la politique de Soutien aux enfants constitue une différence importante ayant émergée du contraste entre les attitudes envers les deux politiques distributives.

L'examen de la signification sociale de ces deux différences pour le débat sur la justice distributive constitue le noyau de notre recherche. À partir d'une telle démarche, nous estimons pouvoir décortiquer le lien entre l'univers social et les attitudes envers la

distribution des biens sociaux que nous avons annoncé au début de notre travail. C'est cet esprit qui guidera désormais la présentation des résultats et la discussion que nous mènerons parallèlement.

4.5.2.1 Le *Bolsa Família* et les « vices » individuels

Tel que nous l'avons soulevé, l'association entre le *Bolsa Família* et les vices tels que l'oisiveté et à l'ivrognerie a été récurrente. Une telle association n'a pas été faite à l'égard de l'allocation de Soutien aux enfants au Québec :

[Sur les problèmes associés au *Bolsa Família*] L'utilisation du peu d'argent de façon incorrecte. (...) Mettons que je reçois 100 *reais* [la devise brésilienne – équivalent à environ 40\$]. Il faut que j'achète du lait pour les enfants, ou n'importe quoi pour les besoins de base de l'enfant et pour la survie de la famille. [Le programme s'appelle] Bourse familiale [souligné par l'interviewée] et non pas « bourse drogues » ni « bourse cigarettes » ! (F1)

[Sur les problèmes associés au *Bolsa Família*] C'est de l'argent facile. L'argent qui rentre facilement, pour lequel la personne n'a pas fait des efforts. Cette personne finit par ne pas donner de la valeur à son travail. Tant que l'argent rentre, cette personne est contente. (H4)

Il n'est pas difficile de noter la similitude entre ces propos et les qualités attribuées aux pauvres de l'Angleterre victorienne auxquels s'adressait la Loi des indigents (*Poor Law*) de 1834, qui renvoie aux commencements de l'idée de protection sociale et qui a établi un système de maisons de travail (*workhouse system*) dans le but « d'assurer que les pauvres devraient mériter les approvisionnements de subsistance qu'ils recevaient et en même temps apprendre à développer des habitudes d'entrepreneuriat » (Miller, 1976, p. 294 - traduction libre). Selon Miller, ces qualités (l'ivrognerie et l'oisiveté) leur ont été attribuées dans le but de faire la distinction entre les pauvres méritants et ceux indignes d'être objet de la charité, soit, entre ceux qui étaient dans une situation d'indigence de par les circonstances ou de par leurs faiblesses personnelles. Ce processus a été marqué par un changement de valeurs à partir duquel le travail devient,

pour la classe moyenne victorienne, une vertu en soi et l'oisiveté un péché impardonnable. Miller affirme également que l'idée de justice pour les revendications des plus pauvres dans une société de marché devient donc fondamentalement attachée à la notion de mérite plutôt qu'à l'idée de besoin. Ainsi, l'emphasis est désormais mise non pas sur les besoins des « non-méritants » mais plutôt sur l'encouragement du passage de la condition d'indigne à celle de méritant. Dans le cas des deux politiques distributives, la conditionnalité du *Bolsa Família* et l'universalité du Soutien aux enfants jouent un rôle central sur l'association du premier à la pauvreté et suggère une interprétation plausible de la différence que nous avons mentionnée précédemment.

Ce premier contraste entre les attitudes envers les deux politiques distributives est central pour notre propos car il suscite également un débat à propos des valeurs distributives mobilisées lors de l'évaluation morale de ces programmes. Nous rappelons que tout le débat sur la justice distributive consiste à discuter du type de principe – ou valeur distributive – considéré le plus adéquat lors de la distribution des biens sociaux. À cet effet, l'ensemble de nos répondant.es se situe entre une position égalitarienne et libéral-égalitarienne dans l'échelle de valeurs, ce qui signifie que le besoin et l'égalité sont censés être des valeurs plus importantes que le mérite pour ces personnes. Mais l'association entre le *Bolsa Família* au Brésil et la déviance individuelle (l'ivrognerie et l'oisiveté) est la conséquence d'une attitude envers la distribution qui mobilise notamment le mérite comme valeur principale. Pourquoi une valeur distributive – le mérite – semble prévaloir sur les valeurs prétendument plus importantes – le besoin et l'égalité – pour les personnes interviewées ? Comme tentative de réponse à cette question, nous voulons souligner particulièrement l'influence de la structure distributive sur les valeurs qui sous-tendent l'attitude envers la distribution des biens sociaux. Nous suggérons que la perception d'une structure distributive de tendance libertarienne, caractérisée par l'absence de l'État en tant qu'instance distributive par les personnes interviewées et par l'écart salarial prononcé, donne naissance à des relations interpersonnelles de marché. Les relations

interpersonnelles dans la société brésilienne semblent être basées sur la logique marchande du mérite, qui peut être résumé par la maxime « à chacun selon sa contribution » (*to each according to his works*, selon Miller citant Bouglé) comme valeur distributive dominante. Selon Miller, l'égalité dans une telle logique porte une signification distincte de la notion d'égalité qui prône une même valeur morale (ou d'opportunités) à tous les individus, davantage identifiées avec l'égalitarisme ou le libéral-égalitarisme :

As market relations become more dominant, egalitarian demands are made – for equal human rights, equality before the law, political equality, etc. But this egalitarianism stops short of economic equality in the strong sense, for the market requires equality in the exchange of values rather than the equal treatment of individuals. Its principle of operation is that each man should receive back the exact equivalent in value of what he brings to the market; however, the amount brought to the market will depend upon the productive powers of the individual, which differ of course from person to person. What the market achieves is a distribution according to desert (where desert is measured by the creation of exchange value) rather than economic equality (Miller, 1976, pp. 295-296)

Dans ce type de relation interpersonnelle, le mérite est mesuré par la création individuelle de valeur d'échange dans le marché, d'où l'importance des facteurs endogènes (le fait de travailler fort et de l'ambition) pour la réussite individuelle. La prédominance de relations interpersonnelles de marché indique que la valeur distributive qui sous-tend ces relations (le mérite, dans ce cas) prévaut sur les valeurs portées par les individus lorsqu'ils sont interpellés à évaluer et à justifier un programme distributif, comme c'est le cas du *Bolsa Família*. Au Québec, l'absence de mises en garde quant à la déviance morale individuelle concernant le Soutien aux enfants porte à croire que les relations interpersonnelles basées sur le principe de mérite sont affaiblies par la structure distributive considérée par les personnes interviewées comme libérale-égalitarienne. Par conséquent, le mérite en tant que valeur distributive perd sa force alors que l'égalité et le besoin définissent davantage l'orientation distributive de la société. L'influence du mérite sur les attitudes envers la distribution diminue et celle

des principes d'égalité et de besoin augmente. La Figure 4.7 présente un schéma de la relation que nous venons de proposer. Nous comptons ainsi rendre davantage explicite la relation que la perception de la structure distributive, les valeurs individuelles et les attitudes semblent entretenir.

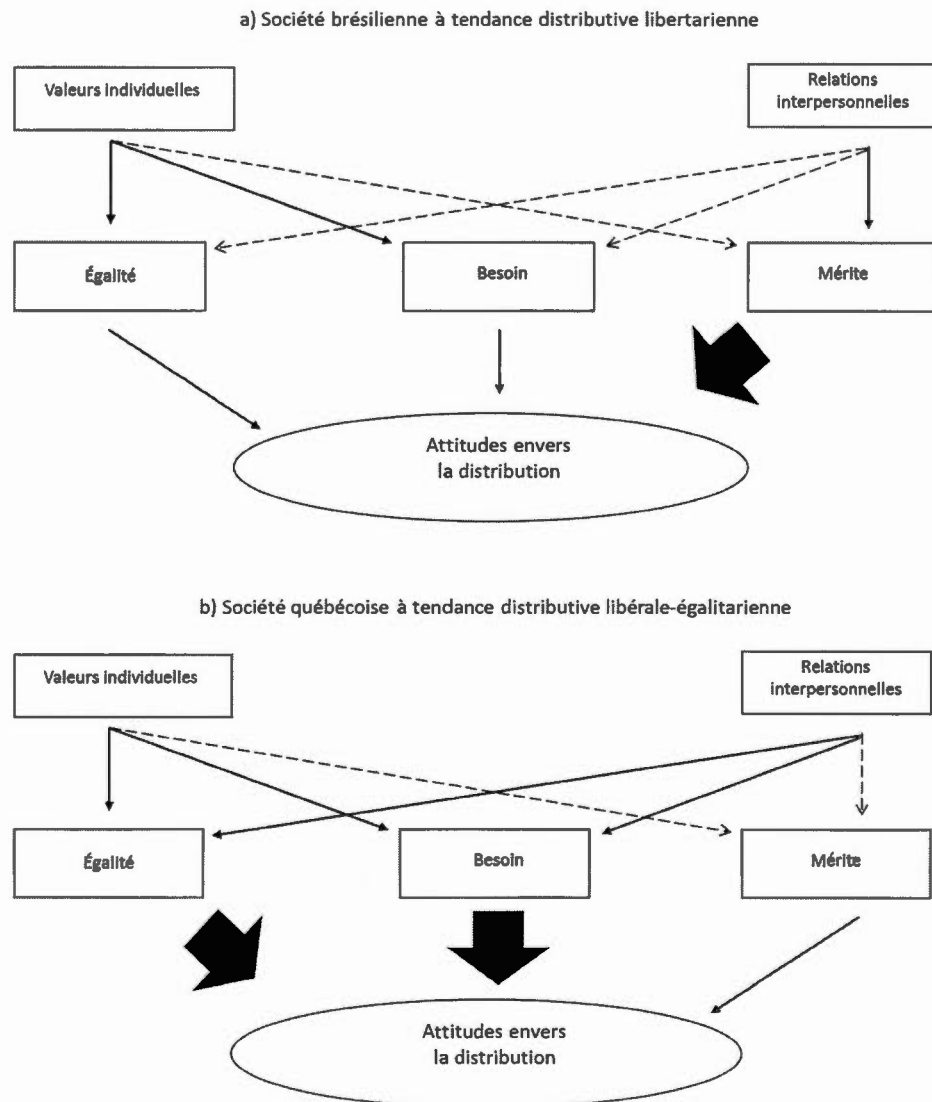


Figure 4.7 Schéma de relation entre les attitudes envers la distribution, les valeurs individuelles et la perception des structures distributives dans les sociétés à l'étude

Ce que cette réflexion apporte au débat sur la justice distributive consiste à affirmer que les valeurs qui sous-tendent les attitudes envers la distribution peuvent être mobilisées à différents degrés, par la même personne, dépendamment du contexte distributif qu'elle interprète. Autrement dit, l'évaluation des politiques distributives ne semble pas être faite nécessairement selon les valeurs qui comptent pour les individus, mais en fonction des valeurs considérées importantes pour la société dans laquelle la politique est mise en place. La relation qu'entretiennent l'État et le marché semble être le principal vecteur de diffusion de ces valeurs. Schwartz (2017) affirme que les valeurs sont des croyances qui orientent et justifient l'évaluation des politiques, des comportements, entre autres. D'après les résultats que nous venons de présenter, ces valeurs semblent être dotées d'une sorte de « plasticité » puisqu'elles semblent s'adapter au contexte distributif sur lesquels les personnes raisonnent. Ainsi, il n'est pas question de changement ou d'immobilité de valeurs, mais plutôt de coexistence de valeurs distributives relativement conflictuelles chez la même personne et qui semblent orienter ses attitudes. Face aux valeurs importantes pour les individus, l'image du contexte distributif semble même influencer davantage les attitudes envers la distribution des biens sociaux, ne serait-ce que lorsqu'il s'agit d'évaluations de programmes spécifiques, comme c'est le cas du *Bolsa Família* et du Soutien aux enfants.

Nous voulons maintenant proposer une dernière interprétation concernant les valeurs distributives des individus à partir de ce contraste entre les attitudes envers la distribution des biens sociaux. Cette « plasticité » des valeurs individuelles chez la personne migrante semble apporter une caractéristique assez peu explorée concernant les groupes « ethniques » à qui l'on attribue un univers univoque de normes, comme dans la théorie multiculturaliste. Wimmer définit de la façon suivante la tradition multiculturaliste :

(...) multiculturalism assumes that each ethnic group is endowed with a unique universe of norms and cultural preferences and that these cultures remain largely unaffected by upward social mobility or spatial dispersion (Wimmer, 2009, p. 248).

Or, l'interprétation des données que nous avons présentées jusqu'ici suggère que la conception d'un univers de normes et de pratiques immuable qui constitue la prémisse de la théorie multiculturaliste – et de la théorie assimilationniste – peut être relativisée. Cette caractéristique adaptative des attitudes de la personne migrante semble confirmer une certaine conformation *simultanée* des valeurs individuelles aux valeurs distributives dominantes de la société d'origine et de la société d'accueil. Il ne s'agit donc pas d'une assimilation des groupes « ethniques » aux valeurs *mainstream* tout court, comme le défend la théorie assimilationniste, et non plus d'un réseau unique et partagé de valeurs chez les groupes migrants, comme le veut la théorie multiculturaliste. La forme sociologique de la personne migrante de Simmel (1950), qui situe l'étranger entre la proximité et l'éloignement, semble ainsi corroborer cet aspect ambivalent des valeurs distributives portées par la population migrante. En soulignant cette ambivalence, une perspective d'inspiration simmelienne des valeurs semble s'opposer aux théories qui considèrent les populations migrantes en tant qu'unités d'analyse *self-evident*, ou axiomatiques (Wimmer, 2009) tout en considérant le contexte distributif spécifique partagé par chaque groupe migrant.

4.5.2.2 Le *Bolsa Família* et les fraudes procédurales

Il vaut la peine de présenter la deuxième dimension des différences entre l'évaluation du *Bolsa Família* et du Soutien aux enfants car cela nous permettra d'entamer la discussion sur le lien entre les récits partagés et la distribution des biens sociaux que nous souhaitons mener. La mention aux fraudes dans la procédure d'allocation des ressources dans le cas du *Bolsa Família* a été récurrente parmi les personnes interviewées alors que celle-ci a été virtuellement absente dans le cas de la mesure de Soutien aux enfants. Les règles publiques devant garantir l'impartialité et un traitement

équitable lors de la distribution de ressources ont été remises en doute et cela a entraîné des réticences quant au résultat de la distribution :

[Sur les problèmes associés au *Bolsa Família*] C'est ce qui a été diffusé par les médias : des personnes inscrites qui ne devraient pas être inscrites, des usagers fantômes inscrits dans le programme, quelqu'un qui reçoit le versement mais qui n'existe pas... alors il y a un problème de détournement de fonds. Je pense que si tous les inscrits étaient des personnes qui ont vraiment besoin de l'aide, ceci serait déjà une grande réussite, mais nous savons qu'il y a des fraudes dans le programme. (H5)

Ce qui nous semble particulièrement révélateur dans la mise en relief des fraudes procédurales par nos répondant.es, c'est l'interprétation de la méfiance par rapport au fonctionnement des règles devant garantir l'impartialité du programme. Cette interprétation soulève l'important enjeu de l'association entre la méfiance vis-à-vis de la procédure distributive et le caractère fautif ou peu fiable comme caractéristique comportementale de l'individu brésilien qui porte, comme nous l'avons vu, une importante dimension identitaire. Le récit partagé sur la personnalité morale déviante des membres de la communauté politique soutient l'argument de la méfiance vis-à-vis de la procédure distributive du *Bolsa Família*, comme le démontre l'extrait suivant :

[Sur les problèmes associés au *Bolsa Família*] Il y a toujours une façon de déclarer qu'untel est pauvre pour recevoir [la prestation], pour avoir un bénéfice [indu]. On revient à la question précédente [les questions 33 et 34 du questionnaire, sur la confiance généralisée] : pensez-vous que le brésilien est fiable ? (...) Il va utiliser ce bénéfice sans en avoir besoin, étant donné qu'il a déjà les moyens, en l'enlevant à quelqu'un d'autre. C'est ce que je pense qui peut arriver. (F6)

Cet enjeu suscite le recours à une notion importante pour le débat sur la justice distributive mais sur laquelle nous ne nous sommes jusqu'à maintenant penchés, celle de justice procédurale. En raison de la vaste littérature reliée à ce sujet, nous estimons qu'une revue exhaustive de la littérature sur ce concept est au-delà de la portée de la discussion que nous menons. Nous nous limitons donc à une définition concise qui

nous permettra de poursuivre notre analyse. L'idée de justice procédurale peut être résumée de la façon suivante :

The theory of procedural justice holds that the rules and procedures used to allocate outcomes are also fundamental to justice judgments. The theory asserts that the procedural effect is independent of the outcome it produces. As with perceptions of outcome fairness, perceptions of procedural justice are affected by a number of factors. These include equal treatment, the impartiality of decision makers, and whether one is given "voice" in a hearing process. (Cohn *et al.*, 2000, p. 554)

Selon Cohn et al. (2000) l'impartialité est une dimension essentielle pour la notion de justice procédurale et l'interaction entre celle-ci et les résultats d'une distribution donnée ont été étudiées notamment en psychologie sociale dans des travaux comme celui de Brockner et Wiesenfeld (1996). Nous avons vu que la deuxième divergence qui émerge du contraste entre les attitudes envers le *Bolsa Família* et le Soutien aux enfants porte notamment sur la méfiance envers l'impartialité de la procédure qui oriente la distribution des biens sociaux à l'intérieur de la société d'origine. En effet, la plupart des personnes interviewées a exprimé des réserves quant à la fiabilité de la procédure d'allocation au Brésil.

Néanmoins – et cela nous semble particulièrement intéressant – cette méfiance envers l'impartialité procédurale de la distribution ne découle pas de l'expérience directe des personnes interviewées avec la politique publique elle-même, comme l'attestent les extraits discursifs ci-dessus. En raison de cela, ce ne sont pas tant les discours véhiculés sur les fraudes (par les médias, par exemple) que nous intéressent ici, mais plutôt l'interprétation du discours sur ces fraudes procédurales comme un donné relevant du domaine de l'inné, de la genèse même des qualités psychologiques des membres de la communauté politique où se tient la distribution, comme un vice ou une « condition immanente de l'individu, le définissant de façon stable et définitive » (Cuche, 1996, p. 84). Ces « vices privés » conditionneraient les individus à chercher systématiquement

la relativisation des règles à leur gré dans le but de faire passer leur intérêt privé avant l'intérêt public. Un tel raisonnement porte à croire que des facteurs comme les récits identitaires partagés par la communauté politique influencent la perception des normes de confiance généralisée, qui à leur tour ont un impact sur la méfiance envers la procédure distributive lors de l'évaluation d'un programme d'allocation donné.

Il est à noter que les « vices privés » en tant que fondement de la prospérité économique et de l'harmonie sociale ont été au centre de l'argument de Bernard de Mandeville, qui peut être résumé par le propos suivant : « *Thus every part was full of vice, yet the whole mass a Paradise* » (Lukes, 1973, p. 100). La « Fable des abeilles », l'œuvre dans laquelle Mandeville déploie son argument sur les bénéfices publics des vices privés, a inspiré de théories économiques de tendance libertarienne renommées comme celle de Hayek, qui lui a attribué le statut de premier grand théoricien de la formation d'un ordre social spontané en économie (Mauroy, 2011). Nous suggérons que la construction de ces récits partagés qui façonnent l'identité s'est opérée à l'intérieur d'un cadre social spécifique qui oriente les représentations et les choix des individus (Cuche, 1996) : la perception d'une structure distributive de tendance libertarienne. Ce premier constat nous permet de suggérer que l'image de la structure distributive n'influence pas seulement le niveau de méfiance envers l'autre généralisé, mais également les récits partagés qui façonnent l'identité du groupe. Ceci nous permet de rendre davantage explicite le lien entre la perception de la distribution économique des sociétés et la construction de l'identité.

Mais comment l'identité qui tend à produire un faible niveau de confiance généralisée peut affecter les attitudes ou les évaluations morales d'un mécanisme distributif chez les individus ? Nous estimons que les pistes que nous avons soulevées sur la méfiance envers la procédure distributive peuvent nous fournir une voie pour esquisser une réponse à cette question. La différence entre les attitudes envers le *Bolsa Família* et le programme de Soutien aux enfants suscite un dernier aspect important. La nécessité de

contrôle et de surveillance a été soulevée par la majorité absolue des personnes interviewées lorsqu'il s'agissait du *Bolsa Família*, alors qu'elle a été virtuellement absente des évaluations concernant le Soutien aux enfants. Cette nécessité a été notamment soulevée comme outil de prévention des fraudes :

[Sur les problèmes associés au *Bolsa Família*] Le principal problème du Brésil c'est quoi ? (...) Au Brésil, nous n'arrivons même pas à faire une liste (...) qui soit honnête, n'est-ce pas ? C'est ça le problème. (...) Il y aura toujours quelqu'un qui ne devrait pas recevoir les prestations. Au moins c'est ce qui est diffusé par les médias. (...) Si le travail était fait correctement, (...) s'il y avait un audit pour contrer les fraudes, un jury externe indépendant qui puisse vérifier l'existence de fraudes et [s'assurer] que les gens qui reçoivent [les prestations] sont vraiment dans les règles, alors il n'y aurait pas de problèmes. Mais je sais que ce n'est pas le cas, alors... (H1)

[Sur les changements à apporter au programme *Bolsa Família*] Il faut vérifier à qui on donne cet argent et le verser aux bonnes personnes et non pas aux mauvaises personnes [L'association entre l'identité nationale et les « mauvaises personnes », celles qui fraudent le programme, mentionnées dans l'extrait précédent de la même répondante, y est implicite]. (F6)

[Sur les changements à apporter au programme *Bolsa Família*] Je pense qu'il faut que ça soit institutionnalisé et il faut passer à la loupe [les usagers]. Il est nécessaire d'avoir un contrôle très fort et une punition grave pour les fraudeurs, exemplaire, pour que ce ne soit jamais gratuit. [Pour que] le voleur reçoive une charge de plus en plus élevée découlant de son vol. (H7)

Bien évidemment, ce qui nous intéresse dans la question du contrôle n'est pas l'analyse de la légitimité du développement de mécanismes de contrôle et de surveillance qui en quelque sorte implique toute politique publique. Ici aussi, ce qui nous intéresse est le fait que la nécessité d'expansion progressive du contrôle et de la surveillance sur la procédure distributive ne découle pas nécessairement des expériences individuelles réelles, mais du souci quant aux fraudes procédurales publiques que, tel que nous l'avons vu, peuvent être associées à la perception de la personnalité morale des membres de la communauté politique. Lorsque la dimension du contrôle et de la

surveillance est soulevée, la notion de liberté y est également implicite car le contrôle suppose un certain degré de contrainte sur l'agent moral ciblé par l'allocation pour que l'impartialité procédurale soit respectée. Lorsque nous traitons du concept de liberté, nous avons recours à la définition de MacCallum que Kymlicka reprend dans son analyse critique du concept de liberté chez les libertariens :

Pour avoir un sens, toute assertion concernant la liberté doit reposer sur une structure triadique : elle doit être de la forme « x est libre de faire z par rapport à y », où x désigne l'agent, y les conditions contraignantes, et z l'action envisagée. Toute assertion sur la liberté doit comprendre ces trois éléments ; elle doit spécifier qui est libre de faire quoi par rapport à quel obstacle (Kymlicka, 2003/1990, p. 167)

Dans le cas du programme en question, nous pourrions assumer que l'agent moral (x) ciblé par l'allocation distributive peut être contraint par l'examen public minutieux des ressources allouées (y) de disposer de ces ressources comme bon lui semble (z). La libre gestion des ressources légitimes par les individus est un précepte fondamental autant pour les égalitaires que pour les libertariens : ce qui varie ce sont les formes de légitimation de l'appropriation des biens sociaux. Nous avons vu qu'en termes de valeurs, nos répondant.es se situent entre une position égalitaire et libéral-égalitaire et leurs sociétés de référence présentent une structure distributive de tendance soit libéral-égalitaire (société d'accueil), soit libertarienne (société d'origine). Nous avons vu également que ces structures distributives et le type de relation interpersonnelle qu'elles produisent peuvent orienter davantage les attitudes envers les programmes d'allocation que les valeurs portées par les individus.

Mais rien de cela ne semble expliquer l'insistance sur la nécessité de contrôle, car ni les valeurs des individus ni la perception des structures distributives ne semblent prôner un certain degré de contrôle ou de contrainte publique sur les manières qu'ont les individus de disposer des ressources. D'autant plus que l'allocation est orientée par la valeur distributive de besoin, qui suscite le devoir de secours du groupe envers ses

membres en fonction des besoins socialement reconnus et légitimes. Nous pourrions juger que le fait que le besoin soit une valeur distributive accessoire vis-à-vis du mérite dans une société perçue comme de tendance distributive libertarienne comme dans le cas de l'image de la société brésilienne et l'idée de contrôle de la population pauvre expliquent que la restriction de la liberté soit soulevée comme nécessaire dans le cas du *Bolsa Família* alors qu'il est absent dans le cas du Soutien aux enfants. Mais il nous semble que le lien ne serait pas encore très évident car il n'explique pas en quoi consiste l'insistance sur la question des fraudes et pourquoi elle s'avère si importante. En fin de compte, d'après les extraits que nous avons présentés, il ne semble pas avoir de restrictions très évidentes concernant le devoir d'aide envers les membres plus pauvres du groupe en fonction des besoins socialement reconnus (les bases sociales du respect de soi), mais plutôt un souci majeur envers l'impartialité procédurale du programme d'allocation.

Nous estimons que l'éclairage qui apporte Rawls au lien entre la notion de besoin et celle de confiance peut nous être utile dans notre effort de fournir une tentative de réponse à cette question. Selon Deutsch (1975), Rawls suggère que :

(...) la valeur principale du principe [de besoin] n'est pas mesurée à partir de l'aide que nous devrions recevoir si nous étions dans le besoin ou en danger mais plutôt par le sens de confiance envers les bonnes intentions de l'autre. Il est difficile de concevoir qu'un groupe puisse être considéré comme coopératif s'il y était publiquement reconnu que le devoir d'aide envers le membre qui est dans le besoin ou en danger est refusé par ses membres. (Deutsch, 1975, p. 146 - traduction libre)

Or, si la responsabilité de secours envers les membres n'est pas une donnée qui va de soi mais plutôt conditionnelle et voire même dépendante du degré de confiance socialement reconnu que le groupe attribue à chacun de ses membres, le conditionnement de ce besoin à une contrainte publique semble s'imposer comme mesure de garantie de la fiabilité procédurale de l'allocation distributive. Les faibles

liens de confiance d'un groupe peuvent donc nous permettre d'établir une corrélation entre les récits partagés par les communautés politiques à partir desquels les individus répondent à la question « comment allons-nous vivre ensemble ? » et les contraintes menant à la limitation de certaines libertés. Dans le cas de la limitation de la liberté individuelle des membres du groupe de disposer des biens sociaux par des agents externes (la contrainte publique), il s'agit de la liberté dans le sens de « liberté négative » définie par Isaiah Berlin, soit, la liberté qui consiste en l'absence d'obstacles, de barrières, de contraintes ou d'interférences externes à l'individu (Carter, 2016). Plus précisément, la liberté dans sa forme négative répond à la question « *What in this area within the subject – a person or group of persons – is or should be left to do or be what he is able to do or be, without interference by other persons ?* » (Berlin, 1969, pp. 131-132).

Il semble ainsi y avoir une corrélation entre la garantie d'impartialité de la procédure distributive et la diminution de liberté négative à l'intérieur d'une communauté politique qui repose sur – et engendre à travers les récits identitaires – des normes de confiance faibles. Nous suggérons ainsi que les besoins socialement reconnus en tant que forme historique déterminée, qui sont censés découler des besoins de la communauté elle-même (Walzer, 1997/1983) et qui sous-tendent le devoir d'aide mutuelle, peuvent être conditionnés à une restriction de liberté négative par la perception de la « personnalité morale » partagée par les membres de la communauté. Walzer estime que les biens sociaux doivent être distribués en fonction de la logique « interne » des sociétés, qui découle de la définition de la justice selon laquelle chaque personne doit recevoir ce qui lui est dû – tout le problème de la justice consisterait à savoir ce qui est dû à chaque personne dans chaque communauté politique historiquement située. Les données que nous avons analysées semblent confirmer que les personnes tendent à adopter ces règles de partage des biens sociaux socialement légitimées au détriment de leurs propres valeurs concernant la distribution des biens

sociaux, tout en adaptant leurs idéaux – comme celui de liberté – au contexte distributif et aux récits partagés.

Nous sommes maintenant en mesure de formuler quelques considérations sur ce dernier aspect de notre recherche, la notion de liberté. La liberté de choix est une notion présente dans la plupart des débats en théorie économique, en philosophie politique et a été plus récemment étudiée dans l'œuvre de Richard H. Thaler dans le champ de l'économie comportementale. La question de savoir quelle doit être la limite de l'intervention de l'État sur l'économie et sur la distribution des biens sociaux a souvent opposé les défenseurs du laissez-faire et les interventionnistes – si nous nous permettons de réduire un débat aussi riche à une dichotomie. L'un des développements les plus récents dans ce débat a été apporté par Thaler, qui propose une « troisième voie » à travers l'idée de paternalisme libéral, qui vise à éviter ces deux extrêmes qu'il considère comme des positions dogmatiques :

(...) there is all the difference in the world between senseless opposition to all “government intervention” as such and the sensible claim that when governments intervene, they should usually do so in a way that promotes freedom of choice. (...) The sheer complexity of modern life, and the astounding pace of technological and global change, undermine arguments for rigid mandates or for dogmatic laissez-faire. (Thaler et Sunstein, 2008, p. 253)

Comme le suggère Thaler, la notion de liberté demeure en vogue. Bien qu'elle soit toujours aussi centrale pour le débat théorique en économie et en philosophie politique, elle semble être moins présente dans le débat sociologique, au moins en ce qui a trait à la littérature sur laquelle nous nous sommes penchés. Le caractère normatif de l'approche philosophique et en théorie économique peut être enclin à négliger l'examen du lien entre l'expérience sociale et la construction de l'univers de sens chez les individus, qui suscite de l'intérêt en sociologie. Nous estimons que la notion de récits partagés nous permet de proposer une voie possible pour le développement de la

recherche sur la liberté dans une perspective sociologique en ce qu'elle tisse un lien entre les construits identitaires et la liberté à travers le concept de confiance généralisée.

En guise de conclusion, nous esquissons quelques formulations finales sur les possibilités concernant le débat sociologique sur la liberté à partir des données de notre recherche. Les données que nous avons présentées ci-dessus suggèrent qu'un certain degré de restriction de liberté individuelle peut être toléré et même désiré par les individus en fonction du degré de confiance faite aux membres du groupe. Il a également été soulevé que cette restriction devrait être administrée par l'État, ce qui nous permet d'inférer qu'il y a une corrélation entre la confiance généralisée et la confiance faite aux institutions, tel que proposé par Putnam (2000). Autrement dit, il est suggéré qu'un faible niveau de confiance généralisée peut favoriser le support à l'intervention publique alors qu'un niveau élevé peut en inspirer une attitude moins favorable.

Il est peut-être moins évident le fait que le soutien à une intervention publique plus ou moins importante puisse découler des récits partagés par la communauté politique, vu que la théorie du choix rationnel demeure si importante dans les études sur le raisonnement humain⁹. Il s'agit cependant d'une voie que nous considérons fertile pour l'étude de la notion de liberté depuis une perspective sociologique. Nous assumons que

⁹ Il est vrai que les travaux de Thaler en économie comportementale cherchent à dépasser le paradigme de l'*Homo œconomicus*, l'individu rationnel poursuivant ses propres intérêts. Ce paradigme a dominé le domaine de l'économie, au moins dans sa version néo-classique, depuis l'avènement de l'économie moderne au début du 19^e siècle. Laura Raim, «Police de la pensée économique à l'Université», dans *Le Monde Diplomatique* (Paris 2015).

Par contre, la reconnaissance tardive d'une approche économique alternative (Thaler a remporté le prix Nobel d'économie 2017) témoigne de l'importance de la théorie du choix rationnel dans les études sur le comportement humain.

les récits partagés que nous avons identifiés sont, à l'instar de la définition d'identité chez Barth, des modes de catégorisation visant à « affirmer et maintenir une distinction culturelle » (Cuche, 1996, p. 86). Par contre, ce ne sont pas nécessairement les narratives sur l'appartenance ou non à un groupe spécifique, les dynamiques entre les majorités et les minorités ou l'analyse de ces traits distinctifs qui suscitent notre intérêt. La démarche sociologique sur la liberté et les récits identitaires pourrait s'intéresser à savoir comment les significations que les groupes attribuent à ces traits distinctifs peuvent jouer un rôle sur leur idéal de liberté et, en dernière instance, orienter leurs choix politiques et économiques. À cet égard, nous espérons que notre démarche ait pu amorcer le débat sur l'intérêt que l'étude de la notion de liberté peut susciter à partir d'une perspective sociologique.

Nous comptons ainsi avoir rendu explicites quelques-uns des points centraux de notre argument sur les attitudes envers la distribution des biens sociaux à partir de l'analyse des différences entre les attitudes envers le programme brésilien *Bolsa Família* et le programme québécois de Soutien aux enfants. Nous avons d'abord souligné le caractère changeant et doublement situé des valeurs distributives. Par la suite, nous avons analysé les implications des récits partagés sur la procédure distributive, notamment en ce qui concerne l'idéal de liberté en tant que conception chère à la perspective sociologique sur la distribution des biens sociaux.

CONCLUSION

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons proposé trois constats majeurs concernant la nature socialement située des attitudes des personnes migrantes envers la distribution des biens sociaux. En premier lieu, nous suggérons que la structure distributive des sociétés joue un rôle important sur ces attitudes ; elle peut même surmonter l'influence des valeurs individuelles qui sont importantes pour les individus. Deuxièmement, les récits partagés par la communauté politique sont importants pour la distribution des biens sociaux en ce qu'ils façonnent la confiance généralisée et, par conséquent, la fiabilité de la procédure distributive. Finalement, un dernier constat, découlant du précédent, se dégage à propos de l'influence des récits partagés sur une disposition plus ou moins favorable à propos de la liberté qu'ont les membres du groupe de disposer des biens sociaux.

Nous nous sommes intéressés aux attitudes des personnes migrantes en vue d'analyser dans quelle mesure les attitudes envers la distribution des biens sociaux s'adaptent, se transforment ou demeurent constantes lorsque nous contrastons deux politiques distributives dans leur société d'origine et d'accueil. Nous avons soulevé que cette démarche a été peu employée pour approcher le sujet des attitudes envers la distribution : les recherches que nous avons identifiées se penchaient soit sur les études comparatives transnationales, soit sur les enjeux distributifs découlant du contact entre les populations natives et migrantes ou bien sur la comparaison entre les attitudes envers la distribution chez les différents groupes à l'intérieur du même espace national. Nous avons également soulevé la prémisse selon laquelle les attitudes envers la distribution sont inscrites dans des univers de sens contextuels et sont influencées par la dynamique sociale. Cette manière d'appréhender le phénomène nous a mené à situer

la personne migrante en tant qu'être de récit ou, pour reprendre les termes de Sandel (2016/2009), à partir d'une conception narrative de la personne, qui refuse à la fois la conception volontariste de l'être humain et les théories sociales qui figent la délibération morale des individus à leur appartenance sociale (à la tradition, aux mœurs ou aux classes, entre autres).

En suivant une démarche qui a combiné l'approche multi-principe de Deutsch (1975), issue du domaine de la psychologie sociale, et l'approche sociologique de la justice sociale de Miller (1976), la première étape de notre présentation de résultats nous a permis de suggérer que le type de valeur distributive qui sous-tend les relations interpersonnelles dans les sociétés d'origine et d'accueil influence autant les attitudes envers la distribution que l'évaluation morale des autres membres du groupe. À cet effet, l'attitude envers la distribution dans les deux sociétés a fait émerger des divergences significatives qui ont par la suite guidé notre réflexion sur la nature socialement située des valeurs.

Nous avons suggéré qu'au Brésil la structure distributive de tendance libertarienne, caractérisée par le faible rôle distributif de l'État et l'écart salarial prononcé, tend à produire la forme sociologique idéale de l'individualisme économique, le *self-made man*. Au Québec, la distribution de tendance libérale-égalitaire tend à affaiblir cette forme sociologique à travers une plus importante participation de l'État dans la distribution des biens sociaux et un écart salarial moins prononcé.

À la lumière de ces constats, nous avons proposé une interprétation des deux principales différences qui ressortent des attitudes envers les programmes de Soutien aux enfants et *Bolsa Família*. En premier lieu, la valeur distributive favorisée par les structures distributives des communautés politiques d'origine et d'accueil joue un rôle central sur les attitudes envers les programmes de distribution des biens sociaux. À cet

effet, le rôle de l'État et de l'écart salarial s'avère central pour la détermination de la valeur distributive prédominante dans les sociétés d'origine et d'accueil.

Ce constat ouvre une voie encore peu explorée pour le débat sur la nature des valeurs distributives. Si des attitudes distinctes envers deux mécanismes distributifs similaires coexistent chez l'individu, cela nous permet de suggérer que les valeurs des personnes peuvent s'adapter et demeurer immuables *simultanément* vis-à-vis de la distribution des biens sociaux. La nature adaptative des valeurs individuelles nuance la notion de valeurs en tant que croyances générales qui orientent autant la vie des gens (Schwartz, 2017) que leurs raisonnements moraux en mettant en relief le rôle des valeurs priorisées par la société. Aussi, il nous permet de considérer la notion de justice distributive à partir d'une perspective relativiste non seulement d'une société à l'autre, comme le préconise Walzer, ou d'un individu à l'autre, mais également sur le plan de la personne elle-même.

La deuxième dimension des différences a abordé l'évaluation morale des membres du groupe qui sous-tend les rapports de confiance et qui a été centrale pour clarifier le lien entre les récits partagés par la communauté politique et les attitudes envers la distribution des biens sociaux que nous avons soulevé comme hypothèse. Bien qu'il s'agisse d'une dimension centrale pour notre propos, les différences qui sont émergées du contraste entre les attitudes ont soulevé un aspect auquel nous ne nous attendions pas au départ. Les récurrences à propos des fraudes procédurales et le lien avec les récits identitaires partagés par la communauté politique nous ont mené à aborder brièvement deux notions importantes pour le débat sur la justice distributive : la justice procédurale et la notion de liberté. À partir de cette différence, nous avons pu amorcer un débat sur les récits identitaires et le concept de liberté à partir d'une perspective sociologique. Nous avons suggéré qu'il est possible de tisser un lien entre les effets sociaux réels découlant des construits identitaires et les revendications de suppression relative de liberté négative des membres à l'intérieur du groupe. L'enjeu identitaire

pourrait ainsi constituer une façon d'aborder le soutien ou l'opposition à l'adoption de politiques distributives plus ou moins interventionnistes.

Pour conclure, nous voulons entreprendre un bref plaidoyer pour l'intérêt que la recherche sur les populations migrantes peut susciter en tant que sujet d'étude sur la compréhension de la nature des phénomènes économiques et politiques. Nous estimons que l'étude des populations migrantes se prête bien à la démarche sociologique des attitudes envers la distribution des biens sociaux pour deux raisons : 1) la caractéristique ambivalente et doublement située de leur raisonnement, à partir de la définition d'étranger de Simmel. L'étranger semble représenter, par définition, un sujet sociologique opposé à la conception libérale de l'individu et adapté à l'étude empirique des phénomènes plus couramment associés à l'économie et à la philosophie politique, comme la liberté et les enjeux distributifs ; et 2) la possibilité d'examiner et de contraster empiriquement les raisonnements humains. Cette possibilité permet de vérifier empiriquement dans quelle mesure les différentes dimensions de la structure sociale – dans le cadre de cette recherche, les structures distributives et les récits partagés – peuvent jouer un rôle sur les choix et les décisions économiques et politiques sur le plan de l'individu.

APPENDICE A

LETTRES DE RECRUTEMENT EN FRANÇAIS ET EN PORTUGAIS

Participants recherchés

Svp ne répondez pas à ce courriel. Contactez directement le responsable de la recherche à l'adresse suivante : pol.publique.br@gmail.com

Bonjour,

Nous sommes présentement à la recherche de participants pour une étude en sociologie qui vise à mieux comprendre la perception des immigrants brésiliens des politiques publiques brésiliennes et québécoises, plus particulièrement en lien avec les politiques familiales. La participation à cette étude consiste en un entretien d'une seule séance, d'une durée allant de 30 à 60 minutes. Les entretiens pourront être réalisés chez chaque participant ou au Laboratoire interdisciplinaire d'études latino-américaines de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Critères de sélection :

- Être âgé de plus de 18 ans ;
- Être immigrant brésilien détenteur du statut de résident permanent ou temporaire ou de citoyen ;
- Habiter au Québec depuis au moins 3 ans ;
- Avoir des enfants.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter :

- pol.publique.br@gmail.com

Au plaisir de vous rencontrer bientôt,

L'équipe du Laboratoire interdisciplinaire d'études latino-américaines (LIELA) de l'UQAM

Cette étude, codirigée par Victor Armony, professeur titulaire au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a été approuvée par le comité d'éthique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) : n. d'approbation : 898 / 27-06-2016.

Yussef Suleiman Kahwage
Étudiant à la maîtrise
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Recrutamento de Participantes

Favor não responder este e-mail. Contatar diretamente os responsáveis pela pesquisa no seguinte endereço: pol.publique.br@gmail.com

Olá,

Estamos buscando participantes para um estudo sociológico que visa a melhor compreender a percepção que têm imigrantes brasileiras e brasileiros das políticas públicas brasileiras e quebequenses, particularmente no que diz respeito às políticas visando às famílias. A participação neste estudo consiste em uma única entrevista com duração de 30 a 60 minutos. As entrevistas poderão ser realizadas no domicílio de cada participante ou no Laboratoire interdisciplinaire d'études latino-américaines da Université du Québec à Montréal (UQAM).

Critérios de seleção:

- Participantes maiores de idade (a partir de 18 anos);
- Ser imigrante brasileiro(a) titular de estatuto de residência permanente ou temporário ou de cidadania;
- Residir no Quebec há pelo menos 3 anos;
- Ter pelo menos um(a) filho(a).

Para mais informações, favor contatar:

- pol.publique.br@gmail.com

Esperamos encontrá-lo(a) em breve,

A equipe do Laboratoire interdisciplinaire d'études latino-américaines (LIELA) da UQAM.

Esta pesquisa, co-dirigida pelo professor-titular do departamento de sociologia da Université du Québec à Montréal, Victor Armony, foi aprovada pelo comitê de ética da Université du Québec à Montréal (UQAM): número do certificado 898 / 27-06-2016.

Yussef Suleiman Kahwage

Mestrando

Departamento de Sociologia

Université du Québec à Montréal

APPENDICE B

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT EN FRANÇAIS ET EN PORTUGAIS

UQÀM | Université du Québec à Montréal

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche

La justice distributive sous le regard des immigrants brésiliens : les politiques d'allocation familiale au Brésil et au Québec

Étudiant-chercheur

Yussef Suleiman Kahwage, *maîtrise en sociologie*, (438)929-8574, pol.publique.br@gmail.com

Direction de recherche

Victor Armony, *Professeur titulaire au département de sociologie*, (514) 987-3000 poste 4985, armony.victor@uqam.ca

Préambule

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique des entretiens semi-dirigés. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Description du projet et de ses objectifs

Ce projet vise à mieux comprendre la perception des immigrants brésiliens sur les politiques publiques brésiliennes et québécoises, plus particulièrement en lien avec les politiques familiales respectives. Le projet devra durer environ une année, impliquant la participation de 12 à 16 immigrants brésiliens au Québec.

Nature et durée de votre participation

Votre participation consiste à donner une entrevue individuelle au cours de laquelle il vous sera demandé d'exprimer, entre autres choses, votre avis sur les politiques familiales au Québec et au Brésil ainsi que d'autres questions concernant votre perception des sociétés brésilienne et québécoise. Cette entrevue est enregistrée numériquement avec votre permission et prendra environ 1 heure de votre temps. Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir avec l'interviewer (responsable du projet). La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

Avantages liés à la participation

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances par une meilleure compréhension de la vision qu'ont les immigrants des politiques publiques dans leurs sociétés d'origine et d'accueil. Vous ne retirerez personnellement pas d'avantages à participer à cette étude. Toutefois, vous aurez contribué à l'avancement de la science.

Risques liés à la participation

Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation à cette rencontre. Vous devez cependant prendre conscience que certaines questions pourraient raviver des émotions désagréables liées à une expérience que vous avez peut-être mal vécue. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Il est de la responsabilité de l'interviewer de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue s'il estime que votre bien-être est menacé.

Confidentialité

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seulement le chercheur et son directeur de recherche auront accès à votre enregistrement et au contenu de sa transcription. Vos informations personnelles ne seront connues que des chercheurs et ne seront pas dévoilées lors de la diffusion des résultats. Sur votre questionnaire, vous serez identifié par un numéro. Aucun renseignement permettant de vous identifier (nom, adresse, courriel, téléphone, etc.) n'apparaîtra sur le questionnaire. Le fichier contenant vos données personnelles sera conservé dans un document protégé par un mot de passe dans l'ordinateur du chercheur. Le matériel de recherche (enregistrements numériques et transcriptions codées) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clef au laboratoire du

chercheur responsable pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits après la fin du projet.

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser *Yussef Kahwage* verbalement; toutes les données vous concernant seront détruites.

Indemnité compensatoire

Aucune indemnité compensatoire n'est prévue

Des questions sur le projet?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation vous pouvez communiquer avec les responsables du projet: *Victor Armony, professeur titulaire au département de sociologie, (514) 987-3000 poste 4985, armony.victor@uqam.ca* et *Yussef Suleiman Kahwage, étudiant à la maîtrise en sociologie, (438)929-8574, pol.publique.br@gmail.com*.

Des questions sur vos droits? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE: Julie Sergent, agente de recherche et de planification, coordonnatrice du CERPE4. Courriel : cerpe4@uqam.ca

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et nous tenons à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom Nom

Signature

Date

Engagement du chercheur

Je, soussigné(e) certifie

- (a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire;
- (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Yussef Suleiman Kahwage

Signature

Date

TERMO DE CONSENTIMENTO

Título do projeto de pesquisa

A justiça distributiva sob olhar dos imigrantes brasileiros: as políticas de alocação familiar no Brasil e no Quebec

Estudante-pesquisador

Yussef Suleiman Kahwage, *mestrando em sociologia*, (438) 929-8574, pol.publique.br@gmail.com

Orientação de pesquisa

Victor Armony, *Professor titular no departamento de sociologia*, (514) 987-3000 ramal 4985, armony.victor@uqam.ca

Preâmbulo

Solicitamos sua participação em um projeto de pesquisa que conta com entrevistas semiestruturadas. Antes de concordar com a participação neste projeto, solicitamos que você considere cuidadosamente as seguintes informações :

Este formulário de consentimento busca explicar a finalidade deste estudo, os procedimentos, os benefícios, riscos e inconvenientes, bem como que pessoas contactar, caso considere necessário.

Este formulário de consentimento pode conter palavras que você não compreenda. Pedimos que você faça todas as perguntas que você considere úteis.

Descrição do projeto e objetivos

Este projeto tem como objetivo melhor compreender a percepção dos imigrantes brasileiros das políticas públicas brasileira e quebequense, particularmente no que diz respeito às respectivas políticas para as famílias. O projeto deve durar cerca de um ano e envolverá a participação de 12 a 16 imigrantes brasileiros residindo no Quebec.

Natureza e duração de sua participação

Sua participação consiste em uma única entrevista individual durante a qual você será solicitada(o) a expressar, entre outros, seu ponto-de-vista sobre as políticas para a família no Quebec e no Brasil, bem como outras questões sobre a sua percepção das sociedades brasileira e quebequense. Esta entrevista será gravada digitalmente com a sua permissão e durará cerca de 1 hora. O local e o horário da entrevista devem ser combinados com o entrevistador (responsável pelo projeto). A transcrição para o computador que será feita em seguida não permitirá a sua identificação.

Benefícios associados à sua participação

A sua participação contribuirá para o avanço do conhecimento por meio de uma melhor compreensão do ponto-de-vista dos imigrantes no tocante às políticas públicas em suas sociedades de origem e de destino. Você não terá benefícios pessoais em participar deste estudo. Você terá, contudo, contribuído para o avanço da ciência.

Riscos associados à sua participação

Não há riscos significativos de desconforto associados à sua participação. No entanto, ressaltamos que algumas questões podem trazer à tona emoções desagradáveis relacionadas a experiências pessoais. Você é livre para se recusar a responder uma pergunta que considere inapropriada, sem ter de se justificar. Uma ajuda apropriada será disponibilizada caso você queira falar sobre a situação. É de responsabilidade do entrevistador a suspensão ou encerramento da entrevista caso ele perceba que o seu bem-estar está ameaçado.

Confidencialidade

Entende-se que as informações recolhidas durante a entrevista são confidenciais e somente o pesquisador e o orientador da pesquisa terão acesso à sua gravação e ao conteúdo da transcrição. Somente os pesquisadores terão acesso às suas informações pessoais e estas não serão reveladas durante a divulgação dos resultados. Em seu questionário, você será identificado por um número. Nenhuma gravação permitindo sua identificação (nome, endereço, e-mail, telefone, etc.) aparecerá no questionário. O arquivo contendo seus dados pessoais será conservado em um documento protegido por senha no computador do pesquisador. O material de pesquisa (gravação digital e transcrição codificada) e seu formulário de consentimento serão conservados separadamente no laboratório do pesquisador responsável ao longo de toda a duração do projeto. Registros e formulários de consentimento serão destruídos após a conclusão do projeto.

Participação voluntária e retirada

Sua participação é totalmente livre e voluntária. Você pode se recusar a participar ou se retirar a qualquer momento sem ter de justificar a sua

decisão. Se você decidir se retirar do estudo, você deve simplesmente notificar o estudante-pesquisador Yussef Kahwage verbalmente; todos os dados associados a você serão destruídos.

Compensação

Não há compensações previstas.

Perguntas sobre o projeto?

Para quaisquer outras dúvidas sobre o projeto e sua participação, você deve contactar os responsáveis pelo projeto : Victor Armony, professor do Departamento de Sociologia, (514) 987-3000 ramal 4985, armony.victor@uqam.ca e Yussef Suleiman Kahwage, mestrando em sociologia, (438) 929-8574, pol.publique.br@gmail.com.

Perguntas sobre os seus direitos? O Comitê de Ética em Pesquisa para projetos de estudantes envolvendo seres humanos (CERPE) aprovou o projeto de pesquisa do qual você participa. Para obter informações sobre as responsabilidades da equipe de pesquisa sobre a ética da pesquisa envolvendo seres humanos ou para apresentar uma queixa, você pode entrar em contato com a coordenação do CERPE : Julie Sergent, agente de pesquisa e de planejamento, coordenadora do CERPE4. E-mail: cerpe4@uqam.ca

Agradecimentos

Sua colaboração é essencial para a realização de nosso projeto e nós fazemos questão de agradecer sua participação

Consentimento

Eu declaro ter lido e compreendido o presente projeto, a natureza e a extensão da minha participação assim como os riscos e inconvenientes aos quais eu me exponho tal como apresentados no presente termo de consentimento. Eu pude fazer todas as perguntas relacionadas aos diferentes aspectos deste estudo, tendo recebido respostas satisfatórias para elas.

Eu, abaixo assinado, aceito voluntariamente participar deste estudo. Eu posso me retirar a qualquer momento sem inconvenientes de qualquer tipo. Certifico que me foi dado o tempo necessário para refletir e tomar minha decisão.

Uma cópia assinada deste formulário de informação e de consentimento deve me ser entregue.

Nome, Sobrenome

Assinatura

Data

Comprometimento do pesquisador

Eu, abaixo assinado, certifico

- (a) ter explicado à signatária/ao signatário os termos do presente formulário;
- (b) ter respondido aos questionamentos feitos a este respeito;
- (c) ter indicado claramente que ela ou ele é livre para retirar sua participação do projeto de pesquisa descrito acima a qualquer momento;
- (d) que uma cópia assinada e datada do presente formulário lhe será entregue

Yussef Suleiman Kahwage

Assinatura

APPENDICE C

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE 4: sciences humaines) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

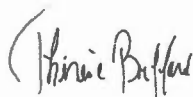
Titre du projet:	La justice distributive sous le regard des immigrants brésiliens: les programmes d'allocation familiale au Québec et au Brésil
Nom de l'étudiant:	Yussef SULEIMAN KAHWAGE
Programme d'études:	Maîtrise en sociologie
Direction de recherche:	Victor ARMONY

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Thérèse Bouffard
Présidente du CERPE 4 : Faculté des sciences humaines
Professeure, Département de psychologie

APPENDICE D

QUESTIONNAIRE EN FRANÇAIS ET EN PORTUGAIS

ÉTUDE SOCIOLOGIQUE SUR LA PERCEPTION DE LA POPULATION MIGRANTE BRÉSILIENNE
SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES POUR LA FAMILLE AU BRÉSIL E AU QUÉBEC

Réservé à l'usage de l'intervieweur

Questionnaire administré le : ____/____/____

Code associé :

QUESTIONNAIRE

Section 1. Données personnelles

1. Quelle est votre profession ?

2. Niveau de scolarité le plus élevé ?

- | | | | |
|--------------------|------------------|----------------------|------------------------|
| 1. () Préscolaire | 2. () Primaire | 3. () Secondaire | 4. () Professionnelle |
| 5. () Collégial | 6. () Supérieur | 7. () Post-doctorat | |

3. Sexe :

1. () Homme 2. () Femme

4. Âge :

5. Date d'arrivée au Québec (jj/mm/aaaa) :

____/____/____

6. Quel est votre état civil?

- | | | |
|-----------------------------------|---------------------------|------------------|
| 1. () Célibataire/Jamais marié.e | 2. () Marié.e | 3. () Divorcé.e |
| 4. () Veuve/Veuf | 5. () Conjoint.e de fait | |

7. Combien d'enfants avez-vous ?

- () aucun () 1 enfant () 2 enfants () 3 enfants () 4 enfants

8. Quel est votre statut migratoire actuellement au Canada ?

1. () Résidence temporaire 2. () Résidence permanente 3. () Citoyenneté

Section 2. Volet socioéconomique

9a. Dans la société québécoise, certains groupes tendent vers le haut et d'autres vers le bas en termes socioéconomiques. Voici une échelle qui va de haut en bas. Où vous placeriez-vous sur cette échelle au Québec?

Haut ☐ 10

☐ 9

☐ 8

☐ 7

☐ 6

☐ 5

☐ 4

☐ 3

☐ 2

Bas ☐ 1

9b. Aussi, dans votre société d'origine, certains groupes tendent également vers le haut et d'autres vers le bas en termes socioéconomiques. Voici une échelle qui va de haut en bas. Où vous placeriez-vous sur cette échelle lorsque vous habitiez au Brésil?

Haut ☐ 10

☐ 9

☐ 8

☐ 7

☐ 6

☐ 5

☐ 4

☐ 3

☐ 2

Bas ☐ 1

Section 3. Ci-dessous, vous trouverez des questions concernant les possibilités de d'avancement dans la vie. Veuillez cocher seulement une case pour chaque question. Si vous jugez ne pas pouvoir répondre, cochez la case "ne peut choisir".

Indiquez l'importance pour l'avancement dans la vie...

10a. de provenir d'une **famille riche** au **Brésil** ?

essentiel très important important pas très important pas important du tout ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

10b. de provenir d'une **famille riche** au Québec ?

essentiel très important important pas très important par important du tout ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

11a. d'avoir des **parents** qui ont reçu une **bonne** éducation au **Brésil** ?

essentiel très important important pas très important pas important du tout ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

11b. d'avoir des parents qui ont reçu une bonne éducation au Québec ?

essentiel très important important pas très important par important du tout ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

12a. d'avoir soi-même une bonne éducation au Brésil ?

essentiel très important important pas très important pas important du tout ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

12b. d'avoir soi-même une **bonne** éducation au Québec ?

essentiel très important important pas très important pas important du tout ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

13a. d'avoir de l'ambition au Brésil ?

essentiel très important important pas très important par important du tout ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

13b. d'avoir de l'ambition au Québec?

essentiel très important important pas très important pas important du tout ne peut choisir

14a. de travailler fort au Brésil ?

essentiel très important important pas très important par important du tout ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

14b. de travailler fort au Québec ?

essentiel très important important pas très important par important du tout ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

15a. de connaître les gens qu'il faut au Brésil ?

essentiel très important important pas très important par important du tout ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

15b. de connaître les **gens qu'il faut** au Québec ?

essentiel très important important pas très important pas important du tout ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

16a. d'avoir de bonnes relations avec le monde de la politique au Brésil ?

essentiel très important important pas très important pas important du tout ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

16b. d'avoir de bonnes relations avec le monde de la politique au Québec ?

essentiel très important important pas très important pas important du tout ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

17a. d'offrir des pots de vin au Brésil ?

essentiel très important important pas très important pas important du tout ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

17b. d'offrir des **pots de vin** au Québec ?

essentiel très important important pas très important par important du tout ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

18a. la **race** de quelqu'un, est-elle importante au **Brésil** ?

essentiel très important important pas très important pas important du tout ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

22b. Au **Québec** seulement les riches ont assez d'argent pour défrayer les coûts des **études universitaires**.

fortement d'accord d'accord ni d'accord ni pas d'accord désaccord fortement en désaccord ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

23a. Au **Brésil** toutes les personnes ont des chances égales de faire des **études universitaires** indépendamment de leur **sexe**, leur **ethnicité** ou leur **origine sociale**

fortement d'accord d'accord ni d'accord ni pas d'accord désaccord fortement en désaccord ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

23b. Au **Québec** toutes les personnes ont des chances égales de faire des **études universitaires** indépendamment de leur **sexe**, leur **ethnicité** ou leur **origine sociale**

fortement d'accord d'accord ni d'accord ni pas d'accord désaccord fortement en désaccord ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Section 5. Veuillez indiquer quel est votre niveau d'accord avec chacune des affirmations ci-dessous, selon l'échelle allant de « fortement d'accord » à « pas important du tout ». Si vous jugez ne pas pouvoir répondre, cochez la case “ne peut choisir”.

24a. Les **écarts de revenu** au **Brésil** sont trop grands.

fortement d'accord d'accord ni d'accord ni pas d'accord désaccord fortement en désaccord ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

24b. Les **écarts de revenu** au **Québec** sont trop grands.

fortement d'accord d'accord ni d'accord ni pas d'accord désaccord fortement en désaccord ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

25. C'est la **responsabilité des gouvernements** de réduire des écarts entre les personnes à **revenu très élevé** et celles à **revenu très faible**.

fortement d'accord d'accord ni d'accord ni pas d'accord désaccord fortement en désaccord ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

26a. Le gouvernement du **Brésil** devrait garantir un niveau de vie acceptable aux **sans-emploi**.

fortement d'accord d'accord ni d'accord ni pas d'accord désaccord fortement en désaccord ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

29a. En général, comment décrivez-vous les taxes au Brésil aujourd'hui pour les personnes à revenu élevé ? Les taxes sont ...

beaucoup trop élevées trop élevées à peu près justes trop faibles beaucoup trop faibles ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Section 5c. Veuillez indiquer quel est votre niveau d'accord avec chacune des affirmations ci-dessous, selon l'échelle allant de « très juste » à « très injuste ». Si vous jugez ne pas pouvoir répondre, cochez la case "ne peut choisir".

30. Est-il juste ou injuste – bien ou mal – que les personnes à revenu élevé puissent s'offrir de meilleurs soins médicaux que les personnes à faible revenu ?

très juste quelque peu juste ni juste ni injuste quelque peu injuste très injuste ne peut choisir

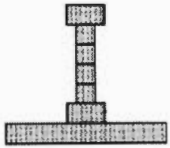
☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

31. Est-il juste ou injuste – bien ou mal – que les personnes à revenu élevé puissent offrir un meilleur enseignement à leurs enfants que les personnes à faible revenu ?

très juste quelque peu juste ni juste ni injuste quelque peu injuste très injuste ne peut choisir

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Seção 5d. 32. Voici cinq diagrammes qui illustrent divers types de société. SVP lisez les descriptions et examinez les diagrammes puis dites-nous lequel décrit le mieux le Brésil et le Québec à l'heure actuelle.



Type A

Une **petite élite au sommet**, très peu de gens au milieu, et la **vaste masse** des gens **au bas**.



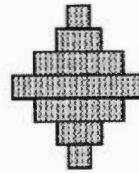
Type B

Une société en forme de pyramide avec une **petite élite au sommet**, **plus de gens au milieu**, et la **plupart au bas**



Type C

Une pyramide avec seulement **quelques personnes** tout **en bas**



Type D

Uné société avec la **plupart des gens au milieu**



Type E

Beaucoup de **gens vers le haut** et **quelques-uns** seulement **vers le bas**

Réponse :

Brésil : type _____

Québec : type _____

Section 6. Ci-dessous, vous trouverez des questions concernant la vie quotidienne au Brésil et au Québec. Veuillez cocher seulement une case pour chaque question. Si vous jugez ne pas pouvoir répondre, cochez la case “ne peut choisir”.

33a. Au **Brésil**, pensez-vous que la plupart des gens essaient **de profiter de vous** s'ils en ont l'occasion ou bien essaient-ils d'être justes ? Veuillez choisir votre réponse à l'aide de l'échelle ci-dessous. (1) signifie que les **gens essaient profiter de moi** et (2) signifie que les **gens essaient d'être justes**.

Les gens essaient
de profiter de moi

Les gens essaient
d'être justes

1. () 2. () 3. () 4. () 5. () 6. () 7. () 8. () 9. () 10. () 11. ()
ne peut
choisir

33b. Au **Québec**, pensez-vous que la plupart des gens essaient **de profiter de vous** s'ils en ont l'occasion ou bien essaient-ils d'être justes ? Veuillez choisir votre réponse à l'aide de l'échelle ci-dessous. (1) signifie que les **gens essaient profiter de moi** et (2) signifie que les **gens essaient d'être justes**.

Les gens essaient
de profiter de moi

Les gens essaient
d'être justes

1. () 2. () 3. () 4. () 5. () 6. () 7. () 8. () 9. () 10. () 11. ()
ne peut
choisir

34a. D'une manière générale, au **Brésil**, diriez-vous qu'on peut **faire confiance à la plupart des gens** ou qu'on **n'est jamais assez prudent** quand on a affaire aux autres?

1. () On peut faire confiance à la plupart des gens 2. () On n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres 3. () Ne peut choisir.

34b. D'une manière générale, au **Québec**, diriez-vous qu'on peut **faire confiance à la plupart des gens** ou qu'on **n'est jamais assez prudent** quand on a affaire aux autres?

1. () On peut faire confiance à la plupart des gens 2. () On n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres 3. () Ne peut choisir.

Remerciements

Votre collaboration est essentielle pour notre projet et nous tenons à vous remercier pour votre participation.

ESTUDO SOCIOLÓGICO SOBRE AS PERCEPÇÕES DOS IMIGRANTES BRASILEIROS A
RESPEITO DAS POLÍTICAS PÚBLICAS PARA A FAMÍLIA NO BRASIL E NO QUÉBEC

Para uso do entrevistador (não escrever neste espaço)

Questionário administrado em : ____/____/____

Código associado :

QUESTIONÁRIO

Seção 1. Informações pessoais

1. Qual sua profissão?

2. Qual foi o curso de nível mais elevado que você concluiu?

1. () Ensino fundamental 2. () Ensino médio 3. () Graduação 4. () Especialização
5. () Mestrado 6. () Doutorado 7. () Pós-doutorado

3. Sexo :

1. () Homem 2. () Mulher

4. Idade :

5. Data de chegada ao Québec (dd/mm/aaaa) :

____/____/____

6. Qual seu estado civil?

1. () Solteiro(a)/Nunca casado legalmente 2. () Casado(a) 3. () Separado(a)/Divorciado(a)
4. () Viúvo(a) 5. () União de fato

7. Quantas(os) filhas(os) você tem?

- () nenhum(a) () 1 filha(o) () 2 filhas(os) () 3 filhas(os) () 4 filhas(os) ou mais

8. Qual é seu estatuto de imigração atual no Canadá?

1. () Residência temporária 2. () Residência permanente 3. () Cidadania

Seção 2. Aspecto socioeconômico

9a. Na sociedade **quebequense**, alguns grupos tendem mais para o topo e outros mais para a base em termos **socioeconômicos**. Abaixo, você encontrará uma escala que vai do mais alto nível ao mais baixo. No Québec, onde você localizaria a si mesma/mesmo nesta escala?

Topo ☐ 10

☐ 9

☐ 8

☐ 7

☐ 6

☐ 5

☐ 4

☐ 3

☐ 2

Base ☐ 1

9b. Em sua sociedade de origem, a **brasileira**, alguns grupos tendem igualmente mais para o topo e outros mais para a base em termos **socioeconômicos**. Abaixo, você encontrará uma escala que vai do mais alto nível ao mais baixo. Onde você localizaria a si mesma/mesmo nesta escala no período em que morou no Brasil?

Topo ☐ 10

☐ 9

☐ 8

☐ 7

☐ 6

☐ 5

☐ 4

☐ 3

☐ 2

Base ☐ 1

Seção 3. Abaixo, você encontrará algumas perguntas relacionadas às possibilidades de prosperidade na vida. Por favor marque uma única resposta para cada pergunta. Caso julgue não ter elementos para responder a questão, assinale a opção “não sei opinar”.

10a. No **Brasil**, para prosperar na vida, é importante vir de uma **família rica** ?

essencial muito importante importante não muito importante nada importante não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

10b. No **Quebec**, para prosperar na vida, é importante vir de uma **família rica** ?

essencial muito importante importante não muito importante nada importante não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

11a. No **Brasil**, para prosperar na vida, é importante ter pais que tenham uma boa **escolaridade** ?

essencial muito importante importante não muito importante nada importante não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

11b. No **Quebec**, para prosperar na vida, é importante ter pais que tenham uma boa **escolaridade** ?

essencial muito importante importante não muito importante nada importante não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

12a. No **Brasil**, para prosperar na vida, é importante que o indivíduo tenha ele mesmo uma **boa escolaridade**?

essencial muito importante importante não muito importante nada importante não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

12b. No **Quebec**, para prosperar na vida, é importante que o indivíduo tenha ele mesmo uma **boa escolaridade**?

essencial muito importante importante não muito importante nada importante não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

13a. No **Brasil**, para prosperar na vida, é importante **ter ambição** ?

essencial muito importante importante não muito importante nada importante não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

13b. No **Quebec**, para prosperar na vida, é importante **ter ambição** ?

essencial muito importante importante não muito importante nada importante não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

14a. No **Brasil**, para prosperar na vida, é importante **trabalhar muito** ?

essencial muito importante importante não muito importante nada importante não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

14b. No **Quebec**, para prosperar na vida, é importante **trabalhar muito** ?

essencial muito importante importante não muito importante nada importante não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

15a. No **Brasil**, para prosperar na vida, é importante **conhecer as pessoas certas** ?

essencial muito importante importante não muito importante nada importante não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

15b. No **Quebec**, para prosperar na vida, é importante **conhecer as pessoas certas** ?

essencial muito importante importante não muito importante nada importante não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

16a. No **Brasil**, para prosperar na vida, é importante ter **boas relações com o mundo da política** ?

essencial muito importante importante não muito importante nada importante não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

16b. No **Quebec**, para prosperar na vida, é importante ter boas relações com o mundo da política ?

essencial muito importante importante não muito importante nada importante não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

17a. No **Brasil**, para prosperar na vida, é importante **oferecer suborno** ?

essencial muito importante importante não muito importante nada importante não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

17b. No **Quebec**, para prosperar na vida, é importante **oferecer suborno** ?

essencial muito importante importante não muito importante nada importante não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

18a. No **Brasil**, para prosperar na vida, a **raça das pessoas** é importante?

essencial muito importante importante não muito importante nada importante não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

22b. No **Quebec** somente os **mais ricos** têm dinheiro suficiente para cobrir o **custo dos estudos universitários**.

concordo fortemente concordo não concordo nem discordo discordo discordo fortemente não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

23a. No **Brasil**, todos têm chances iguais de fazer seus **estudos universitários** independentemente do **sexo**, da **raça** ou de sua **origem social**.

concordo fortemente concordo não concordo nem discordo discordo discordo fortemente não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

23b. No **Quebec**, todos têm chances iguais de fazer seus **estudos universitários** independentemente do **sexo**, da **raça** ou de sua **origem social**.

concordo fortemente concordo não concordo nem discordo discordo discordo fortemente não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Seção 5. Indique seu grau de concordância com cada uma das afirmativas abaixo, segundo a escala que varia de “concordo fortemente” a “discordo fortemente”. Caso julgue não ter elementos para avaliar a assertiva, assinale a opção “não sei opinar”.

24a. As **diferenças de renda** no **Brasil** são muito grandes.

concordo fortemente concordo não concordo nem discordo discordo discordo fortemente não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

24b. As **diferenças de renda** no **Quebec** são muito grandes.

concordo fortemente concordo não concordo nem discordo discordo discordo fortemente não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

25. É de **responsabilidade dos governos** a redução das diferenças entre as pessoas de **renda muito alta** e de **renda muito baixa**.

concordo fortemente concordo não concordo nem discordo discordo discordo fortemente não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

26a. O governo do **Brasil** deveria garantir um nível de vida aceitável aos **desempregados**.

concordo fortemente concordo não concordo nem discordo discordo discordo fortemente não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

26b. O governo do **Quebec** deveria garantir um nível de vida aceitável aos **desempregados**.

concordo fortemente concordo não concordo nem discordo discordo discordo fortemente não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

27a. O governo do **Brasil** deveria gastar menos em **transferência de renda** aos pobres.

concordo fortemente concordo não concordo nem discordo discordo discordo fortemente não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

27b. O governo do **Quebec** deveria gastar menos em **transferência de renda** aos pobres.

concordo fortemente concordo não concordo nem discordo discordo discordo fortemente não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Seção 5a. Indique seu grau de concordância com cada uma das questões abaixo, segundo a escala que varia de “muito mais” a “muito menos”. Caso julgue não ter elementos para avaliar a questão, assinale a opção “não sei opinar”.

28a. Você acha que as pessoas com **renda alta** deveriam **pagar mais impostos** do que as pessoas de **baixa renda**, a mesma quantidade ou menos impostos no **Quebec**?

muito mais mais a mesma coisa menos muito menos não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

28b. Você acha que as pessoas com **renda alta** deveriam **pagar mais impostos** do que as pessoas de **baixa renda**, a mesma quantidade ou menos impostos no **Brasil**?

muito mais mais a mesma coisa menos muito menos não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Seção 5b. Indique seu grau de concordância com cada uma das questões abaixo, segundo a escala que varia de “extremamente altos” a “extremamente baixos”. Caso julgue não ter elementos para avaliar a questão, assinale a opção “não sei opinar”.

29a. Em geral, como você descreve os **impostos** no **Quebec** atualmente para as pessoas de **alta renda** ? Os impostos são...

extremamente altos muito altos na medida muito baixos extremamente baixos não sei opinar

☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Seção 5d. 32. Abaixo, você encontrará cinco (5) diagramas que ilustram diversos **tipos de sociedade**. Leia as descrições, examine os diagramas e em seguida indique qual tipo de diagrama melhor descreve o Brasil e o Quebec atualmente. Escolha apenas um tipo de diagrama para cada sociedade.



Tipo A

Uma **pequena elite no topo**, pouquíssima gente no meio e a **vasta maioria** das pessoas na **parte de baixo**



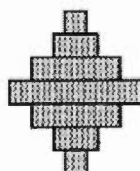
Tipo B

Uma sociedade em forma de pirâmide com uma pequena elite no topo, mais pessoas no meio e a maioria na parte de baixo



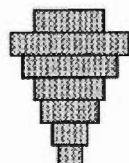
Tipo C

Uma pirâmide com somente **algumas pessoas** na parte de **baixo**



Tipo D

Uma sociedade com a **maioria** das pessoas no **meio**



Tipo E

Muitas **pessoas concentradas** mais no **topo** e somente algumas pessoas concentradas mais na parte de baixo

Resposta:

Brasil : tipo _____

Quebec : tipo _____

Seção 6. Abaixo, você encontrará algumas perguntas relacionadas ao cotidiano no Brasil e no Quebec. Por favor marque uma única resposta para cada pergunta. Caso julgue não ter elementos para responder a questão, assinale a opção “não sei opinar”.

33a. No **Brasil**, você acredita que a maioria das pessoas tentaria **levar vantagem** sobre você caso tivesse a chance de fazê-lo ou tentaria **ser justa**? Marque sua resposta baseada na escala abaixo, onde (1) significa “as pessoas tentariam levar vantagem sobre você” e (10) significa “as pessoas tentariam ser justas”.

As pessoas tentariam
levar vantagem

As pessoas
tentariam ser justas

1. () 2. () 3. () 4. () 5. () 6. () 7. () 8. () 9. () 10. () 11. ()
não sei
opinar

33b. No **Quebec**, você acredita que a maioria das pessoas tentaria **levar vantagem** sobre você caso tivesse a chance de fazê-lo ou tentaria **ser justa**? Marque sua resposta baseada na escala abaixo, onde (1) significa “as pessoas tentariam levar vantagem sobre você” e (10) significa “as pessoas tentariam ser justas”.

As pessoas tentariam
levar vantagem

As pessoas
tentariam ser justas

1. () 2. () 3. () 4. () 5. () 6. () 7. () 8. () 9. () 10. () 11. ()
não sei
opinar

34a. De modo geral, no **Brasil**, você diria que pode **confiar na maioria das pessoas** ou **é preciso ser bastante cauteloso** com elas?

1. () Pode-se confiar na maioria das pessoas 2. () É preciso ser bastante cauteloso 3. () Não sei opinar.

34b. De modo geral, no **Quebec**, você diria que pode **confiar na maioria das pessoas** ou **é preciso ser bastante cauteloso** com elas?

1. () Pode-se confiar na maioria das pessoas 2. () É preciso ser bastante cauteloso 3. () Não sei opinar.

Agradecimentos

Sua colaboração é essencial para a realização de nosso projeto e nós fazemos questão de agradecer sua participação

APPENDICE E

GRILLE D'ENTRETIEN EN FRANÇAIS ET EN PORTUGAIS

GRILLE D'ENTRETIEN

Interprétation des réponses du questionnaire

Pour les questions où vous avez observé une différence entre le Brésil et le Québec, j'aimerais vous demander de les justifier.

1. *Bolsa-Família*

Connaissez-vous le programme Bolsa-Família au Brésil ?

b) Avez-vous déjà reçu de l'argent du programme Bolsa-Família ?

c) Connaissez-vous quelqu'un(e) ayant déjà reçu le Bolsa-Família ?

d) Selon vous, à quoi sert le programme Bolsa-Família ?

e) Selon vous, y a-t-il des problèmes concernant les usagers de ce programme ?

Lesquels ?

f) Selon vous, y a-t-il d'avantages ou d'inconvénients de ce programme pour la société ?

Lesquels ?

g) Selon vous, y a-t-il d'avantages ou d'inconvénients de ce programme pour les familles qui en reçoivent ? Lesquels ?

h) Quels changements apporteriez-vous à ce programme ?

2. Soutien aux enfants

a) Connaissez-vous le programme de Soutien aux enfants québécois ?

En cas de réponse affirmative à la question a) :

b) Recevez-vous de l'argent du programme de Soutien aux enfants ?

c) Selon vous, à quoi sert le programme de Soutien aux enfants ?

d) Selon vous, y a-t-il de problèmes concernant les usagers de ce programme ? Lesquels ?

e) Selon vous, y a-t-il des avantages ou des inconvénients associés à ce programme pour la famille ? Lesquels ?

f) Selon vous, y a-t-il des avantages ou des inconvénients associés à ce programme pour la société ? Lesquels ?

g) Quels changements apporteriez-vous à ce programme ?

En cas de réponse négative à la question a) :

- b) Votre famille reçoit-elle des prestations du gouvernement québécois pour les enfants ?
- c) Selon vous, à quoi servent ces prestations ?
- d) Selon vous, y a-t-il de problèmes associés aux personnes qui reçoivent ces prestations ? Lesquels ?
- e) Selon vous, y a-t-il des avantages ou des inconvénients associés à ces prestations pour la famille ? Lesquels ?
- f) Selon vous, y a-t-il des avantages ou des inconvénients associés à ces prestations pour la société ? Lesquels ?
- g) Quels changements apporteriez-vous au versement de ces prestations ?

ENTREVISTA SEMI-DIRIGIDA

Interpretação das respostas

Para as questões nas quais você observou diferenças entre os países, vou pedir que as justifique.

1. Bolsa Família

- a) Você conhece o programa brasileiro Bolsa-Família?
- b) Você já recebeu dinheiro do programa Bolsa-Família?
- c) Você conhece alguém que já recebeu dinheiro do Bolsa-Família?
- d) Para você, pra que serve o programa Bolsa-Família?
- e) Para você, existem problemas ligados aos usuários desse programa? Quais?
- f) Para você, que prejuízos ou vantagens esse programa traz para a sociedade?
- g) Para você, que prejuízos ou vantagens esse programa traz para as famílias que recebem dinheiro dele?
- h) Você faria mudanças nesse programa?

2. Soutien aux enfants

- a) Você conhece o programa quebequense Soutien aux enfants?

Caso resposta à letra a) seja afirmativa:

- b) Sua família recebe prestações do programa quebequense Soutien aux enfants?
- c) Na sua opinião, pra que serve o programa Soutien aux enfants?
- d) Na sua opinião, existem problemas ligados aos usuários deste programa? Quais?
- e) Na sua opinião, que prejuízos ou vantagens esse programa traz para a sociedade?
- f) Para você, que prejuízos ou vantagens esse programa traz para as famílias que recebem dinheiro dele?
- g) Que mudanças você faria neste programa?

Caso resposta à letra a) seja negativa:

- b) Sua família recebe benefícios do governo quebequense para as crianças ?
- c) Na sua opinião, pra que servem estes benefícios do governo ?
- d) Na sua opinião, existem problemas associados aos usuários destes benefícios pagos pelo governo? Quais?
- e) Na sua opinião, que prejuízos ou vantagens estes benefícios trazem para as famílias ?
- f) Na sua opinião, que prejuízos ou vantagens estes benefícios trazem para a sociedade ?
- g) Você faria mudanças no pagamento destes benefícios?

BIBLIOGRAPHIE

- Balibar, É. (1997). La forme nation: histoire et idéologie. Dans *Race, nation, classe: les identités ambiguës* (p. 117-143). Paris : La Découverte/Poche.
- Barrientos, A. (2011). Social protection and poverty. *International Journal of Social Welfare*, 20(3), 240-249. doi: 10.1111/j.1468-2397.2011.00783.x Scopus. Récupéré de <http://www.scopus.com/inward/record.url?eid=2-s2.0-79958010183&partnerID=40&md5=45ef302465ab250ca04ab1977fddfb9c>
- Barrientos, A. (2013). The Rise of Social Assistance in Brazil. *Development and Change*, 44(4), 887-910. doi: 10.1111/dech.12043 Récupéré de <http://www.scopus.com/inward/record.url?eid=2-s2.0-84879784042&partnerID=40&md5=a37c2010c6ebd1a963e4bea4114708be>
- Benhabib, S. (2004). The Law of Peoples, distributive justice, and migrations. [Article]. *Fordham Law Review*, 72(5), 1761-1787. lgs. Récupéré de <http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=lgs&AN=502533430&lang=fr&site=ehost-live>
- Berg, A.v.d., Plante, C., Raïq, H., Proulx, C. et Faustman, S. (2017). *Combatting poverty: Quebec's pursuit of a distinctive welfare state*. Toronto : University of Toronto Press.
- Berlin, I. (1969). Two Concepts of Liberty. Dans *Four Essays on Liberty*. London : Oxford University Press.

- Bilodeau, A. et Turgeon, L. (2014). L'immigration : Une menace pour la culture québécoise? Portrait et analyses des perceptions régionales. *Canadian Journal of Political Science*, 47(2), 281-305. doi: 10.1017/S0008423914000444 Cambridge Core. Récupéré de <https://www.cambridge.org/core/article/limmigration-une-menace-pour-la-culture-quebecoise-portrait-et-analyses-des-perceptions-regionales-1/14CBF81564F2348B8E3759B654ECBCD6>
- Bilodeau, A., Turgeon, L. et Karakoç, E. (2012). Small Worlds of Diversity: Views toward Immigration and Racial Minorities in Canadian Provinces. *Canadian Journal of Political Science*, 45(3), 579-605. doi: 10.1017/S0008423912000728 Cambridge Core. Récupéré de <https://www.cambridge.org/core/article/small-worlds-of-diversity-views-toward-immigration-and-racial-minorities-in-canadian-provinces/75565346318C15666FDC164798039761>
- Bitadeau, I.C., L. Roy, J. Thériault, J-N. (2008). *La politique familiale au Québec: visée, durée, portée et rayonnement*. Québec: Bibliothèque nationale du Québec Récupéré de <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs64514>.
- Bolstanski, L. et Thévenot, L. (1991). *De la justification : les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.
- Boudon, R. (1995). *Le juste et le vrai : études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*. Paris : Fayard.
- Brockner, J. et Wiesenfeld, B.M. (1996). An integrative framework for explaining reactions to decisions: Interactive effects of outcomes and procedures. *Psychological Bulletin*, 120(2), 189-208. doi: 10.1037/0033-2909.120.2.189
- Brouillette, J. (2015). *L'impact des politiques sociales familiales du Québec et du Canada sur les écarts de bien-être mesurés par la consommation*. Université du Québec à Montréal, Montréal. <http://virtuolien.ugam.ca/tout/ARCHIPEL7561>. Mémoire de maitrise.

Buarque de Holanda, S. (2010/1936). *Raízes do Brasil*. (26 éd.). São Paulo : Editora Schwarcz.

Campello, T. et Néri, M.C. (2013). *Programa Bolsa Família: uma década de inclusão e cidadania* (978-85-7811-186-1). Brasília: Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada (IPEA) Récupéré de http://www.ipea.gov.br/portal/images/stories/PDFs/livros/livros/livro_bolsafamilia_10anos.pdf.

Canada, S. (2015). *Tendances du capital social au Canada*. : Récupéré de <http://publications.gc.ca/site/eng/9.800336/publication.html>.

Carter, I. (2016). *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*. (Fall, 2016 éd.) : Metaphysics Research Lab, Stanford University. Récupéré de <https://plato.stanford.edu/archives/fall2016/entries/liberty-positive-negative/>

Castro, H.C.d.O.d., Walter, M.I.M.T., Santana, C.M.B.d. et Stephanou, M.C. (2009). Percepções sobre o Programa Bolsa Família na sociedade brasileira. *Opinião Pública*, 15, 333-355. Récupéré de http://www.scielo.br/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S0104-62762009000200003&nrm=iso

CEPAL. (2016). *Panorama Social de América Latina 2015*. (LC/G.2691-P). Santiago : ONU. Récupéré de http://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/39965/4/S1600175_es.pdf

Cohn, E.S., White, S.O. et Sanders, J. (2000). Distributive and Procedural Justice in Seven Nations. *Law and Human Behavior*, 24(5), 553-579. Récupéré de <http://www.jstor.org/stable/1394396>

Cuche, D. (1996). *La notion de culture dans les sciences sociales*. (4 éd.). Paris : La découverte.

da Matta, R. (1997/1978). *Carnavais, malandros e heróis: para uma sociologia do dilema brasileiro*. (Vol. 6). Rio de Janeiro : Rocco.

Deutsch, M. (1975). Equity, Equality, and Need: What Determines Which Value Will Be Used as the Basis of Distributive Justice? *Journal of Social Issues*, 31(3), 137-149. doi: 10.1111/j.1540-4560.1975.tb01000.x Récupéré de <http://dx.doi.org/10.1111/j.1540-4560.1975.tb01000.x>

Esping-Andersen, G. (1999). *Les trois mondes de l'État-providence: essai sur le capitalisme moderne*. Paris : Presses universitaires de France.

Esses, V.M., Brochu, P.M. et Dickson, K.R. (2012). Economic Costs, Economic Benefits, and Attitudes Toward Immigrants and Immigration. *Analyses of Social Issues and Public Policy*, 12(1), 133-137. doi: 10.1111/j.1530-2415.2011.01269.x Récupéré de <http://dx.doi.org/10.1111/j.1530-2415.2011.01269.x>

Esses, V.M., Jackson, L.M. et Armstrong, T.L. (1998). Intergroup Competition and Attitudes Toward Immigrants and Immigration: An Instrumental Model of Group Conflict. *Journal of Social Issues*, 54(4), 699-724. doi: 10.1111/j.1540-4560.1998.tb01244.x

Fabrigar, L.R. et Wegener, D.T. (2010). Attitude structure. Dans Baumeister, R. F. et Finkel, E. J. (dir.), *Advanced social psychology : the state of the science* (p. 177-216). New York : Oxford University Press.

Fazio, R.H. (2007). Attitudes as Object-Evaluation Associations of Varying Strength. *Social cognition*, 25(5), 603-637. doi: 10.1521/soco.2007.25.5.603 PMC. Récupéré de <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2677817/>

Field, J. (2002). *Social Capital*. : Taylor & Francis.

- Freeman, S. (2016). *The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Winter 2016 Edition)*. Récupéré de <https://plato.stanford.edu/archives/win2016/entries/original-position/>
- Gonthier, F. (2007). L'égalité méritocratique des chances : entre abstraction démocratique et réalisme sociologique. *L'Année sociologique*, 57(1), 151-176. doi: 10.3917/anso.071.0151 Récupéré de <http://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2007-1-page-151.htm>
- Guy, A. (2016). Personal values and support of welfare policy among undergraduate students in Israel. *International Journal of Social Welfare*, 25(1), 78-85. doi: 10.1111/ijsw.12156 Récupéré de <http://dx.doi.org/10.1111/ijsw.12156>
- Harrison, L.E. (1997). *The Pan-American Dream : Do Latin America's Cultural Values Discourage True Partnership with United States and Canada?* (First éd.). USA : Westview Press.
- Im, D.-K. (2014a). *Attitudes and Beliefs about Distributive Justice in China*. ProQuest Dissertations Publishing.
- Im, D.-K. (2014b). The Legitimation of Inequality: Psychosocial Dispositions, Education, and Attitudes toward Income Inequality in China. *Sociological Perspectives*, 57(4), 506-525. doi: 10.1177/0731121414536883 Récupéré de <http://spx.sagepub.com/content/57/4/506.abstract>
- Inglehart, R. et Baker, W.E. (2000). Modernization, Cultural Change, and the Persistence of Traditional Values. *American Sociological Review*, 65(1), 19-51. doi: 10.2307/2657288 Récupéré de <http://www.jstor.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/stable/2657288>
- Inglehart, R. et Carballo, M. (1997). Does Latin America Exist? (And Is There a Confucian Culture?): A Global Analysis of Cross-Cultural Differences. *PS:*

Political Science and Politics, 30(1), 34-47. doi: 10.2307/420668 Récupéré de <http://www.jstor.org/stable/420668>

Kymlicka, W. (2003/1990). *Les théories de la justice : une introduction*. Paris : Éditions la Découverte.

Latinobarómetro. (2015). *Confianza en las personas*. Récupéré de <http://www.latinobarometro.org/latOnline.jsp>

Lewin-Epstein, N., Kaplan, A. et Levanon, A. (2003). Distributive Justice and Attitudes Toward the Welfare State. [journal article]. *Social Justice Research*, 16(1), 1-27. doi: 10.1023/a:1022909726114 Récupéré de <http://dx.doi.org/10.1023/A:1022909726114>

Lukes, S. (1973). *Individualism*. Great Britain : Oxford - Basil Blackwell.

M. Schwarcz, L. et M. Starling, H. (2015). *Brasil: uma biografia*. São Paulo : Companhia das Letras.

Mauroy, H. (2011). La Fable des abeilles de Bernard Mandeville. *Revue européenne des sciences sociales [En ligne]*, 49(1), 83-110. doi: 10.4000/ress.843 Récupéré de <http://ress.revues.org/843>

Merrien, F.-X. (2013). La protection sociale comme politique de développement : un nouveau programme d'action international. *International Development Policy | Revue internationale de politique de développement [Online]*, 4(2), 68-88. doi: 10.4000/poldev.1519

Miller, D. (1976). *Social Justice*. Londres : Oxford University Press.

- Miller, D. (1992). Distributive Justice: What The People Think. *Psychology and Behavioral Sciences Collection*, 102(3), 555-593. Récupéré de <http://web.a.ebscohost.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/ehost/detail/detail?sid=2dbb065b-ca93-446c-b981-6654b418ef99%40sessionmgr4005&vid=0&hid=4112&bdata=Jmxhbm9Znlmc2l0ZT1laG9zdC1saXZl#AN=9401060009&db=pbh>
- Miller, D. (2003/1995). Complex Equality. Dans Miller, D. et Walzer, M. (dir.), *Pluralism, Justice, and Equality*. Oxford : Oxford Scholarship Online.
- Pereira, A.W. (2015). Bolsa Família and democracy in Brazil. *Third World Quarterly*, 36(9), 1682-1699. doi: 10.1080/01436597.2015.1059730 Récupéré de <https://doi.org/10.1080/01436597.2015.1059730>
- Perkin, H. (2005/1972). *Origins of Modern English Society* : Taylor & Francis e-Library. <http://www.myilibrary.com?ID=9470>
- Putnam, R.D. (2000). *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. New York : Simon & Schuster Paperbacks.
- Raim, L. (2015). Police de la pensée économique à l'Université. *Le Monde Diplomatique*, Juillet 2015, 16-17.
- Rawls, J. (2009/1971). *Théorie de la justice*. Lonrai : Éditions Points.
- Rawls, J. (2009/1982). Unité sociale et biens premiers. [Social Unity and Primary Goods]. *Raisons politiques*, 33(1), 43. doi: 10.3917/rai.033.0009 Cairn.info. Récupéré de <http://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2009-1-page-9.htm>
- Reeskens, T. et van Oorschot, W. (2013). Equity, equality, or need? A study of popular preferences for welfare redistribution principles across 24 European countries.

Journal of European Public Policy, 20(8), 1174-1195. doi: 10.1080/13501763.2012.752064 Récupéré de <http://dx.doi.org/10.1080/13501763.2012.752064>

Sandel, M.J. (2016/2009). *Justice*. (Savidan, P., Trad.). Paris : Éditions Albin Michel.

Savoie-Zajc, L. (2003). L'entrevue semi-dirigée. Dans Gauthier, B. (dir.), *Recherche Sociale, 4e édition : de la problématique à la collecte des données*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Schwartz, S.H. (1992). Universals in the Content and Structure of Values: Theoretical Advances and Empirical Tests in 20 Countries. *Advances in Experimental Social Psychology*, 25, 1-65. doi: 10.1016/S0065-2601(08)60281-6 Récupéré de https://www.researchgate.net/publication/230557790_Universals_in_the_Content_and_Structure_of_Values_Theoretical_Advances_and_Empirical_Tests_in_20_Countries

Schwartz, S.H. (2017). Individual values across cultures. Dans Church, A. T. (dir.), *The Praeger Handbook of Personality across Cultures*. Jerusalem : John Wiley.

Sen, A. (2014). Justice and identity. *Economics and Philosophy*, 30(Special Issue 01), 1-10. doi: doi:10.1017/S0266267114000017 Récupéré de <http://dx.doi.org/10.1017/S0266267114000017>

Simmel, G. (1950). *The sociology of Georg Simmel*. (Wolff, K. H., Trad.). Illinois : The Free Press.

Smith, M.L. (2010). Perceived corruption, distributive justice, and the legitimacy of the system of social stratification in the Czech Republic. *Communist and Post-Communist Studies*, 43(4), 439-451. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/j.postcomstud.2010.10.005> Récupéré de <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0967067X10000577>

Soroka, S.N., Johnston, R. et Banting, K. (2006). Ties That Bind? Social Cohesion and Diversity in Canada. *Institute for Research on Public Policy*. Récupéré de <http://on-irpp.org/2eLO16p>

Souza, J. (2015). *A tolice da inteligência brasileira*. São Paulo : LeYa.

Stampini, M. et Tornarolli, L. (2012). The Growth of Conditional Cash Transfers in Latin America and the Caribbean: Did They Go Too Far? *IZA Policy Paper*, 49. Récupéré de <ftp.iza.org/pp49.pdf>

Swift, A. (1999). Public Opinion and Political Philosophy: The Relation between Social-Scientific and Philosophical Analyses of Distributive Justice. [journal article]. *Ethical Theory and Moral Practice*, 2(4), 337-363. doi: 10.1023/a:1009903718660 Récupéré de <http://dx.doi.org/10.1023/A:1009903718660>

Taylor, C. (1985). *Philosophy and the human sciences - Philosophical papers / Charles Taylor* 2. New York : Press Syndicate of the University of Cambridge.

Taylor, C. (1998/1989). *Les sources du moi : la formation de l'identité moderne*. (Melançon, C., Trad.). Montréal : Les Éditions du Boréal.

Thaler, R.H. et Sunstein, C.R. (2008). *Nudge : Improving Decisions About Health, Wealth, and Happiness*. New Haven & London : Yale University Press.

Tine, A. (2008). *E pluribus unum essai d'une philosophie politique du pluralisme démocratique*. Chicoutimi : J.-M. Tremblay.

Vallentyne, P. et van der Vossen, B. (2014). *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*. (Fall 2014 éd.) : Metaphysics Research Lab, Stanford University. Récupéré de <https://plato.stanford.edu/archives/fall2014/entries/libertarianism/>

- Van Parijs, P. (1991). *Qu'est-ce qu'une société juste?* Paris : Éditions du Seuil.
- Verplanken, B. et Holland, R.W. (2002). Motivated decision making: Effects of activation and self-centrality of values on choices and behavior. *Journal of Personality and Social Psychology*, 82(3), 434-447. doi: 10.1037/0022-3514.82.3.434
- Walzer, M. (1997/1983). *Sphères de justice : une défense du pluralisme et de l'égalité*. (Vol. 1). France : Éditions du seuil.
- Weber, M. (1971). *Économie et société*. Paris : Librairie Plon.
- Wimmer, A. (2009). Herder's Heritage and the Boundary-Making Approach: Studying Ethnicity in Immigrant Societies. *Sociological Theory*, 27(3), 244-270.
Récupéré de
<http://www.jstor.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/stable/40376136>
- WVS. (2010-2014). *World Values Survey Wave 6*. : Récupéré de
<http://www.worldvaluessurvey.org/WVSONline.jsp>.